627606 SBN

MONSIEUR DE VOLTAIRE

PEINT PAR LUI-MEME,

OU

LETTRES

DE CET ÉCRIVAIN,

DANS lesquelles on verra l'Histoire de sa Vie, de ses Ouvrages, de ses Querelles, de ses Correspondances, & les principaux Traits de son Caractère : avec un grand nombre d'Anecdotes, de Remarques & de Jugements Litteraires.

PREMIERE PARTIE.

J'ai des Adorateurs & n'ai pas un Ami.
MARIAMNE.

A LAUSANNE,
PAR LA COMPAGNIE DES LIBRAIRES.

M. DCC. LXVI.

PRÉFACE.

LE caractère d'un Auteur eſt dans ſes Ouvrages, ſur-tout lorſque cet Auteur eſt naturellement porté à lacher la bride à l'impétuoſité de ſon eſprit & de ſon humeur. Cette maxime ſe vérifie tous les jours à l'égard de Monſieur de Voltaire. *On a dit de lui qu'*Ariſtipe & Diogene *tour-à-tour, il recherchoit les plaiſirs, les goûtoit & les célébroit, s'en laſſoit & les frondoit; que par ſes familiarités avec les Grands, il ſe dédommageoit de la gêne qu'il éprouvoit avec ſes égaux; qu'il étoit ſenſible ſans attachement, voluptueux ſans paſſion, ſociable ſans amis, ouvert ſans franchiſe, & quelquefois libéral ſans généroſité; qu'avec les perſonnes jalouſes de le connoître, il commençoit par la politeſſe, continuoit par la froideur, & finiſſoit par le dégoût; qu'il ne tenoit à rien par choix, & tenoit à tout par boutade.*

Ces traits paroiſſent peu faits pour être enſemble; mais Monſieur de Voltaire *eſt fait pour allier les Contraires: & il n'en eſt que plus lui-même, dit un homme d'eſprit, lorſqu'il paroît moins ſe reſſembler: ces Lettres en ſeront la preuve. On l'y verra paſſer de la morale à la plaiſanterie, de la philoſophie à l'enthouſiaſme, de la douceur à l'emportement, de la flatterie à la ſatyre, de l'amour de l'argent à l'amour du luxe, de la modeſtie à la vanité. Enfin Monſieur de* Voltaire *aime beaucoup l'Antithèſe, & il en a mis certainement davantage dans ſa conduite que dans*

ſes Ecrits. Ainſi l'homme reſſemble à l'Auteur ; & l'un & l'autre ne ſont pas dans la claſſe des choſes ordinaires.

On ſera peut-être ſurpris, que nous n'ayons pas peint Monſieur de Voltaire, *comme Poëte impie & Philoſophe téméraire ; mais on ne pouvoit le montrer ſous ce point de vûë, qu'en citant des traits très-dangéreux ; & ils auroient peut-être ſéduit quelques Lecteurs, qui connoiſſent déjà aſſez l'Auteur du* Dictionnaire Philoſophique, *comme Pyrronien & incrédule.*

Les Piéces que nous citons dans cet Ouvrage ſont réellement de Monſieur de Voltaire. *Il ne pourra pas nous accuſer que nous l'avons défiguré, comme il le reprochoit à l'Auteur de l'*Oracle des Nouveaux Philoſophes. *Il n'aura qu'à ſe plaindre de lui-même.*

Au reſte nous avons dit le bien & le mal, & nous ſommes éloigné de penſer que Monſieur de Voltaire *n'ait que des défauts. Nous avons montré en lui le protecteur du ſang de* Corneille *& de celui de* Calas *avec encore plus de plaiſir, que nous n'avons dévoilé l'implacable ennemi de* Rouſſeau, *de Monſieur* Le-Franc *de* Pompignan, *&c. &c. &c.*

LETTRES

LETTRES
DE
MONSIEUR DE VOLTAIRE,
RÉLATIVES A SON HISTOIRE.

PREMIERE PARTIE.

LETTRE PREMIERE.

Sur ſa Naiſſance & ſa Fortune.

LES Biographes qui ont écrit ma prétendue Hiſtoire, dont vous me parlez, ſe ſont un peu preſſés, & me font trop d'honneur. Il n'y a pas un mot de véritable dans tout ce que ces Meſſieurs ont écrit. Les uns ont dit, d'après l'équitable & véridique Abbé *Des-Fontaines*, que je reſſemblois à *Virgile* par ma Naiſſance, & que

je pouvois dire apparemment comme lui :

O fortunatos nimium, ſua ſi bona norint, Agricolas !

Je penſe ſur cela comme *Virgile*, & tout me paroît fort égal. Mais le hazard a fait que je ne ſuis pas né dans le pays des Eglogues & des Bucoliques. Dans une autre Vie, qu'on s'eſt aviſé encore de faire encore de moi, comme ſi j'étois mort, on me dit fils d'un *(a)* Porte-clef du Parlement de Paris. Il n'y a point de tel emploi au Parlement. Mais qu'importe ? On ajoûte une belle avanture d'un carroſſe avec l'Epouſe de M. le Duc de *Richelieu* dans le tems qu'il étoit veuf. Tous les autres Contes ſont dans ce goût, & j'aime autant les amours du Révérend Pere de la *Chaiſe* avec Mdlle. du *Tron*. On ne peut empêcher les barbouilleurs de papier d'écrire des ſottiſes, les Libraires Hollandois de les vendre, & les laquais de les lire.

Quoique j'aye beaucoup d'indifférence pour toutes ces pauvretés, je ne dois pas toujours reſter muet ; lorſqu'on m'attaque ſur ma naiſſance. Ne dois-je pas à ma famille de répondre que je ſuis né égal à ceux qui ont la même place *(b)* que moi, & que ſi j'ai parlé ſur cet

---

(a) M. Arouet, *Pere de M. de Voltaire, étoit Treſorier de la Chambre des Comptes de Paris ; ſa probité, ſon eſprit & ſon goût l'avoient lié avec pluſieurs gens de Lettres. Son fils a hérité de ſes vertus, mais en cadet de Normandie, réduit à la ſimple legitime.*

(b) Celle de Gentil-Homme ordinaire.

article avec la modeſtie convenable, c'eſt parce que cette même place a été occupée autrefois par les *Montmorenci* & par les *Chatillon.*

Mes ennemis m'ont reproché juſqu'à ma fortune, comme ſi elle étoit faite à leurs dépens *(c)*. Doit-on foüiller dans les affaires d'une famille pour critiquer un Poëme & une Hiſtoire ? Quelle lâcheté ! Mais elle eſt trop commune. Qu'il ſoit permis de faire une Remarque à cette occaſion : c'eſt un ſpectacle qui peut ſervir à la connoiſſance du cœur humain, que de voir certains hommes de Lettres ramper tous les jours devant un riche ignorant, venir l'encenſer au bas bout de ſa table, & s'abaiſſer devant lui ſans autre vûe que celle de s'abaiſſer. Ils ſont bien loin d'oſer en être jaloux ; ils le croient d'une nature ſupérieure à leur Etre. Mais qu'un homme de Lettres ſoit élevé au-deſſus d'eux par la fortune & par ſes places ; ceux même qui ont reçu de lui des bienfaits, portent l'envie juſqu'à la fureur. *Virgile* à ſon aiſe fut l'objet des calomnies des *Mévius*.

(c) On pardonneroit tout au plus ces reproches aux Imprimeurs de M. de Voltaire.

LETTRE II.

Sur ſon Enfance.

L'Article du Teſtament de Mdlle. de l'*Enclos*, dont vous me parlez, n'eſt point un Roman; elle me laiſſa deux mille francs; j'étois enfant (*a*); j'avois fait quelques mauvais vers qu'on diſoit bons pour mon âge. L'Abbé de *Chateauneuf*, frere de celui que vous avez vû Ambaſſadeur à la Haye, m'avoit mené chez elle, & je lui avois plu je ne ſçai comment. C'eſt ce même Abbé de *Chateauneuf* qui avoit été ſon dernier Amant; mais à qui cette célébre Vieille ne donna point ſes triſtes faveurs à l'âge de ſoixante & dix ans, comme on l'a dit. Vous devez d'ailleurs être perſuadé que les Lettres qui courent, ou plutôt qui ne courent plus ſous ſon nom, ſont au rang des menſonges imprimés. Il eſt vrai qu'elle m'exhorta à faire des vers; elle auroit dû plutôt m'exhorter à n'en pas faire. C'eſt un métier trop dangereux, & la miſérable fumée de la réputation fait trop d'ennemis & empoiſonne trop la vie.

C'eſt ce que me diſoit le Pere *Porée*, mon Profeſſeur de Rhetorique. Sa memoire me ſera toujours chere (*b*). Jamais homme ne rendit

---

(*a*) *C'étoit en 1706.*

(*b*) *Voyez la rélation de la mort de Frere* Bertier, *où le P.* Porée *& les autres Jéſuites reçoivent des témoignages de la reconnoiſſance de M. de V.*

l'étude & la vertu plus aimables. Les heures de ſes leçons étoient pour nous des heures délicieuſes, & j'aurois voulu qu'il eut été établi dans Paris comme dans Athenes, qu'on put aſſiſter à tout âge à de telles leçons : je ſerois revenu ſouvent les entendre. J'ai eu le bonheur d'être formé par plus d'un Jéſuite du caractère du Pere *Porée*, pendant les ſept années que j'ai paſſé au College de *Louis* le Grand, &c. &c.

LETTRE III.

Productions de ſon Enfance.

VOUS voulez abſolument, mon cher ami, que je vous faſſe part des premieres fleurs de mon printems : je n'en connois aucune de ſuportable que ces Etrennes à feu Monſeigneur le Dauphin ; elles lui furent preſentées par un Officier des Invalides qui obtint une gratification de vingt Louis. J'avois alors à peine quinze ans.

Noble Sang du plus grand des Rois,
Son amour eſt notre eſpérance,
Vous qui, ſans regner ſur la France,
Regnez ſur le cœur des François ;
Pourrez-vous ſouffrir que ma veine
Par un effort ambitieux,
Oſe vous donner une Etrenne,
Vous qui n'en recevez que de la main des Dieux?
La nature en vous faiſant naître,
Vous étrenna de ſes plus beaux attraits,
Et fit voir dans vos premiers traits,
Que le fils de *Louis* étoit digne de l'être.

Tous les Dieux, à l'envi, vous firent leur préſent
Mars vous donna la force & la courage ;
Minerve, dès vos jeunes ans,
Ajoûta la ſageſſe au feu boüillant de l'âge ;
L'immortel *Apollon* vous donna la beauté ;
Mais un Dieu plus puiſſant que j'implore en mes peines
Voulut auſſi me donner mes Etrennes,
En vous donnant la libéralité.

Note ſur la Lettre troiſiéme.

La Piéce qu'on vient de lire eſt à la vérité une des premieres de M. de *Voltaire* ; mais il y en a une preſque auſſi ancienne dont il n'a pas parlé. C'eſt ſon *Bourbier*. M. de *Voltaire*, nommé alors *Arouet*, compoſa en 1714. une Ode pour le prix de l'Academie Françoiſe ; elle fut miſe au rebut. L'année d'après il en donna une ſeconde, qui ne fut pas mieux accueillie. Piqué de cette diſgrace, qui lui enlevoit deux choſes ſi cheres à ſon cœur, de l'or & de la gloire, il ſe vengea par pluſieurs Satyres, dont la plus connuë eſt la ſuivante :

LE BOURBIER.

Pour tous Rimeurs Habitans de Parnaſſe,
De par *Phœbus*, il eſt plus d'une place ;
Les rangs n'y ſont confondus, comme ici,
Et c'eſt raiſon : ſeroit beau voir auſſi
Le fade Auteur d'un Sonnet ridicule,
Sur même lit couché près de *Catulle*.
Ou bien la *Motte* ayant l'honneur du pas,
Sur le Harpeur ami de *Mécenas*.
Trop bien *Phœbus* ſçait de ſa République,
Régler le rang & l'ordre hiérarchique ;

Et diſpenſant honneur & dignité,
Donne à chacun ce qu'il a mérité.
Au haut du Mont ſont fontaines d'eau pure,
Rians jardins, non tels qu'à *Chatillon*
En a planté l'ami de *Crebillon*,
Et dont l'Art ſeul a fourni la parure;
Ce ſont jardins ornés par la nature;
Ce ſont Lauriers, Orangers toujours verds.
Là ſejournés gentils Faiſeurs de Vers.
Anacréon, *Virgile*, *Horace*, *Homere*,
(Vous qu'à genoux le bon *Dacier* révére)
D'un beau Laurier y couronnent leur front.
Un peu plus bas ſur le penchant du Mont
Eſt le ſéjour de ces Eſprits timides,
De la raiſon partiſans inſipides,
Qui compaſſés dans leurs vers languiſſans,
A leur Lecteur ſont haïr le bon ſens.
Adonc, Amis, ſi quand ferez voyage,
Vous abordez la poëtique Plage,
Et que la *Motte* ayez déſir de voir,
Retenez bien lequel eſt ſon manoir.
Là ſes Conſors ont leurs têtes ornées
De quelques fleurs, preſqu'en naiſſant fanées,
D'un ſol aride incultes nourriſſons,
Et dignes prix de leurs fades chanſons.
Cettui Pays, n'eſt Pays de Cocagne.
Il eſt enfin au pied de la Montagne,
Un Bourbier noir, d'infecte profondeur,
Qui fait ſentir très-mal plaiſante odeur,
A un chacun, fors à la Troupe impure,
Qui va nageant dans ce fleuve d'ordure.
Et qui ſont-ils ces Rimeurs diffamés?
Pas ne prétends que par moi ſoient nommés.
Mais quand verrez chanſonniers, faiſeurs d'odes
Rauques Corneurs de leurs vers incommodes,
Peintres, Abbés, Brocanteurs, Jettonniers,
D'un vil caffé ſuperbes Cazaniers,

Où tous les jours contre Rome & la Gréce
De mal diſans ſe tient bureau d'adreſſe,
Direz alors, en voyant tel gibier,
Ceci paroît Citoyen du Bourbier.
De ces Grimauds la croupiſſante race,
En cettui Lac inceſſamment croaſſe,
Contre tous ceux qui d'un vol aſſuré,
Sont parvenus au haut du Mont ſacré.
En ce ſeul point cettui peuple s'accorde,
Et va cherchant la fange la plus orde,
Pour en noircir les Menins d'Hélicon,
Et polluer le thrône d'*Apollon*.
C'eſt vainement: car cet impur nuage
Que contre *Homére* en ſon aveugle rage,
La Gent moderne aſſembloit avec art,
A retombé ſur le Poëte *Houdard*,
Houdart (*) ami de la troupe aquatique
Et de leurs vers Approbateur inique;
Comme eſt auſſi le Tiers Etat Auteur
Du dit *Houdart* unique Admirateur,
Houdart enfin qui dans un coin du Pinde,
Loin du ſommet où *Pindare* ſe guinde
Non loin du Lac eſt aſſis, ce dit-on,
Tout au-deſſus de l'Abbè *Terraſſon*.

(*) *Cet Houdart de la* Motte, *ſi vilipendé dans le* Bourbier, *eſt le même que M. de V. prefère à* Rouſſeau, *& dont il vient recemment de faire l'Apologie dans le* Dictionnaire Philoſophique.

LETTRE IV.

Son Voyage en Hollande. Ses premieres amours.

LE Marquis de *Chateauneuf*, Ambaſſadeur à la Haye, m'emmena avec lui en qualité de Page, en 1713. J'y vis la fille cadette de Madame du *Noyer*; elle avoit de l'eſprit & des graces. Je l'aimai comme on aime la premiere fois, avec paſſion, avec emportement. Je la voyois depuis quelque tems malgré ſa Mere. L'Ambaſſadeur craignoit que cette Dame ne me fit un affront, qui rejailliroit ſur lui. Il m'ordonna de garder la maiſon, ou de partir ſur le champ. J'étois au deſeſpoir; j'écrivis à ma Maîtreſſe de ſe déguiſer en Cavalier & de venir me voir. Cette entrevûe fut découverte, & j'en fus la victime. Obligé de quitter la Haye, j'arrivai à Paris la veille de Noël, le cœur rempli d'amertume.

Monſieur de *Chateauneuf* avoit écrit à mon Pere une Lettre ſanglante, dans laquelle il lui faiſoit part des plaintes de Madame du *Noyer*. Mon Pere irrité obtint une Lettre de Cachet pour me faire enfermer après m'avoir deshérité; mais mes amis l'appaiſerent.

Voilà, mon cher ami, dans la plus exacte vérité, cette avanture qu'on a tant défigurée. On m'a fait le rival de *Cavalier* (*a*) qui étoit en Hollande ſix ans avant moi, & qui n'y fut

(*a*) *Chef des Révoltés des Ceyennes.*

qu'en paſſant. On a noirci Mdlle. du *Noyer* (*b*); mais ſa vertu l'a vengée. Elle eſt Penſionnaire du Roi, & vit d'ordinaire dans une terre qui lui appartient, & où elle nourrit les pauvres; elle s'eſt acquiſe auprès de tous ceux qui la connoiſſent, la plus grande conſidération. Son âge, ſon mérite, ſes vertus, la famille reſpectable & nombreuſe à laquelle elle appartient, les perſonnes du plus haut rang, dont elle eſt alliée, devoient la mettre à l'abri de la calomnie; mais la malignité du cœur humain reçoit avec avidité toutes les anecdotes vraies ou fauſſes.

(*b*) *Mr. de V. n'appelle la Mere de Mdlle. du* Noyer, *que* la du Noyer; (*Voyez ſes* Menſonges imprimés); *mais c'eſt pour rendre la fille plus reſpectable.*

LETTRE V.

Sur ſa détention à la Baſtille.

IL parut à la mort de *Louis* XIV. une petite Piéce imitée des *J'ai vû* de l'Abbé *Regnier*. C'étoit un Ouvrage où l'Auteur paſſoit en revûë tout ce qu'il avoit vû dans ſa vie. Cette Piéce eſt auſſi négligée aujourd'hui, qu'elle étoit alors recherchée. C'eſt le ſort de tous les Ouvrages qui n'ont d'autre mérite que celui de la Satyre. Cette Piéce n'en avoit point d'autre; elle n'étoit remarquable que par les injures groſſiéres qui y étoient indignement répanduës, & c'eſt ce qui lui donna un cours prodigieux: on oublia

la baſſeſſe du ſtyle en faveur de la malignité de l'Ouvrage. Elle finiſſoit ainſi : *J'ai vû ces maux & je n'ai pas vingt ans.*

Comme je n'avois pas vingt ans alors, pluſieurs perſonnes crurent que j'avois mis par-là mon cachet à cet indigne Ouvrage ; on ne me fit pas l'honneur de croire, que je puſſe avoir aſſez de prudence pour me déguiſer. L'Auteur de cette miſérable Satyre ne contribua pas peu à la faire courir ſur mon nom : afin de mieux cacher le ſien. Quelques-uns m'imputerent cette Piéce par malignité, pour me décrier & pour me perdre. Quelques autres qui l'admiroient bonnement, me l'attribuerent pour m'en faire honneur. Ainſi un Ouvrage que je n'avois point fait, & même que je n'avois point encore vû alors, m'attira de tous côtés des malédictions & des louanges.

Je me ſouviens que paſſant alors par une petite Ville de Province, les beaux eſprits du lieu me prierent de leur reciter cette Piéce, qu'ils diſoient être un chef-d'œuvre. J'eus beau leur répondre que je n'en étois point l'Auteur, & que la Piéce étoit miſérable, ils ne m'en crurent point ſur ma parole ; ils admirerent ma retenue : & j'acquis ainſi auprès d'eux ſans y penſer, la réputation d'un grand Poëte & d'un homme fort modeſte.

Cependant ceux qui m'avoient attribué ce malheureux Ouvrage, continuoient à me rendre reſponſable de toutes les ſottiſes qui ſe débitoient dans Paris, & que moi-même je dédaignois de lire. Quand un homme a eu le malheur d'être calomnié une fois, il eſt ſûr de l'être toujours, juſqu'à ce que ſon innocence éclate, ou que la mode de le perſécuter ſoit paſſée ; car tout eſt mode en ce Pays-là, &

on ſe laſſe de tout à la fin, même de faire du mal. Cette mode cauſa ma diſgrace & j'appris de bonne heure à ſçavoir ſouffrir (*a*).

(*a*) *Et à ſçavoir ſe pleindre. Au reſte les* J'ai vû *ne furent qu'un prétexte de la détention de M. de V. Il y avoit d'autres raiſons ; mais ce n'eſt pas à un Commentateur bénévole qu'il appartient de les dire.*

LETTRE VI.

Ouvrages de ſa Priſon ; la Henriade.

AYANT eu le malheur d'être priſonnier à la Baſtille pendant près d'un an ſans papier & ſans livres, j'y compoſai pluſieurs Ouvrages, & les retins de mémoire. Mais la *Henriade* fut le ſeul que j'écrivis au ſortir de la Baſtille. Je n'en avois alors que ſix Chants, dont il ne reſte aujourd'hui que le ſecond qui contient les maſſacres de la St. *Barthelemi*. Les cinq autres étoient très-foibles, & ont depuis été travaillés ſur un autre plan ; mais je n'ai jamais rien pû changer à ce ſecond Chant, qui eſt peut-être encore le plus fort de tout l'Ouvrage ; preuve certaine que le ſuccès eſt preſque toujours dans le choix du ſujet.

La ſanté que je perdis dans cette année de priſon, & les infirmités continuelles dont je fus accablé depuis, ne me permirent de travailler à la *Henriade* que foiblement & de loin à loin.

En l'année 1723. il parut une Edition de ce Poëme

Poëme ſous le nom de la *Ligue*. L'Ouvrage étoit informe, tronqué, plein de lacunes; il y manquoit un Chant, & les autres étoient déplacés. De plus il étoit annoncé comme un Poëme Epique, eſpèce d'Ouvrage qui n'avoit jamais réuſſi dans la langue françoiſe, & dont le titre ſeul promettoit de l'ennui. Cependant la mémoire de *Henri* IV. eſt ſi chere aux François, que ce Poëme fut lû avec aſſez d'indulgence, & on en fit même plus d'une Edition.

En l'année 1726, étant en Angleterre, j'y trouvai une protection générale & des encouragemens que je ne n'aurois jamais pû eſpérer ailleurs. On y favoriſa avec empreſſement l'impreſſion d'un Ouvrage françois écrit avec liberté, & d'un Poëme plein de vérité, ſans flatterie.

La *Henriade* parut donc alors pour la premiere fois ſous ſon véritable nom en dix Chants; & ce fut d'après les Editions de Londres, que furent faites depuis celles d'Amſterdam, de la Haye & de Genève, aſſez inconnuës en France par l'interruption du commerce de la Librairie avec les Etrangers.

Cette généroſité de la Nation Angloiſe rétablit ma fortune, que des banqueroutes avoient totalement dérangée. Cependant il s'en falloit de beaucoup que je fuſſe traité de même par mes Compatriotes. Mais Monſieur le Cardinal de *Tencin*, alors Ambaſſadeur de France à Rome, ayant autant de goût pour les Lettres que de genie pour les Affaires, fit lire quelques morceaux de cet Ouvrage au Pape, & le Pape défendit à ſon Nonce de ſe prêter à la perſecution qu'on vouloit me ſuſciter.

Cependant environ quatre-vingt Particuliers de Paris ſouſcrivirent pour l'Edition de Londres entre les mains du Sieur *Tiriot*; mais cet ar-

gent ayant été malheureuſement enlevé à ce Dépoſitaire, ſans que ce fut ſa faute ; je remis entiérement cette dette & je payai de mes deniers toutes les ſouſcriptions de ceux qui n'eurent pas les commodités néceſſaires pour faire venir l'Ouvrage d'Angleterre.

Cette Edition de Londres étoit précédée d'un Epitre dédicatoire que vous ne ſerez peut-être pas faché de voir ici :

A LA REINE D'ANGLETERRE.

MADAME,

» C'eſt le ſort de *Henri* IV. d'être protegé » par une Reine d'Angleterre ; il a été appuyé » par *Eliſabeth*, cette grande Princeſſe qui étoit » dans ſon tems la gloire de ſon ſexe. A qui ſa » Mémoire pourroit-elle être auſſi bien confiée, » qu'à une Princeſſe, dont les vertus perſonel- » les reſſemblent tant à celles d'*Eliſabeth* ?

» Votre Majeſté trouvera dans ce Livre des » vérités bien grandes & bien importantes ; la » Morale à l'abri de la ſuperſtition ; l'eſprit de » liberté également éloigné de la révolte & de » l'oppreſſion ; les droits des Rois toujours aſ- » ſurés, & ceux du peuple toujours défendus.

» Le même eſprit dans lequel il eſt écrit, me » fait prendre la liberté de l'offrir à la ver- » tueuſe Epouſe d'un Roi, qui, parmi tant de » Têtes couronnées, jouit preſque ſeul de » l'honneur ſans prix de gouverner une Nation » libre, & d'un Roi qui fait conſiſter ſon pou- » voir à être aimé, & ſa gloire à être juſte.

» Notre *Deſcartes*, le plus grand Philoſophe » de l'Europe, avant que le Chevalier *Newton* » parut, a dédié ſes principes à la célébre Prin-

» ceſſe Palatine *Elizabeth*, non pas, dit-il, parce » qu'elle étoit Princeſſe ; car les vrais Philo- » ſophes reſpectent les Princes & ne les flattent » point ; mais parce que de tous ſes Lecteurs, » il la regardoit comme la plus capable de ſen- » tir & d'aimer le vrai.

» Permettez-moi, MADAME, (ſans me » comparer à *Deſcartes*,) de dédier de même » la *Henriade* à votre Majeſté, non-ſeulement » parce qu'elle protege les Sciences & les Arts, » mais encore parce qu'elle en eſt un excellent » Juge.

» Je ſuis avec ce profond reſpect qui eſt dû » à la plus grande vertu & au plus haut » rang, &c. &c.

La Reine d'Angleterre accueillit favorablement cette Dédicace, & le Roi m'envoya deux mille écus & protegea l'Auteur & l'Ouvrage. L'un & l'autre étoient alors perſecutés à Paris. On ne ſçauroit croire à quel point l'envie des Auteurs ſe ſignala. On écrivit cent Brochures calomnieuſes contre moi ; on joua la *Henriade* ſur le Théâtre qu'on nomme de la Comédie Italienne, & ſur celui de la Foire. Mais toute cette cabale & cet acharnement ne purent empêcher le ſuccès de la *Henriade* ; on en fit plus de vingt Editions, pluſieurs Chants en furent traduits en vers Italiens par le Marquis *Maffei*, par Monſieur *Ortolani* & par Monſieur *Menei* ; il fut traduit entiérement en vers Anglois par Monſieur *Lokman*, & en vers Allemands par Madame *Godſcheit* & par d'autres ; en vers Hollandois par Monſieur *Faitema*. La Lettre de Monſieur *Coſchi*, célébre Lecteur de Piſe, prouve le cas que les Italiens font de cet Ouvrage. Vous avez la traduction de cette

Lettre, faite par un Chambellan du Roi de Suéde, qui étoit alors envoyé de Holſtein à Paris.

En 1736. le Roi de Pruſſe, alors Prince Royal, fit commencer à Londres une Edition gravée de la *Henriade*, avec des vignettes à chaque page; il honora même cette entrepriſe d'une Préface qu'il daigna compoſer lui-même, & cet honneur ſi rare fut le plus beau dédommagement de tout ce qu'eut à ſouffrir dans ſa Patrie. L'avenement du Prince de Pruſſe au Thrône & les guerres qu'il eut à ſoutenir, empêcherent l'exécution d'un projet ſi honorable aux Arts; mais qui exigeoit très-grandes dépenſes.

Dans le court ſéjour que je fis en Angleterre, j'appris aſſez d'Anglois pour écrire en cette Langue. On imprima en effet à Londres, un Eſſai ſur la Poëſie Epique en Anglois, & il y en a cinq Editions. L'Abbé *Des-Fontaines* traduiſit cet Ouvrage en François & le fit imprimer à Paris chez *Chaubert*; mais cet Auteur ſçachant médiocrement l'Anglois, fit pluſieurs fautes conſidérables dans cette traduction, & je fus obligé d'en donner une Verſion nouvelle moi-même; c'eſt celle qu'on imprima à la fin du Poëme. J'y ai depuis changé beaucoup de choſes, & c'eſt preſque un Ouvrage nouveau aujourd'hui.

LETTRE VII.

Œdipe ; ſortie de la Baſtille.

J'Avois fait la Tragedie d'*Œdipe* avant que d'être renfermé à la Baſtille. Je compoſai cette Piéce à l'âge de dix-neuf ans, elle fut jouée en 1718. quarante-cinq fois de ſuite. Ce fut le Sieur *Dufrêne*, célébre Acteur de mon âge, qui joua le rôle d'*Œdipe*, Mademoiſelle *Desmarès*, très-grande Actrice, joua celui de *Jocaſte*, & quitta le théatre quelque tems après.

On a prétendu que je devois ma liberté à cette Tragédie. Voici ce que je lis dans une de ces Brochures dont nous ſommes inondés. »Monſieur de *Voltaire* étoit à la Baſtille, lorſ-»qu'on repréſentoit ſa Tragédie d'*Œdipe*. Mon-»ſieur le Duc d'*Orleans* Régent, par ordre »duquel il y étoit, s'étant trouvé à une des »répreſentations de cette Piéce, en fut ſi char-»mé, qu'il rendit la liberté au priſonnier. »Monſieur de *Voltaire* vint ſur le champ en re-»mercier le Prince qui lui dit : *Soyez ſage & »j'aurai ſoin de vous. Je vous ſuis infiniment »obligé*, répondit Monſieur de *Voltaire ; mais »je ſupplie Votre Alteſſe de ne plus ſe charger »de mon logement ni de ma nourriture.* »

Rien n'eſt plus faux, du moins par rapport à *Œdipe*. Ma liberté ne fut point une grace ; je ne la dus qu'à ma juſtification (*a*) ; celui qui avoit cauſé mon malheur, ſigna lui-même les larmes aux yeux, le déſaveu de ſa calomnie

(*a*) *C'eſt-à-dire à mes Parens & à leurs Protecteurs.*

en préſence de deux perſonnes de conſidération qui ſignerent après lui. Monſieur le Marquis de la V*** eut la bonté de faire voir ce certificat à Monſeigneur le Régent, qui reconnut combien j'étois innocent, & qui m'honora de ſes bienfaits.

Ne croyez pas que je le compte parmi les preuves de mon innocence, cette bonté pourroit n'être qu'une marque de ſa clémence; il étoit au nombre des Princes, qui par des bienfaits, ſçavent lier à leur devoir ceux même qui s'en ſont écartés. Une preuve plus sûre de mon innocence, c'eſt qu'il daigna dire que je n'étois point coupable.

Si *Œdipe* ne fut pas utile à ma liberté, il ne le fut pas davantage à mon repos. Vous ſçavez que j'oſai traiter ce ſujet, il y a quarante-ſept ans. J'ai encore la Lettre de Monſieur *Dacier*, à qui je montrai le troiſieme Acte imité de *Sophocle*. Il m'exhorte dans cette Lettre de 1714. à introduire les Chœurs, & à ne point parler d'amour dans un ſujet où cette paſſion eſt ſi impertinente. C'étoit me conſeiller de me promener dans les ruës de Paris avec la robe de *Platon*. J'eus bien de la peine ſeulement à obtenir que les Comédiens de Paris vouluſſent exécuter les Chœurs qui paroiſſent trois ou quatre fois dans la Piéce; j'en eus bien davantage à faire recevoir une Tragédie preſque ſans amour. Les Comédiennes ſe mocquerent de moi quand elles virent qu'il n'y avoit point de rôle pour l'Amoureuſe. On trouva la Scène de de la double confidence entre *Œdipe* & *Jocaſte*, tirée en partie de *Sophocle*, tout-à-fait inſipide. J'étois extrêmement jeune, je crus qu'ils avoient raiſon. Je gatai ma Piéce pour leur plaire, en affadiſſant par des ſentimens de tendreſſe un

ſujet qui le comporte ſi peu. Le froid reſſouvenir des anciennes amours de *Philoctete* & de *Jocaſte*, me paroît inſuportable. Il y a d'ailleurs d'autres défauts & ſur-tout trop de déclamation (*b*).

Si vous me demandez pourquoi je n'ai pas corrigé ce que je condamne ; je répondrai qu'il y a ſouvent dans un Ouvrage des défauts qu'on eſt obligé de laiſſer malgré ſoi, & d'ailleurs il y a peut-être autant d'honneur à avouer ſes fautes qu'à les corriger. J'ajoûterai encore que j'en ai ôté autant qu'il en reſte. Chaque répreſentation de mon *Œdipe* étoit pour moi un examen ſévére, où je recueillois les ſuffrages & les cenſures du Public, & j'étudiois ſon goût pour former le mien. Il faut que j'avoue que Monſeigneur le Prince de *Conti* eſt celui qui me fit les critiques les plus judicieuſes & les plus fines.

(*b*) *Si M. de V. vouloit être auſſi ſincere ſur ſes autres Ouvrages, quels Eloges ne mériteroit-il point ! & que de Critiques anéantis ! Ils rentreroient dans leur état naturel, c'eſt-à-dire, dans le néant, dès que Mr. de V. feroit leur office.*

LETTRE VIII.

Mariamne ; querelles avec Rouſſeau.

LA *Mariamne* fut jouée en 1724. pour la premiere fois. *Baron* qu'on a ſurnommé l'*Æſopus* des François, joua le rôle d'*Herode ;* mais il étoit trop vieux pour ſoutenir ce caractère violent. *Adrienne* le *Couvreur*, la meilleure Comédiene qui ait jamais été, repréſenta *Mariamne*. Je faiſois mourir cette Princeſſe par le poiſon, que je lui donnois ſur le théâtre. C'étoit vers le tems des Rois que la Piéce fut jouée ; un Petit-Maître dans le Parterre, voyant donner la coupe empoiſonnée à *Mariamne*, s'aviſa de crier, *la Reine boit.* Tous les François ſe mirent à rire, & la Piéce ne fut point achevée. On la redonna l'année ſuivante. On fit mourir *Mariamne* d'un autre genre de mort : la Piéce eut quarante Repréſentations.

Le Sr. *Rouſſeau*, qui commençoit à être un peu jaloux de l'Auteur, fit alors une *Mariamne*, d'après l'ancienne Piéce de *Triſtan*, il l'envoya aux Comédiens qui n'ont jamais pû la jouer, & au Libraire *Didot*, qui n'a jamais pû la vendre. Ce fut-là l'origine de la longue querelle que j'ai eu avec lui. Il m'avoit loué juſqu'alors, mais il changea de ton.

Note ſur la Lettre précédente.

Cela eſt vrai, voilà ce que je trouve dans une Lettre de Rouſſeau, dattée de 1712. au ſujet

de Mr. de *Voltaire* qu'on nommoit auſſi *Arouet*. » J'ai reçu une fort jolie Lettre du jeune Mr. » *Arouet*, accompagnée d'une Ode dans laquelle » il y a beaucoup d'eſprit. Je vous prie de lui » témoigner l'eſtime que je fais de ſa perſonne » & de ſon mérite. » Dans une autre de 1715. » Vous me ferez plaiſir de m'envoyer les Vers » de Mr. *Arouet*. C'eſt un jeune homme qui a » bien de l'eſprit, & il en peut faire un bon » uſage, s'il veut ſuivre les avis que je lui ai » donnés, toutes les fois qu'il me les a deman- » dés. » Dans une de 1719. » Mr. *Arouet* m'a » envoyé ſon *Œdipe* avec une fort belle Lettre ; » je ne ſuis point ſurpris du grand ſuccès de » cette Piéce, elle le mérite aſſurement, & il » s'en faut bien peu que je n'aie atteint toute la » perfection dont ſon ſujet étoit capable. » Enfin dans une autre de 1722. on trouve ces paroles remarquables. » Monſieur de *Voltaire* a » paſſé onze jours à Bruxelles ; il a eu la bonté » de me confier ſon Poëme pendant cinq ou ſix » jours. Je puis vous aſſurer que cela lui fera » un très-grand honneur. Notre Nation avoit » beſoin d'un Ouvrage comme celui-là. L'œco- » nomie en eſt admirable, & les Vers parfai- » tement beaux ; à quelques endroits près, » ſur leſquels il eſt entré dans ma penſée. Je n'y » ai rien trouvé qui puiſſe être critiqué raiſon- » nablement. » Je trouve encore dans une Lettre que *Rouſſeau* écrivit en 1719. à Mr. de *Voltaire* lui-même. » Il y a long-tems que je vous re- » garde comme un homme deſtiné à faire un » jour la gloire de ſon ſiécle. » Et quelques Pages après. » J'exige de vous une amitié auſſi » ſincére & auſſi tendre que la mienne. » *Mais voyez l'Avertiſſement qui ſe trouve après la Lettre XL.*

LETTRE IX.

Brutus ; Voyage en Angleterre.

VOUS avez déjà vû, mon cher ami, que j'étois en Angleterre en 1727. J'y paſſai deux années dans une étude continuelle de la langue & des chef-d'œuvres des Anglois. C'eſt-là que naquit la Tragédie de *Brutus*. Vous vous ſouvenez que lorſque j'étois retiré à Wandsworth, chez mon ami Monſieur *Faukener*, ce digne & vertueux citoyen, je m'occupai chez lui à écrire en proſe Angloiſe le premier Acte de cette Piéce, à peu près tel qu'il eſt aujourd'hui en vers François. Je vous en parlois quelquefois, & nous nous étonnions, qu'aucun Anglois n'eut traité ce ſujet, qui de tous eſt peut-être le plus convenable à votre Théatre. Vous m'encouragiez à continuer un Ouvrage ſuſceptible de ſi grands ſentimens. Mais à mon retour en France, je me trouvai embarraſſé, lorſque je voulus compoſer une Tragédie Françoiſe. Je m'étois preſque accoûtumé à penſer en Anglois : je ſentois que les termes de ma langue ne venoient plus ſe preſenter à mon imagination avec la même abondance qu'auparavant ; c'étoit comme un ruiſſeau dont la ſource avoit été détournée. Enfin j'achevai *Brutus*.

Cette Tragédie fut jouée pour la premiere fois en 1730. C'eſt de toutes mes Piéces qui eut en France le moins de ſuccès aux Repréſentations ; elle ne fut jouée que ſeize fois, & c'eſt celle qui a été traduite en plus de langue, & que les Nations étrangeres aiment le mieux.

LETTRE X.

Lettres Philoſophiques ; Querelle avec Jore.

J'ÉCRIVIS ces Lettres lorſque j'étois en Angleterre en 1727. Elles coururent longtems manuſcrites. Monſieur *Lokman* les traduiſit en Anglois, & elles furent d'abord imprimées en cette langue. On fit enſuite de cette traduction Angloiſe une traduction Françoiſe ; ainſi de traduction en traduction, l'Ouvrage fut infiniment altéré. On y ajouta beaucoup de choſes qui n'étoient pas de moi. Enfin j'en fis une Edition avec le Sr. *Jore*, Libraire de Rouën en 1730. Un des hommes les plus reſpectables du Royaume, ſçavant en Théologie comme dans les Belles-Lettres, m'avoit dit en préſence de dix perſonnes, chez Madame de *Fontaine-Martel*, qu'en changeant ſeulement vingt lignes dans l'Ouvrage, il mettroit ſon Approbation au bas. Sur cette confiance, je lui fis achever l'Edition. Six mois après, j'appris qu'il ſe formoit un parti pour me perdre, & que d'ailleurs Mr. le Garde des Sceaux ne vouloit pas que l'Ouvrage parut. Je fis enſevelir cette Edition, mais mon malheureux Livre n'en vit pas moins le jour.

Jore m'avoit donné deux Exemplaires dont l'un fut prêté à Madame de ***, & l'autre tout découſu fut donné à *F***, Libraire, qui ſe chargea de le faire relier pour Monſieur ***, à qui il devoit être confié pour quelques jours.

*F***, par la plus lache des perfidies, copia le Livre toute la nuit, avec *R***, petit Libraire,

de Paris, & tous deux le firent imprimer ſecretement. Ils attendirent que je fuſſe à la campagne, à ſoixante lieuës de Paris, pour mettre au jour leur larcin. La premiere Edition qu'ils en firent étoit preſque débitée, & je ne ſçavois pas que le Livre parut. J'appris cette triſte nouvelle & l'indignation du Gouvernement qui rejaillit ſur moi.

Cette malheureuſe Edition fut encore la ſource d'une querelle entre moi & l'Imprimeur. On le porta à m'intenter un Procès, & on compoſa ſous ſon nom un *Factum* odieux, qui fut condamné & ſuprimé juridiquement. *Jore* reconnut ſon tort & le repara. Il m'écrivit une Lettre pour me témoigner ſon regret du mal que d'autres avoient fait, en ſe ſervant de ſon nom. La voici :

MONSIEUR,

» Je vous ſupplie d'excuſer le mauvais état » de ma fortune & la ſouſtraction de tous mes » Papiers, qui m'a empêché juſqu'ici de recon- » noître le mauvais procédé de ceux qui ont » abuſé de mon malheur, pour me forcer, en » me trompant, à vous faire un Procès injuſte, » & à laiſſer imprimer un *Factum* odieux. Je » les déſavoue tous deux entiérement. La malice » de votre ennemi n'a ſervi qu'à me faire encore » mieux reconnoître la bonté de votre caractère. » Ayez celle de me pardonner d'avoir écouté de » ſi mauvais conſeils. Je vous jure que je m'en » ſuis repenti, au moment même que j'avois le » malheur de laiſſer agir ſi indignement contre » vous. J'ai bien reconnu combien on m'avoit » trompé. Vous n'ignorez pas la méchanceté de » celui qui m'a conſeillé ; voilà à quoi elle s'eſt » portée,

» portée, on s'eſt ſervi de moi pour vous nuire. » J'en ſuis ſi faché, que je vous promets de » ne jamais voir ceux qui m'ont forcé à vous » manquer à ce point, & je reparerai le tort » extrême que j'ai eu, par l'atachement conſ- » tant que je veux vous vouer toute ma vie, » comme à mon ancien bienfaiteur. Je vous » prie, MONSIEUR, de me rendre votre bien- » veillance, & de croire que mon cœur n'a » jamais eu de part à la malice de vos enne- » mis. Oui, c'eſt mon ſeul cœur qui m'engage » à vous le dire; & j'ai l'honneur d'être avec » un très-profond reſpect, MONSIEUR, » Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur.

A Paris, ce 30. *Décembre* 1738.

Note ſur la Lettre précédente.

François Jore, Imprimeur Libraire de Rouen, logea chez lui M. de V. pendant un ſejour de ſept mois qu'il y fit en 1731. déguiſé en Seigneur Anglois. Après avoir paſſé quelque tems à la ville, il alla rétablir ſa ſanté à la campagne, où il vecut comme dans l'âge d'or, d'herbes, d'œuf frais & de laitage. Milord V*** reconnoiſſant envers ſon hôte, partit pour Paris, en payant ſur le pied de dix ſols par jour, un valet arrêté à vingt, en donnant vingt-quatre ſols à la ſervante & ſix livres à la jardiniaire, qui lui fourniſſoit ces alimens champêtres.

Dès qu'il fut arrivé à la Capitale, il écrivit à *Jore* de venir le trouver pour une affaire importante; le Libraire obéit & ſe rendit chez Madame de *Fontaine-Martel*, où il avoit établi ſon domicile juſqu'à la mort de cette Dame, après laquelle il prit la maiſon du Sieur des

Moulins, Marchand de bled & ſon Aſſocié dans ce commerce.

La grande affaire dont il s'agiſſoit, étoit l'impreſſion des *Lettres Philoſophiques*, pour leſquelles il diſoit avoir un permiſſion verbale. Ce Livre faiſant un bruit ſcandaleux, M. de V. trouva un expédient admirable pour ſe tirer d'affaire. *Jore* étoit en Procès avec *Ferrand*, Imprimeur de Rouën, qui avoit contrefait un Livre, dont ſon Confrere avoit le privilège. M. de V. conſeilla à *Jore* de faire donner ſous main, le manuſcrit de ſon Ouvrage à *Ferrand*; il ne manquera, lui dit-il, de tomber dans le piége, de l'imprimer; l'Edition ſera ſaiſie à propos, & les Supérieurs inſtruits que le Manuſcrit m'a été volé, ne me rendront pas reſponſable des Editions qui pourroht paroître. Par ce moyen j'aurai la liberté de publier la mienne ſans obſtacle, & nous ſerons l'un & l'autre à l'abri.

Cependant un Exemplaire de l'Edition de *Jore* prêté à M. de V. ſervit à une contrefaction, & toute l'Edition du Libraire de Rouën ayant été ſurpriſe, il fut deſtitué de ſa Maîtriſe par un Arrêt du Conſeil au mois de Septembre 1734. Réduit à la miſére, il demanda à M. de V. le payement de l'Impreſſion de ſon Livre. Ce Poëte, pour ſe mettre à couvert de toutes pourſuites, avoit écrit deux Lettres au Magiſtrat, dans leſquelles il accuſoit *Jore* d'avoir mis au jour ſon Edition, malgré l'offre qu'il lui en avoit faite d'en payer le prix.

Il reçut ce Libraire aſſez mal; enfin après pluſieurs négociations, il propoſa de couper la dette par la moitié. *Jore* ne pouvant rien obtenir davantage, le fit aſſigner. L'illuſtre Poëte s'avança juſqu'à cent piſtoles, on lui en demandoit cent quarente. Ces offres n'étant

acceptées, il oppoſa à *Jore* une fin de non recevoir. Ce fut alors que cet Imprimeur publia le fameux Mémoire, où il devoile ſes manœuvres touchant la vente de ſes Ouvrages, qu'il fait imprimer à ſes fraix. Après en avoir détaillé par lui-même une partie, il vend, dit-il, à un Libraire le ſurplus de l'Edition qui tombe tout de ſuite par une nouvelle.

Le Mémoire de *Jore* montroit M. de V. ſous des couleurs trop odieuſes, pour qu'il ne cherchat à le faire ſupprimer; il obtint en effet une ſuppreſſion; mais ce fut après s'être arrangé avec le Libraire, qui ſéduit par les eſpérances qu'on lui donnoit, promit d'écrire une Lettre, pour reparer le tort qu'il avoit eu de lui declarer un procès injuſte. M. de V. fit lui-méme le modéle de la Lettre; & c'eſt celle qu'on a vu ci-devant. Mais cette Lettre, reméde imaginaire à des maux très-réels, ne détruiſit en aucune façon l'impreſſion, que les Faits avancés dans le Mémoire de *Jore*, au ſujet du commerce de M. de V. en Manuſcrits, avoient fait ſur le Public.

LETTRE XI.

Zaïre.

CETTE Piéce fut repréſentée le 13. Août 1732. Pluſieurs Dames m'avoient reproché qu'il n'y avoit pas aſſez d'amour dans mes Tragédies. Je leur répondis que je ne croyois pas que ce fut la véritable place de l'amour; mais puiſqu'il falloit abſolument des Heros

amoureux, il en feroit tout comme un autre. La Piéce fut achevée en 18. jours. Elle eut un grand ſuccès. On l'appelle à Paris, *Tragédie Chrétienne*, & on l'a jouée fort ſouvent à la place de *Polyeucte*.

Zaïre eſt la premiere Piéce de Théâtre dans laquelle j'aye oſé m'abandonner à toute la ſenſibilité de mon cœur. C'eſt la plus tendre des Tragédies que j'ai faites. Je croyois dans l'âge même des paſſions les plus vives, que l'amour n'étoit point fait pour le Théâtre Tragique. Je ne regardois cette foibleſſe, que comme un défaut charmant qui aviliſſoit l'art des *Sophocles*.

Je cherchai du moins à couvrir cette paſſion de toute la bienſéance poſſible; & pour l'ennoblir, je crus devoir la mettre à côté de ce que les hommes ont de plus reſpectable. L'idée me vint de faire contraſter dans un même tableau, d'un côté l'honneur, la naiſſance, la patrie, la religion; & de l'autre, l'amour le plus tendre & le plus malheureux; les mœurs des Mahométans & celles des Chrétiens; la Cour d'un Soudan & celle d'un Roi de France; & de faire paroître pour la premiere fois, des François ſur la Scéne Tragique. Je n'ai pris dans l'Hiſtoire que l'époque de la guerre de Saint *Louis*; tout le reſte eſt entiérement d'invention. L'idée de cette Piéce étant ſi neuve & ſi fertile, s'arrangea d'elle-même; & au lieu que le plan d'*Eriphile* (*a*) m'avoit beaucoup coûté, celui de *Zaïre* fut fait en un ſeul jour; & l'imagination échauffée par l'intérêt qui regnoit dans ce plan, acheva la Piéce en vingt-deux jours.

(*a*) *Mauvaiſe Piéce qui n'eut aucun ſuccès.*

Il entre peut-être un peu de vanité dans cet aveu : car où eſt l'Artiſte ſans amour propre ? mais je devois cette excuſe au Public, des fautes & des négligences qu'on a trouvées dans ma Tragédie.

LETTRE XII.

A MONSIEUR ***.

Le Temple du goût.

VOus avez vu, & vous pouvez rendre témoignage, comment cette bagatelle fut conçuë & executée. C'étoit une plaiſanterie de Société : vous y avez eu part comme un autre ; chacun fourniſſoit ſes idées ; & je n'ai guére eu d'autre fonction que celle de les mettre par écrit.

Monſieur de ** diſoit que c'étoit dommage que *Bayle* eut enflé ſon Dictionnaire de plus de deux cens Articles de Miniſtres & de Profeſſeurs Luthériens ou Calviniſtes ; qu'en cherchant l'Article de *Céſar*, il n'avoit rencontré que celui de *Jean Céſarius*, Profeſſeur à Cologne. Vous m'aſſuriez tous que vous aviez été aſſez ennuyés en liſant l'Hiſtoire de l'Académie Françoiſe, &c. &c. &c.

Enfin, voilà ce qui nous amuſa pendant plus de quinze jours. Les idées ſe ſuccedoient les unes aux autres ; on changeoit tous les ſoirs quelque choſe ; & cela a produit ſept ou huit Temples du goût abſolument différens.

Un jour nous y mettions les Etrangers, le lendemain nous n'admettions que les François. Les *Maffei*, les *Popes*, les *Bononcini* ont perdu

à cela plus de cinquante vers, qui ne ſont pas fort à regretter. Quoi qu'il en ſoit, cette plaiſanterie n'étoit point du tout faite pour être publique.

Une des plus mauvaiſes & des plus infidéles copies d'un des plus négligés broüillons de cette bagatelle, ayant couru dans le monde, a été imprimée ſans mon aveu ; & celui qui l'a donnée, quel qu'il ſoit, a très-grand tort.

Peut-être fait-on plus mal encore de donner cette nouvelle Edition : il ne faut jamais prendre le Public pour le confident de ſes amuſemens ; mais la ſottiſe eſt faite, & c'eſt un de ces cas où l'on ne peut faire que des fautes, &c. &c.

LETTRE XIII.

Epitre ſur la calomnie. Son Portrait.

CETTE Epître eſt de l'an 1734. je l'adreſſai à Madame la Marquiſe du *Chatelet* à laquelle j'avois dédié deux années auparavant l'Ode ſur le Fanatiſme. Elle fit beaucoup de bruit ; & les amis de *Rouſſeau* en firent une Edition, dans laquelle on gliſſa le nom de *Croſat* (*a*). Je ne connoiſſois & n'avois jamais vu ni Mr. *Croſat* l'aîné ni Monſieur ſon frere ; mais on vouloit me faire un ennemi de plus.

On publia vers le même tems mon Portrait, que vous avez vu depuis à la fin de l'*Oracle des nouveaux Philoſophes*. Il n'eſt pas je crois

(*a*) *Sont-ce les Ennemis de M. de V. qui ont gliſſé tant de noms illuſtres dans ſes Ouvrages imprimés à Genève ?*

reſſemblant. J'ai beaucoup plus de défauts qu'on ne m'en reproche dans cet Ouvrage, & je n'ai pas les talens qu'on m'y attribue ; mais je ſuis bien certain que je ne mérite point les réproches d'inſenſibilité & d'avarice que l'on me fait. Mon amitié pour vous me juſtifie de l'un, & mon bien prodigué à mes amis me met à couvert de l'autre. Quiconque eſt tant ſoit peu homme public eſt sûr d'être calomnié ; c'eſt un privilège dont je jouis depuis long-tems. On m'a dit que quelque bonne ame avoit fait un Portrait un peu moins méchant ; mais qu'on s'eſt bien donné de garde de le laiſſer imprimer. On a raiſon, les critiques empêchent les gens de broncher, & on ſe gâte par les louanges.

****

LETTRE XIV.

Alzire. Anecdote ſur M. Le-Franc.

J'Avois compoſé cette Tragédie avec beaucoup de ſoin. Le contraſte des mœurs Européennes & des mœurs Americaines regnoit dans toute la Piéce. Mais j'avois peur d'y avoir mis plus de travail que du genie. Je craignois la haine opiniâtre de mes ennemis, & je me tenois loin de toute eſpèce de Théâtre, lorſque j'appris qu'une perſonne inſtruite du ſujet de ma Tragédie en avoit parlé à Mr. *Le-Franc* qui ſe hâtoit de bâtir ſur mon fonds (*a*) &

(*a*) *C'eſt une pure fable, & les allarmes de M. de V. étoient déplacées. C'eſt pourtant cette chimère qui a donné naiſſance, 25. ans après à toutes les gentilleſſes dont le ſage Philoſophe des* Délices *a inondé Paris contre Mr. L. E.*

de faire jouer ſa Piéce. Je fus obligé d'écrire cette Lettre aux Comédiens qu'il tâchoit de gagner. Je crois devoir la remettre ſous vos yeux ; elle porte ſon explication avec elle: »Je ne ſçai, MESSIEURS, ſi vous avez lû »une Tragédie que j'avois compoſée il y a deux »ans, & dont je lus même chez moi les pre»mieres Scénes à Monſieur *Du-Freſne*. Je n'au»rois jamais oſé la préſenter au Théâtre. La »ſingularité du ſujet, la défiance où je dois tou»jours être ſur mes foibles Ouvrages, & le nom»bre de mes ennemis, m'avoient fait prendre »le parti de ne la jamais expoſer au Public. »J'ai appris que Mr. *L. F.* s'étant fait rendre »compte, il y a un an, du ſujet de ma Piéce, »en a depuis compoſé une à peu près ſur le »même plan, & qu'il s'eſt hâté de vous la »lire. Vous ſentez bien, MESSIEURS, que »tout le mérite de ce ſujet conſiſte dans la »peinture des mœurs Americaines, oppoſée »au portrait des mœurs Européennes. Du moins »c'eſt-là mon ſeul Ouvrage. Je ne doute pas »que M. *L. F.* qui a au-deſſus de moi les talens »de l'eſprit & l'imagination que donne la jeu»neſſe, n'ait embelli ſon Ouvrage par des »reſſources qui m'ont manqué. Mais il arriveroit »que ſi ſa Piéce étoit jouée la premiére, la »mienne ne paroîtroit plus qu'une copie de la »ſienne ; au lieu que ſi ſa Tragédie n'eſt jouée »qu'après, elle ſe ſoutiendra toujours par ſes »propres beautés. Je n'aurois jamais travaillé »ſur un plan choiſi par M. *L. F.* La conſidé»ration & l'eſtime que j'ai pour lui m'en au»roient empêché, autant que la crainte de »me trouver ſon rival.

»Il s'eſt diſpenſé d'un égard que j'aurois eu. »Au reſte, MESSIEURS, ſoyez perſuadés que

» si je crains de passer après lui, c'est unique-
» ment parce que ma Piéce ne soutiendroit
» pas la comparaison de la sienne. Votre in-
» térêt s'accorde en cela avec le plaisir du Pu-
» blic, qui applaudira toujours à M. *L. F.* en
» quelque tems que son Ouvrage paroisse, &
» la justice exige que celui qui a inventé le
» sujet passe avant celui qui l'a embelli. Je n'au-
» rai que la préférence dangereuse & passagére,
» d'être exposé le premier à la censure du Public.
» J'ai l'honneur d'être avec l'estime que j'ai pour
» ceux qui cultivent les Beaux Arts, & avec la
» reconnoissance que je dois à ceux qui ont si
» souvent orné mes foibles productions, & fait
» pardonner mes fautes. » Votre, &c. &c. &c.

J'obtins des Comédiens ce que je demandois d'eux. Ma Piéce fut jouée & applaudie.

LETTRE XV.

Succès d'Alzire.

A MONSIEUR ***.

LE succès de mes Américains est d'autant plus flatteur pour moi, mon cher Monsieur, qu'il justifie votre amitié pour ma personne & votre goût pour mes Ouvrages. J'ose vous dire que les sentimens vertueux qui sont dans cette Piéce, sont dans mon cœur, & c'est ce qui fait que je compte beaucoup plus sur l'amitié d'une personne comme vous dont je suis connu, que sur les suffrages d'un Public toujours inconstant qui se plaît à élever des idoles pour les détruire, & qui depuis long-tems passe la moitié

de l'année à me louer & l'autre à me calomnier. Je ſouhaiterois que l'indulgence avec laquelle cet Ouvrage vient d'être reçu, put encourager notre grand Muſicien *Rameau*, à réprendre en moi quelque confiance & à achever ſon Opéra de *Samſon* ſur le plan que je me ſuis toujours propoſé. J'avois travaillé uniquement pour lui : je ne m'étois écarté de la route ordinaire dans le Poëme, que parce qu'il s'en écarte dans ſa Muſique. J'ai cru qu'il étoit tems d'ouvrir une carriére nouvelle à l'Opéra. Comme ſur la Scéne Tragique les beautés de *Quinault* & de *Lully* ſont devenues des lieux communs, il y aura peu de gens aſſez hardis pour conſeiller à Monſieur *Rameau* de faire de la Muſique pour un Opéra dont les deux premiers Actes ſont ſans amour ; mais il doit être aſſez hardi pour ſe mettre au-deſſus du préjugé. Il doit m'en croire & s'en croire lui-même. Il peut compter que le rôle de *Samſon*, joué par *Chaſſé*, fera autant d'effet au moins que celui de *Zamore*, joué par *Du-Freſne* : tachez de perſuader cela à cette tête à doubles croches. Que ſon intérêt & ſa gloire l'encouragent ; qu'il me promette d'être entiérement de concert avec moi ; ſur-tout qu'il n'uſe pas ſa Muſique en la faiſant jouer de maiſon en maiſon. Qu'il orne de beautés nouvelles les morceaux que je lui ai faits. Je lui enverrai la Piéce quand il le voudra. Monſieur de *Fontenelle* en ſera l'Examinateur. Je me flatte que Mr. le Prince de *Carignan* le protégera, & qu'enfin ce ſera de tous les Ouvrages de ce grand Muſicien, celui qui, ſans contredit, lui fera le plus d'honneur.

A Cirey, Février 1736.

LETTRE XVI.

Correſpondance avec le Roi de Pruſſe.

J'Ai reçu une Lettre bien ſinguliére du Prince Royal de Pruſſe. Je vous en enverrai une copie. Il m'écrit comme *Julien* écrivoit à *Libanius*: c'eſt un Prince Philoſophe ; c'eſt un homme & par conſéquent une choſe bien rare. Il n'a que vingt-quatre ans ; il mépriſe le Thrône & les plaiſirs, & n'aime que la ſcience & la vertu. Il m'invite à le venir trouver ; mais je lui mande qu'on ne doit jamais quitter ſes amis pour des Princes, & je reſte à Cirey. Si *Greſſet* va à Berlin, apparemment qu'il aime moins ſes amis que moi. J'ai envoyé à notre ami *Tiriot* la réponſe de *Libanius* à *Julien*. Il doit vous la communiquer.

A Cirey, le 10. *Septembre* 1736.

LETTRE XVII.

L'Enfant prodigue.

CETTE Piéce fut d'abord un ſecret entre Monſieur d'*Argental*, Madlle. *Quinault* & moi. Je la compoſai dans quinze jours ; mais le ſecret fut bientôt éventé. Elle fut jouée le 10. Octobre 1736. & eut environ trente Repréſentations. Les Juges peu éclairés la mirent ſur le compte de diverſes perſonnes très-eſtimées ; mais les gens de goût penſerent qu'elle étoit de moi, quoique le ſtile de la *Henriade* & d'*Alzire* ſoit ſi différent de celui de cette Comédie qu'il ne permet guére d'y reconnoître la même main.

LETTRE XVIII.

Le Mondain.

CE badinage fut compoſé en 1736, immédiatement après le ſuccès de la Tragédie d'*Alzire*. Ce ſuccès anima tellement mes ennemis littéraires, que l'Abbé *Des-Fontaines* alla dénoncer cette petite plaiſanterie à un Prêtre nommé C..... qui avoit du crédit ſur l'eſprit du Cardinal de *Fleury*. *Des-Fontaines* falſifia l'Ouvrage, y mit des vers de ſa façon comme il avoit fait à la *Henriade*. L'Ouvrage fut traité de ſcandaleux, & l'Auteur de la *Henriade*, de *Mérope*, de *Zaïre*, fut obligé de s'enfuir de ſa patrie. Le Roi de Pruſſe m'offrit alors le même azile qu'il me donna depuis ; mais j'aimai mieux alors aller retrouver mes amis dans ma patrie, après avoir fait quelques ſéjours en Hollande.

LETTRE XIX.

De Madame la Marquiſe du Chatelet à Monſieur Berger (a), après le départ de Mr. de Voltaire pour la Hollande.

VOUS donnez, MONSIEUR, des conſeils à Monſieur de *Voltaire*, dont il n'a pas beſoin. Il n'a jamais écrit ni contre le Gouver-

(a) *Ami de Monſieur de Voltaire.*

nement

nement ni contre la Religion. Il reſpecte l'un & l'autre. Tous ſes Ouvrages portent le caractère d'un bon Citoyen & d'un Chrétien éclairé. Je ne citerai que la *Henriade* & *Alzire* qui devoient ſervir de témoignages de ſa façon de penſer, & de défenſe contre les petits Ouvrages qu'on lui attribue, ou qu'on envenime. Votre amitié s'eſt emportée trop loin. Vous auriez dû obſerver un peu davantage que de donner de pareils conſeils à votre ami; c'eſt le ſuppoſer coupable & riſquer que les gens, qui peuvent voir vos lettres, croient qu'il a mérité les injuſtices qu'il eſſuye. Il attendoit d'une amitié ſage & éclairée comme la vôtre, que, bien-loin de lui reprocher un badinage innocent, que ſes ennemis ont apparemment falſifié, vous vous éléveriez avec force & avec courage contre la baſſe jalouſie & la ſuperſtition de ceux qui oſent le condamner. Il n'en ſent pas moins vivement l'intérêt que vous prenez à ce qui le regarde. Vous croyez bien qu'il eſt à préſent à l'abri d'être accablé par la perſécution. En quelque lieu du monde qu'il ſoit obligé de vivre, je ſuis sûre que vous n'oublierez jamais l'amitié & la conſidération que vous avez pour lui, & que ces deux ſentimens regleront toujours vos démarches ſur ce qui le regarde. Il vous aime & vous eſtime véritablement. Il faut eſpérer qu'un jour on rendra plus de juſtice dans ſon pays à un homme qui en fait la gloire, ainſi que celle de l'humanité.

LETTRE XX.

Elemens de la Philoſophie de Newton.

A Cirey le 14. Mai 1738.

IL y a long-tems que je ne m'occupe uniquement que de Phyſique. Je ne comptois pas que les *Elemens de Newton* (*a*) paruſſent ſi-tôt. Je ne les ai point encore ; mais ce que je peux dire, c'eſt qu'il n'y a point d'exemple d'une audace & d'une impertinence pareille, de la part des Libraires de Hollande. Ils n'ont pas attendu la fin de mon Manuſcrit. Ils oſent donner le livre imparfait, non corrigé, ſans table, ſans errata. Les quatre derniers Chapitres manquent abſolument. Je ne conçois pas comment ils en peuvent vendre deux Exemplaires. Leur précipitation mériteroit qu'ils fuſſent ruinés. Ils ſe ſont empreſſés, graces à l'*Auri ſacra Fames*, de vendre le Livre ; & le Public curieux & ignorant, l'achette comme on va en foule à une Piéce nouvelle. L'Affiche de ces Libraires eſt digne de leur ſottiſe. Leur Titre n'eſt point aſſurement celui que je deſtinois à cet Ouvrage ; ce n'étoit pas même ainſi qu'étoit ce Titre dans les premieres feüilles imprimées que j'ai euës & que j'ai envoyées à

(*a*) *Cette Edition ſe faiſoit du conſentement de Mr. de V. qui avoit révu une partie des Planches & des Epreuves ; mais quand un Livre eſt mauvais, il eſt bon d'en faire retomber la ſottiſe ſur l'Imprimeur.*

Monſieur le Chancellier. Il y avoit ſimplement : *Elemens de la Philoſophie de Newton.* Il faut être un vendeur d'Orviétan, pour y ajoûter : *à la portée de tout le monde*, & un imbecille pour penſer que la Philoſophie de *Newton* puiſſe être à la portée de tout le monde. Je crois que quiconque aura fait des études paſſables & aura exercé ſon eſprit à réfléchir, comprendra aiſément mon Livre ; mais ſi l'on s'imagine que cela peut ſe lire entre l'Opéra & le ſouper, comme un Conte de la *Fontaine*, on ſe trompe aſſez lourdement. C'eſt un Livre qu'il faut étudier. Quand Mr. *Algarotti* me lut ſes Dialogues ſur la lumiére, je lui donnai l'éloge qu'il méritoit, d'avoir répandu infiniment d'eſprit & de clarté ſur cette belle partie de la Phyſique ; mais alors il avoit peu approfondi cette matière. L'eſprit & les agrémens ſont bons pour des vérités qu'on effleure. Les *Dialogues des Mondes* qui n'apprennent pas grand choſe & qui d'ailleurs ſont trop remplis de la miſérable hypoteſe des tourbillons ſont pourtant un Livre charmant, par cela même que le Livre eſt d'une Phyſique peu recherchée & que rien n'y eſt traité à fonds ; mais ſi Mr. *Algarotti* eſt entré, depuis notre derniere entrevûë à Cirey, dans un plus grand examen des principes de *Newton*, ſon Titre *Per le Dame* ne convient point du tout, & ſa Marquiſe imaginaire devient aſſez déplacée. C'eſt ce que je lui ai dit, & voilà pourquoi j'ai commencé par ce trait qu'on me reproche, en parlant à une Philoſophe plus réelle. Je n'ai eu aucune intention de choquer l'Auteur des *Mondes*, que j'eſtime comme un des hommes qui font le plus d'honneur à ce monde-ci. C'eſt ce que je déclare publiquement dans les Mémoires envoyés à tous les Journaux.

***NOTE** au ſujet de la Lettre précédente tirée des Mémoires ſur Monſieur de* Fontenelle *par Monſieur l'Abbé* Troublet.

Comme je travaillois au Journal de Sçavans lorſque Monſieur de *Voltaire* publia pour la premiere fois les *Elemens de Newton*, il me fit remettre un Mémoire ſur l'Edition Hollandoiſe de ce Livre, pour être inſéré dans le Journal. Il y relevoit beaucoup de fautes de toute eſpéce dans les premieres feüilles de cettre Edition, les ſeules qu'il eut encore vûës; lorſqu'elles lui furent toutes parvenuës, il me fit l'honneur de m'écrire que ces fautes étoient *en ſi grand nombre & ſi conſidérables*, que le *Mémoire* qu'il m'avoit envoyé, *devenoit entiérement inutile.* Quelques jours après, il me dit dans une nouvelle Lettre, que depuis ſa derniere, les *Libraires Hollandois lui avoient promis de corriger leur miſérable Edition, & qu'il devoit avoir pour eux la condeſcendance de ne la point décrier.* Le Mémoire ne fut donc pas imprimé; mais les *Elemens*, &c. l'ayant été enſuite plus correctement à Londres, feuë Madame la Marquiſe du *Chatelet* m'envoya de Cirey, où Monſieur de *Voltaire* étoit alors avec elle, une Lettre concernant une eſpéce d'Extrait de l'Ouvrage, pour être inſerée dans le *Journal des Sçavans.* On la trouvera en Septembre 1738. Cette Lettre & cet Extrait ſont de Madame du *Chatelet* même. Elle ne m'en diſoit rien dans la Lettre particuliére qu'elle y joignit, mais je la devinai. Je le lui écrivis, & dans la réponſe dont elle m'honora, elle m'avoua que j'avois bien deviné.

Mr. de *Voltaire* avoit ajoûté à ſon Mémoire

un *Poſt Scriptum* aſſez étendu ſur Monſieur de *Fontenelle.* En voici l'occaſion.

Les Elemens, &c. dans l'Edition Hollandoiſe & dans pluſieurs des ſuivantes, commançoient par un Avant-propos qui a diſparu depuis, où l'Auteur parlant à Madame du *Chatelet*, lui diſoit.

» Ce n'eſt point ici une Marquiſe ni une Phi-» loſophie imaginaire. L'étude ſolide que vous » avez faite de pluſieurs nouvelles vérités, & » le fruit d'un travail reſpectable, ſont ce » que j'offre au Public pour votre gloire, pour » celle de votre ſexe & pour l'utilité de qui-» conque voudra cultiver ſa raiſon & jouir ſans » peine de vos recherches. Il ne faut s'attendre » à trouver ici des agrémens. Toutes les mains » ne ſçavent pas couvrir de fleurs les épines des » Sciences; je dois me borner à tacher de bien » concevoir quelques vérités, & à les faire voir » avec ordre & clarté. Ce ſeroit à vous à leur prê-» ter des ornemens. » Voici maintenant l'Addition que Monſieur de *Voltaire* fit à ſon Mémoire.

» On vient de m'avertir qu'on fait une appli-» cation auſſi mal fondée qu'injurieuſe de ces » mots, par leſquels j'avois commencé *ces Eſſais* » *ſur les Elemens de Newton : Ce n'eſt point ici* » *une Marquiſe, ni une Philoſophie imaginaire.* » Je ſuis ſi éloigné d'avoir eu en vûë l'*Auteur* » *de la Pluralité des Mondes*, que je déclare » ici publiquement que je regarde ſon Livre » comme un des meilleurs qu'on ait jamais » faits, & l'Auteur comme un des plus eſti-» mables qui aient jamais été. Je ne ſuis pas » accoûtumé à trahir mes ſentimens, d'ailleurs » je ne crois pas qu'il ſoit poſſible de penſer » autrement.

» Lorſque j'eus l'honneur d'entendre à Cirey » les Dialogues Italiens de Mr. *Algarotti*, dans

» lesquels les principaux fondemens de la Phi-
» losophie de *Newton* me paroissoient établis
» avec beaucoup d'esprit, & ceux de *Descartes*
» ruinés avec force, je m'engagai de mon côté
» à combattre en françois pour la même cause,
» quoiqu'avec des armes extrêmement inégales.
» Je suppliai la personne respectable chez qui
» nous étions, de souffrir que je misse son nom
» à la tête des Elemens d'une Philosophie
» qu'elle entend si bien; & Mr. *Algarotti* nous
» dit que pour lui, puisque son Ouvrage étoit
» un Dialogue supposé & dans le goût de la
» *Pluralité des Mondes*, il le dédieroit à Mr.
» de *Fontenelle*. Je dis à Mr. *Algarotti* que j'étois
» très-faché de voir une Marquise en l'air dans
» son Ouvrage, & qu'il ne falloit point mettre
» un Etre imaginaire à la tête des vérités so-
» lides. Voilà ce qui donna lieu à ce commen-
» cement de mes Elémens, comme la Dame
» illustre & Mr. *Algarotti* peuvent en rendre té-
» moignage. J'ajouterai seulement qu'il seroit
» difficile de sçavoir qui de nous trois estime
» plus l'*Auteur des Mondes*, & étudie plus sou-
» vent ses extraits de l'Académie; ce n'est pas
» moi qui en profite le plus : voilà tout ce que
» je puis dire, & j'ai de quoi confondre toute
» application maligne qu'on voudroit faire. »

Dans la Lettre où Mr. de *Voltaire* m'avoit dit que son Mémoire étoit devenu inutile, il y avoit par *Post Scriptum* : » A l'égard du petit
» Article sur l'estime infinie que j'ai pour Mr.
» de *Fontenelle*, & sur l'application qu'on fait
» du commencement de mon Livre, c'est ce
» qui me tient le plus au cœur. »

Enfin dans une Lettre que Mr. de *Voltaire* m'écrivit quelques jours après la précédente, je trouvai encore ce *Post Scriptum*.

» Je prie que l'Article concernant l'*Auteur* » *des Mondes* ſubſiſte toujours. »

L'Article eut le ſort du Mémoire ; il ne ſubſiſta point, & ne fut point imprimé dans le *Journal des Sçavans*. On ſera ſans doute curieux d'en ſçavoir la raiſon, Mr. de *Voltaire* me permettra de la dire. Mr. l'Abbé *Bignon* qui préſidoit alors au Journal, ſe défiant (*a*) un peu de la ſincerité de l'Article, crut que le Public s'en défieroit auſſi, & en conclut qu'il ne pouvoit que faire tort à Mr. de *Fontenelle* & à Mr. de *Voltaire* même. On voit bien que je ne penſois pas comme lui, puiſque je fais imprimer ce petit morceau. Je ſçavois pourtant, comme lui, que Mr. de *Voltaire* avoit ſouvent plaiſanté, tant de vive voix que par écrit, ſur le compte de Mr. de *Fontenelle*. Je ſçais qu'il l'a fait encore depuis, & peut-être le fera-t-il encore. Mais un bon mot ne prouve rien, pas même le ſentiment de celui qui le dit. Il ſe préſente, on le lache ; on va même juſqu'à l'écrire, juſqu'à en faire une Epigramme. Cela ne prouve davantage. *Le François*, dit quelque part l'Abbé *Du-Bos*, *ne mépriſe pas tout ce dont il rit*, & Mr. de *Voltaire* eſt plus François qu'un autre. Enfin il vaut trop lui-même & a trop d'égards, pour ne pas ſentir tout ce que vaut Mr. de *Fontenelle*.

Les témoignages d'eſtime qu'il a donnés à Mr. de *Fontenelle* doivent paroître d'autant plus ſincéres, qu'il y a mis de reſtrictions. Je ſçais qu'il en eſt de malignes & d'odieuſes, qui ne

---

(*a*) *Cette défiance étoit placée, car Mr. de* Voltaire *faiſoit alors le* Micromégas, *où Mr. de* Fontenelle *eſt très-peu ménagé.*

reſtreignent pas ſeulement, mais qui détruiſent & anéantiſent, & d'un éloge ſont une Satyre d'autant plus cruelle, qu'elle eſt plus perfide. Mais il me ſemble qu'il n'en eſt pas de même de celle de Mr. de *Voltaire*. Et par exemple, voici ce que je trouve dans une Lettre qu'il m'écrivit à peu près dans le même tems.

» Ce Pays fertile en Romans n'a produit » juſqu'à préſent qu'une Philoſophie romaneſque. » *Deſcartes* n'eſt connu, n'eſt révéré que par ſes » fautes. Sa *Géométrie* & ſa *Dioptrique* ſont preſ- » qu'inconnuës. Son nom ſeroit ignoré s'il » n'avoit fait que ces chef-d'œuvres. Tout le » monde s'entretient des Lettres du *Chevalier* » *d'Her....* & d'un *Ruiſſeau amant de la prairie ;* » & dix ou douze perſonnes admirent le Livre » de l'*Infini* en connoiſſance de cauſe. »

En citant de pareils traits ſur Monſieur de *Fontenelle*, je prouve que je fais ſon Hiſtoire avec autant de ſincérité que je crois que Mr. de *Voltaire* a fait ſon Eloge.

LETTRE XXI.

A MONSIEUR DE MAUPERTUIS.

Sur les Elémens de Newton.

A Cirey, le 22. Mai 1738.

J'APPRENDS dans le moment qu'on réimprime mon maudit Ouvrage ; je vais ſur le champ me mettre à le corriger ; il y a mille contre-ſens dans l'impreſſion. J'ai déjà corrigé

les fautes de l'Editeur ſur la lumiére ; mais ſi vous vouliez conſacrer deux heures à me corriger les miennes, & ſur la lumiére & ſur la péſanteur, vous me rendriez un ſervice dont je ne perdrois jamais le ſouvenir. Je ſuis ſi preſſé par le tems, que j'en ai la vûë toute éblouie : le torrent de l'avidité des Libraires m'entraîne ; je m'adreſſe à vous pour n'être point noyé. La femme de l'Europe la plus digne, & la ſeule digne peut-être de votre Société, joint ſes priéres aux miennes. On ne vous ſupplie point de perdre beaucoup de tems ; & d'ailleurs eſt-ce le perdre que catéchiſer ſon Diſciple ? C'eſt à vous à dire, quand vous n'aurez pas inſtruit quelqu'un, *Amici diem perdidi.*

Comptez que Cirey ſera à jamais le très-humble Serviteur de Kittis. Ma main ne vous a point écrit, parce que je ſuis dans mon lit ; mais mon cœur vous dit que je vous aimerai toute ma vie, autant que je vous admirerai.

Je crois que je viens de corriger aſſez exactement les fautes touchant la lumiére : je tremble de vous importuner ; mais au nom de *Newton* & d'*Emilie*, un petit mot ſur la péſanteur & ſur la fin de l'Ouvrage.

LETTRE XXII.

Le Fanatiſme.

JE compoſai cette Piéce en 1736. & dès lors j'en envoyai une copie au Prince Royal depuis Roi de Pruſſe, qui cultivoit les Lettres avec des ſuccès ſurprenans, & qui en fait encore ſon délaſſement principal.

J'allai paſſer quelques jours à Lille en 1741. Il y avoit la meilleure Troupe d'Acteurs qui ait jamais été en Province. Elle repréſenta cet Ouvrage d'une maniere qui ſatisfit beaucoup une très-nombreuſe Aſſemblée : le Gouverneur de la Province & l'Intendant y aſſiſterent pluſieurs fois.

Je fus encore aſſez heureux pour faire parvenir mon Manuſcrit entre les mains d'un des premiers hommes de l'Europe & de l'Egliſe, qui ſoutient le poids des affaires avec fermeté, & qui juge des Ouvrages d'eſprit avec un goût très-sûr. Il trouva que la Piéce étoit écrite avec toute la circonſpection convenable. Mais des gens mal intentionnés l'ayant dénoncée par-tout comme un Ouvrage impie & ſcandaleux, ce Miniſtére me conſeilla de la retirer, après les premieres repréſentations faites en Août 1742. Cette Piéce fut repriſe en 1751. Il y eut un prodigieux concours ; les cabales & les perſécutions céderent au cri public, d'autant plus qu'on commençoit à ſentir quelque honte d'avoir forcé à quitter ſa Patrie, un homme qui travailloit pour elle.

Note ſur la Lettre précédente.

Voici ce que m'apprend Mr. *Clement* dans ſes *Nouvelles Litteraires* Lettre 85. au ſujet de la repréſentation de *Mahomet* faite en 1751. Mr. de *Voltaire* a voulu nous reveiller par ſon *Mahomet*, qui avoit jadis été arrêté à la quatriéme repréſentation par les intrigues de la cabale ; ce qui n'avoit pas empêché le Pape d'écrire à l'Auteur une Lettre flatteuſe au ſujet de cette Piéce. Le Poëte obtint la permiſſion de la remettre au théâtre ; & voici l'Annonce qui couroit les ruës en attendant.

MESSIEURS ET DAMES,

Vous êtes avertis que le Grand Mahomet *qui avoit été banni de France après avoir été exposé pendant trois jours à la risée du Public, s'étant rendu à Rome pour y gagner le Jubilé, a été absous par Notre Très-Saint Pere le Pape; ensorte qu'il est revenu dans cette Capitale, où il opérera des merveilles, que l'esprit peut-être ne comprendra pas; mais qui n'en seront pas moins admirables pour tous ceux qui, à l'exemple du vénérable Frere* Nicaise (*a*), *les considéreront avec les yeux de la Foi. La liste des miracles qu'il doit faire se trouve chez la veuve* Denis (*b*). *Le* Convulsionnaire (*c*) *continuera pour lui ses exercices. Les Dames grosses sont sur-tout invitées à le venir voir.*

(*a*) Monsieur T***. (*b*) Niéce de l'Auteur.
(*c*) Le Kain.

AVERTISSEMENT sur les Lettres suivantes de Mr. de Voltaire *à* Benoît XIV. *& de ce Pontife à Monsieur de* Voltaire.

Il avoit déja paru une traduction (*a*) des differentes Lettres que nous publions; mais elle est trop traînante, trop inexacte pour avoir été faite de l'aveu de Mr. de *Voltaire*. J'ai eu le bonheur de rencontrer une version plus digne

---

(*a*) *Dans l'éd. des Œuvres de Monsieur de* Voltaire, *Paris* 1757. *cet Avertissement & les Lettres du Pape & de Mr. de* Voltaire *sont tirés d'une Brochure imprimée en* 1760.

de l'Original que les précédentes. J'oſe la préſenter au Public à qui tout ce qui peut faire connoître un Pontife, un Prince, un Sçavant comme *Benoît XIV.* doit être précieux. On ne ſera pas fâché de ſçavoir à quelle occaſion il écrivit à l'Auteur de la *Henriade*. Ce célébre Poëte ayant vû chez un de ſes amis une Eſtampe du portrait de Sa Sainteté, fut animé tout-à-coup de l'entouſiaſme qui ſaiſit un génie ſupérieur à la vûe d'un autre génie ; il mit au bas cet *Impromptu* latin qu'il lui fit parvenir.

Lambertinus hic eſt Romæ decus, & pater orbis,
Qui mundum Scriptis docuit, virtutibus ornat.

On peut rendre ainſi ce Diſtique latin pour ceux qui n'entendent que le François :

Du monde & des Romains ce Pontife eſt le pere,
Sa vertu nous inſtruit, ſon eſprit nous éclaire.

Mr. de *Voltaire* prit cette occaſion pour faire lire au Pere commun des Fidéles ſon *Mahomet*, qui eſt la Satyre de la cruauté d'un Apôtre barbare, & ſon Poëme de *Fontenoi* qui eſt l'éloge d'un Roi modeſte au milieu de la victoire, & ami de la paix dans le ſein de la guerre. *Benoît XIV.* reçut avec bonté cet hommage, & gratifia l'Ecrivain qui le lui rendoit, de pluſieurs Médailles dignes de l'ancienne Rome & d'une Lettre plus précieuſe encore que ces Médailles.

LETTRE de Monſieur de Voltaire *au* Pape Benoît XIV. *en lui envoyant ſa Tragédie de* Mahomet.

TRÉS-SAINT PERE,

Votre Sainteté voudra bien pardonner la liberté que prend un des derniers fidéles, mais un des plus grands admirateurs de la vertu, de conſacrer au Chef de la véritable religion, un Ecrit contre le Fondateur d'une religion fauſſe & barbare.

A qui pouvois-je plus convenablement adreſſer la Satyre de la cruauté & des erreurs d'un faux Prophête qu'au Vicaire & à l'Imitateur du Dieu de la vérité & de la douceur.

Que Votre Sainteté daigne permettre que je mette à ſes pieds & le Livre & l'Auteur. J'oſe lui demander ſa protection pour l'un & ſa bénédiction pour l'autre. C'eſt dans ces ſentimens de vénération que je me proſterne pour baiſer ſes pieds ſacrés.

A Paris, le 17. Août 1745.

RÉPONSE de Benoît XIV. *à Monſieur de* Voltaire.

Benoît XIV. Pape, à ſon cher Fils, ſalut & bénédiction Apoſtolique.

Il y a quelques ſemaines qu'on me preſenta de votre part votre admirable Tragédie de *Mahomet*, dont la lecture me fut très-agréable. Le Cardinal *Paſſionei* me donna enſuite en votre nom le beau Poëme *Fontenoi*. Mgr. *Leprohi* me communiqua votre Diſtique pour

mon portrait ; le Cardinal *Valenti* enfin me remit hier votre Lettre du 17. Août. Chacune de ces marques de bonté mériteroit un remerciement particulier, mais vous voudrez bien que j'uniſſe ces differentes attentions, pour vous en rendre d'actions de graces générales. Vous ne devez pas douter de l'eſtime ſinguliére que m'inſpire un mérite auſſi aplaudi que le vôtre.

Dès que votre Diſtique fut publié à Rome, on nous dit qu'un homme de Lettres françois ſe trouvant dans une Societé où l'on en parloit, avoit repris dans le premier Vers une faute de quantité, le mot *hic* que vous avez employé comme bref, & qui ſelon lui, doit toujours être long.

Nous repondimes qu'il étoit dans l'erreur ; que cette ſyllabe étoit indifféremment breve ou longue dans les Poëtes, *Virgile* ayant fait ce mot bref dans ce vers :

Solus hic inflexit ſenſus, animumque labantem,

Et long dans cet autre :

Hic ſihis Priami fatorum, hic exitus illum.

Pour une perſonne qui n'a pas lû *Virgile* depuis plus de cinquante ans, cette réponſe nous paroît faite à propos. Quoique cette affaire vous regarde perſonnellement, l'idée que nous avons de votre franchiſe & de votre droiture nous perſuade que nous pouvons vous en faire le Juge. Il ne nous reſte plus qu'à vous donner notre bénédiction.

A Ste. Marie Majeure, à Rome, le 17. Septembre 1745. & le 6me. de Notre Pontificat.

LETTRE de Remerciement de Mr. de Voltaire *au Pape* Benoît XIV.

TRÉS-SAINT PERE,

Les traits de Votre Sainteté ſont auſſi bien exprimés dans les Médailles, dont Elle m'a gratifié par une bonté toute particuliére, que ceux de ſon eſprit & de ſon caractère dans dans la Lettre qu'Elle m'a fait l'honneur de m'écrire. Je mets à ſes pieds mes très-humbles & très-vives actions de graces.

Je me crois forcé de reconnoître ſon infaillibilité dans les démêlés litteraires, comme dans des diſputes importantes. Votre Sainteté a plus d'uſage de la langue latine que le Cenſeur François, dont Elle a daigné relever la mépriſe. J'admire comment Elle s'eſt rappellée ſi à propos de ſon *Virgile*. Parmi les Monarques amateurs des lettres, les Souverains Pontifes ſe ſont toujours ſignalés, mais aucun n'a uni, comme Votre Sainteté, la plus profonde érudition avec tous les agrémens de la belle litterature. Si le François qui a repris avec ſi peu de juſteſſe la ſyllabe *hic*, avoit eu ſon *Virgile* auſſi préſent à la mémoire que Votre Sainteté, il auroit pû citer plus à propos un Vers où ce mot eſt à la fois bref & long. Ce beau Vers me ſembloit renfermer un préſage des graces dont votre bonté généreuſe m'a comblé. Le voici :

Hic vir, hic eſt tibi quem promitti ſæpius audis.

Rome a dû retentir de ce Vers à l'exaltation de Votre Sainteté. C'eſt avec les ſentimens de de la plus profonde vénération & de la plus vive gratitude que je baiſe vos pieds ſacrés.

LETTRE XXIII.

Samſon.

JE compoſai cet Opéra en 1732. & Monſieur *Rameau*, le plus grand Muſicien de la France, le mit en muſique. On étoit prêt de le jouer, lorſque la même cabale qui fit ſuſpendre depuis les repréſentations de *Mahomet* ou du *Fanatiſme*, empêcha qu'on ne repréſentat l'Opéra de *Samſon*; & tandis qu'on permettoit que ce ſujet parut ſur le théâtre de la Comédie Italienne, & que *Samſon* y fit des miracles conjointement avec *Arlequin*, on ne permit pas que ce même ſujet fut ennobli ſur le théâtre de l'Académie de muſique. Le Muſicien employa depuis preſque tous les airs de *Samſon* dans d'autres compoſitions liriques que l'envie n'a pu ſupprimer.

LETTRE XXIV.

Au Sujet de Samſon.

A MONSIEUR*** Sécrétaire de Mgr. le Prince de Carignan.

A Cirey..... 1736.

VOUS, Monſieur, qui êtes le très-digne Sécrétaire d'un Prince qui veut bien être à la tête de nos plaiſirs & qui avez par conſé-

quent le plus joli département du monde : faitez-moi, je vous prie, l'amitié de me mander quand il faudra lui envoyer les paroles de *Samſon*. Je n'ai fait cet Ouvrage par aucun autre motif, que par celui de contribuer de fort loin à la gloire de Mr. *Rameau* & de ſervir à ſes talens, comme celui qui fournit la toile & le chevalet contribue à la gloire du Peintre. Mais quoique je ne joue qu'un rôle fort ſubalterne dans cette affaire, cependant je voudrois bien n'avoir aucune difficulté à eſſuyer, & pouvoir compter perſonnellement ſur la protection de Mr. le Prince de *Carignan*, ſoit pour la maniére dont cet Opera ſera executé, ſoit pour l'examen des paroles. Je me flatte que vous voudrez bien lui faire un peu ma cour & que ce ſera à vous à qui j'aurai l'obligation de ſes bontés.

On mande ici que ces *Lettres Angloiſes* faiſoient beaucoup plus de bruit qu'elles ne méritent, que la plupart des ignorans qui parlent haut dans les caffés devant des gens plus ignorans qu'eux, diſoient que j'avois tort ſur *Newton*, dont ils ne connoiſſoient que le nom, que les Janſéniſtes m'appelloient Moliniſte, que les Dévots diſoient que je ſuis un Athée, parce que je me ſuis mocqué des Quakers & que les indignes ennemis qu'un peu de réputation m'a attirés, ne parloient que de lettres de Cachet pour ſe venger de ce que mon Livre leur a peut-être fait trop de plaiſir & leur a appris quelque choſe. Vous pouvez compter que mon ſeul embarras eſt de ſçavoir pour qui de tous ces animaux raiſonneurs j'ai le plus grand mépris, mais je ne ſuis point embarraſſé de vous dire que je ſuis beaucoup plus touché de votre amitié que de leurs criailleries.

LETTRE XXV.

Sur ſon Talent pour les Opéra.

J'Ai fait une grande ſottiſe de compoſer un Opéra ; mais l'envie de travailler pour un homme comme Mr. *Rameau* m'avoit emporté. Je ne ſongeois qu'à ſon génie & je ne m'aperçevois pas que le mien (ſi tant eſt que j'en aie un) n'eſt point fait du tout pour le genre lirique ; auſſi je lui mandois , il y a quelque tems , que j'aurois plutôt fait un Poëme épique que je n'aurois rempli des cannevas. Ce n'eſt pas aſſurement que je mépriſe ce genre d'Ouvrage. Il n'y en a aucun de mépriſable ; mais c'eſt un talent qui , je crois , me manque entiérement. Peut-être qu'avec de la tranquillité d'eſprit , des ſoins & les conſeils de mes amis , je pourrai enfin parvenir à faire quelque choſe de moins indigne des talens de notre *Orphée* ; mais je prévois qu'il faudra remettre l'exécution de cet Opéra à l'hyver prochain. Il n'en vaudra que mieux & n'en ſera que plus déſiré du Public. Notre grand Muſicien , qui a ſans doute des ennemis en proportion de ſon mérite , ne doit pas être fâché que ſes rivaux paſſent avant lui. Le Point n'eſt pas d'être joué bientôt ; mais de réuſſir. Il vaut mieux être applaudi tard que d'être ſifflé de bonne heure. Il n'y a que le plaiſir de vous voir que je ne puis differer plus long-tems.

LETTRE XXVI.

Sur Pandore.

A Cirey, le 26. Avril 1738.

SI vous êtes curieux d'avoir *Pandore*, elle eſt avec ſa Boëte chez l'Abbé *Mouſſinot* qui doit vous la remettre. Ce ſera à vous à faire que de cette Boëte, il n'en ſorte pas des ſifflets (*a*).

Zulime eſt quelque choſe de ſi commun au théâtre, qu'il faut bien que *Pandore* ſoit quelque choſe de neuf. Madame d'*Aiguillon* qui l'a luë, dit que c'eſt un Opéra à la *Milton*. Voyez de *Rameau* ou de *Mondonville* qui, vous voudrez choiſir ou qui voudra s'en charger; mais voyez auparavant, ſi cela mérite qu'on s'en charge.

AVERTISSEMENT ſur les Lettres ſuivantes, touchant les démêlés de Mr. l'Abbé Des-Fontaines *avec Mr. de* Voltaire.

Les premiers nuages entre ces deux Auteurs s'éleverent à l'occaſion d'une Tragédie ſur laquelle le Poëte demanda ſon ſentiment au Critique, & que celui-ci ne trouva pas bonne. Une réfléxion juſte, honnête & polie ſur la Tragédie de la *Mort de Céſar*, & un léger ba-

---

(*a*) *Pouvoit-il en ſortir autre choſe? Mr. de* Voltaire *eſt auſſi propre à la Poëſie lyrique, qu'à la Philoſophie ſage & tranquille.*

dinage ſur le temple du goût aigrirent encore plus Mr. de *Voltaire*. Il s'en plaignit par une Lettre particuliére à l'Abbé *Des-Fontaines* lui-même, qui lui donna là-deſſus toute la ſatisfaction qu'il pouvoit ſouhaiter; il en fut content & l'écrivit à l'Abbé *Des-Fontaines* en 1735. dans les termes les plus affectueux. Sa Lettre à ce ſujet eſt imprimée dans le cinquiéme Volume des Obſervations. Cependant quinze jours après la datte de cette Lettre de reconciliation & d'amitié, Mr. de *Voltaire* écrivit contre l'Abbé *Des-Fontaines* dans le *Mercure*, & fit courir, dit-on, des Epigrammes contre lui. Enfin, il publia le *Préſervatif ou Critique des Obſervations ſur les Ecrits modernes*; cette Brochure finiſſoit par une lettre où l'on diſoit que Mr. de *Voltaire* avoit tiré l'Abbé *Des-Fontaines* de Bicetre. Il eſt vrai que ce Critique célébre y fut mis en 1725. & que Mr. de *Voltaire* employa pour lui ſes amis; mais le ſouvenir de cette avanture deplaiſoit au Critique.

LETTRE XXVII.

Sur l'Abbé Des-Fontaines.

JE ne connois l'Abbé G. *Des-Fontaines*, que parce que Mr. *Tiriot* l'emmena chez moi en 1724. comme un homme qui avoit été ci-devant Jéſuite, & qui par conſéquent étoit un homme d'étude. Je le reçus avec amitié, comme je reçois tous ceux qui cultivent les Lettres. Je fus étonné au bout de quinze jours de recevoir une lettre de lui, dattée de Bicetre, où il venoit d'être renfermé. J'appris qu'il avoit

été mis trois mois auparavant au Châtelet pour le même crime dont il étoit accuſé, & qu'on lui faiſoit ſon Procès dans les formes. J'étois alors aſſez heureux pour avoir quelques amis très-puiſſants que la mort m'a enlevés. Je couru à Fontainebleau, tout malade que j'étois, me jetter à leurs pieds, je preſſai, je ſollicitai de toutes parts; enfin j'obtins ſon élargiſſement, & la diſcontinuation d'un Procès où il s'agiſſoit de la vie. Je lui fis avoir la permiſſion d'aller à la campagne chez Mr. le Préſident B..... mon ami. Il y alla avec Mr. T..... Sçavez-vous ce qu'il y fit? un Libelle contre moi, il le montra même à Mr. T..... qui l'obligea de le jetter dans le feu; il me demanda pardon, en me diſant que le Libelle étoit fait un peu avant la date de Bicetre; j'eus la foibleſſe de lui pardonner, & cette foibleſſe m'a valu en lui un ennemi mortel qui m'a écrit des Lettres annonymes, & qui a envoyé vingt Libelles en Hollande contre moi. Voilà, Monſieur, une partie des choſes que je puis vous dire ſur ſon compte, &c.

LETTRE XXVIII.

Sur le même Sujet.

VOUS ſçavez, Monſieur, le plaiſir que me font vos Lettres. Elles me ſervent d'antidote contre toutes ces miſérables Brochures qui m'innondent. Tous ces petits inſectes d'un jour piquent un moment & diſparoiſſent pour jamais. Parmi les Satyres qu'on imprime, j'ai vû avec douleur une certaine Tragédie de moi,

nommée la *Mort de Céſar*. Les Editeurs ont maſſacré ce Céſar plus que n'ont jamais fait *Brutus* & *Caſſius*. J'admire l'Abbé *Des-Fontaines* de m'imputer toutes les pauvretés, les mauvais vers, les phraſes inintelligibles, les Scenes tronquées & tranſpoſées qui ſont dans cette Edition. Miſérable Edition ! Un homme de goût diſtingue aiſément la main de l'Ouvrier, il ſçait qu'il y a certains défauts, dont un Auteur qui connoît les premieres regles de ſon Art eſt incapable. Mais il paroît que l'Abbé *Des-Fontaines* ſçait bien mal les regles du goût, de l'équité, de la raiſon, de la ſocieté & ſurtout de la reconnoiſſance. Il n'y a point de Lecteur qui ne doive être indigné, quand cet Abbé compare les *Stoïciens* aux *Quakers*. Il ne ſçait pas que les *Quakers* ſont des gens pacifiques, les agneaux de ce monde ; que c'eſt un point de religion chez eux de ne jamais aller à la guerre, de ne porter pas même d'épée. C'eſt avec autant d'erreur qu'il prononce que *Brutus* étoit un Particulier ; tout le monde ſçait aſſez qu'il étoit Senateur & Préteur ; que tous les Conjurés étoient Senateurs, &c. Je ne réléverai point toutes les mépriſes dans leſquelles il tombe ; mais je vous avoue que toute ma patience m'abandonne, quand il oſe dire que la *Mort de Céſar* eſt une Piéce contre les mœurs. Eſt-ce donc à lui de parler des mœurs ? Quoi ! il fait imprimer une Lettre que je lui ai écrite avec confiance. Il trahit le premier devoir de la ſocieté. Je le priois de garder le ſecret ſur ma lettre & ſur le lieu où je ſuis, & de dire ſeulement en deux mots que cette impertinente Edition de la *Mort de Céſar*, n'a preſque rien de commun avec mon Ouvrage. Au lieu de faire ce que je lui demande, il

imprime une Satyre, où il n'y a ni raiſon ni équité, & au bout de cette Satyre il donne ma Lettre au Public. On croiroit peut-être à ce procédé, que c'eſt un homme qui a beaucoup à ſe plaindre de moi, & qui cherche à ſe venger à tort & à travers; c'eſt cependant ce même homme pour qui je me traînai à Verſailles, étant preſque à l'agonie, pour qui je ſollicitai toute la Cour & qu'enfin je tirai de Bicetre. C'eſt ce même homme que le Miniſtère vouloit faire brûler, contre qui les Procédures étoient commencées; celui à qui j'ai ſauvé l'honneur & la vie; celui que j'ai loué comme un aſſez bon Ecrivain, quoiqu'il m'eut fort foiblement traduit; celui enfin qui depuis ces ſervices eſſentiels, n'a jamais reçu de moi que des politeſſes, & qui, pour toute reconnoiſſance, ne ceſſe de me déchirer. Il veut, dans les feuilles qu'il donne toutes les ſemaines, tourner la *Henriade* en ridicule. Sçavez-vous bien qu'il en a fait une Edition clandeſtine à Evreux, & qu'il y a mis des vers de ſa façon. C'étoit bien la meilleure maniére de rendre l'Ouvrage ridicule. Je vous avoue que ce continuel excès d'ingratitude eſt bien ſenſible. J'avois cru ne trouver dans les Belles-Lettres que de la douceur & de la tranquillité, & certainement ce devroit être leur partage; mais je n'y ai rencontré que trouble & qu'amertume.

Que dites-vous de l'Auteur d'une Brochure contre les *Lettres Philoſophiques*, qui commence par aſſurer, que non-ſeulement j'ai fait imprimer cet Ouvrage en Angleterre, mais que j'ai trompé le Libraire avec qui j'ai contracté. Moi qui ai donné publiquement cet Ouvrage à Mr. *Tiriot* pour qu'il en eut ſeul tout le

profit, peut-on m'accuſer d'une baſſeſſe ſi directement oppoſée à mes ſentimens & à ma conduite ? Qu'on m'attaque comme Auteur, je me tais ; mais qu'on veuille me faire paſſer pour un mal-honnête homme, cette horreur m'arrache des larmes. Vous voyez avec quelle confiance je répands ma douleur dans votre ſein. Je compte ſur votre amitié, autant que j'ambitionne votre eſtime.

AVERTISSEMENT ſur les Lettres ſuivantes au ſujet des Démêlés de Mr. de Voltaire *avec Mr. de* Saint-Hyacinthe.

Saint-Hyacinthe méritoit un peu plus que l'Abbé *Des-Fontaines* le courroux de Mr. de *Voltaire*. Dans ſa *Déification du Docteur Ariſtarchus Maſſo*, il s'aviſa de rappeller une ſcéne facheuſe qui s'étoit paſſée entre un Officier & ce grand Poëte. Mr. de *Voltaire* n'a jamais pû pardonner le recit de cette cruelle avanture à l'Auteur du *Chef-d'œuvre d'un Inconnu*, & comme cet Ouvrage lui fit une réputation qui ſubſiſte encore, Mr. de *Voltaire*, pour ſe venger, a toujours écrit depuis que *Saint-Hyacinthe* n'en avoit pas fait une ligne. *Voyez les Lettres ſecretes de Voltaire*, petit vol. in-12.

LETTRE

LETTRE XXIX.

A MONSIEUR BERGER.

Sur Saint-Hyacinthe.

MON cher Ami, voulez-vous me rendre un ſignalé ſervice ? Il faut voir *Saint-Hyacinthe.* Je ne le connois pas, direz-vous, il faut le connoître ; on connoît tout le monde quand il s'agit d'un ami. Mais *Saint-Hyacinthe* eſt un homme décrié ; & qu'importe ! Voici de quoi il s'agit. Il eſt cité dans le Livre infame de *Des-Fontaines*, pour avoir écrit contre moi un Libelle intitulé : *Déification d'Ariſtarchus.* Or je ne l'ai jamais offenſé ce *Saint-Hyacinthe.* Pourquoi donc imprimer contre moi des impoſtures ſi affreuſes ? Veut-il les ſoutenir ? Je ne le crois pas. Que lui coûtera-t-il de ſigner qu'il n'en eſt pas l'Auteur ? ou qu'il les déteſte, ou qu'il ne m'a point eu en vûe ? Exigez de lui un mot qui lave cet outrage & qui prévienne les ſuites d'une querelle cruelle. Faites-lui écrire un petit mot dont il réſulte la paix & l'honneur, je vous en conjure. Courez, rendez-moi ce ſervice. Je ne demande que le repos, procurez-le à votre Ami.

A Cirey, 8. *Janvier* 1739.

LETTRE XXX.

Sur le même Sujet.

JE vous ſupplie, Monſieur, ſi-tôt la préſente reçue, d'aller chez Mr. d'*Argental*. C'eſt l'ami le plus reſpectable & le plus tendre que j'aye jamais eu. Il fait toute ma conſolation & toute mon eſpérance dans cette affaire, & ſa vertu prend le parti de l'innocence contre l'homme le plus ſcélérat, le plus décrié, mais le plus dangereux qui ſoit dans Paris.

Comme il n'a pas toujours le tems de m'écrire & que j'ai un beſoin preſſant d'être inſtruit à tems, de peur de faire de fauſſes démarches, & que d'ailleurs il demeure trop loin de la grande poſte, il pourra vous inſtruire des choſes qu'il faudra que je ſçache. Il connoît votre probité; parlez-lui, écrivez-moi & tout ira bien. Il s'en faut bien que je ſois content de *St. Hiacinthe*. Il n'a pas plus réparé l'infame outrage qu'il m'a fait, qu'il n'eſt l'Auteur du *Mathanaſius*. N'avez-vous pas vû l'un & l'autre Ouvrage? N'y reconnoiſſez-vous pas la différence des ſtiles? C'eſt *Salengre* & *Sgravezende* qui ont fait le *Mathanaſius*. *Saint-Hyacinthe* n'y a fourni que ſa chanſon. Il eſt bien loin, ce miſérable, de faire de bonnes plaiſanteries. Il a excroqué la réputation d'Auteur de ce petit Livre, comme il a volé Mde. *Lambert*. Infame Eſcroc & ſot Plagiaire, voilà l'hiſtoire de ſes mœurs & de ſon eſprit. Il a été Moine, Soldat, Libraire, Marchand de Caffé, & vit aujourd'hui du profit du Biribi. Il y a vingt ans qu'il écrit contre moi des Libelles, &

depuis *Œdipe*, il m'a toujours ſuivi comme un Roquet qui aboye après un homme qui paſſe ſans le regarder. Je ne lui ai jamais donné le moindre coup de foüet ; mais enfin je ſuis las de tant d'horreurs, & je me ferai juſtice d'une façon qui le mettra hors d'état d'écrire.

Si vous voulez prévenir les ſuites funeſtes d'une affaire très-ſérieuſe ; parlez-lui de façon à obtenir qu'il ſigne au moins un déſaveu, par lequel il proteſte qu'il ne m'a jamais eu en vûë, & que ce qui eſt raporté dans l'Abbé *Des-Fontaines* ; eſt une calomnie horrible. Je ne l'ai jamais offenſé. Je le défie de citer un mot que j'aye jamais dit de lui. Faites-lui parler par Mr. *Remond de St. Mard*. Il y a à Paris une Mde. *Chambonin*, qui demeure à l'Hôtel de Modene ; elle eſt ma parente ; c'eſt une femme ſerviable, active, capable de tout faire réuſſir ; voudriez-vous l'aller trouver & agir de concert. Comptez ſur moi, mon cher *Berger*, comme ſur votre meilleur ami.

A Cirey, le 16. Février 1739.

LETTRE XXXI.

AU MEME.

Sur le même.

EST-IL vrai que vous ayez vû *Saint-Hyacinthe* ? Ce malheureux n'en vaut pas la peine. C'eſt un de ceux qui deshonorent le plus les Lettres & l'humanité. Il n'a guéres vécu à Londres que de mes aumônes & de ſes libel-

les. Il m'a volé & il a oſé m'outrager. Eſcroc public, plagiaire qui s'eſt attribué le *Mathanaſius* de *Salengre* & de *Sgravezende*, fait pour mourir par le baton ou par la corde; je ne dis rien de trop. Dieu merci, je n'ai des ennemis que de cette eſpèce & des amis de la vôtre. Comptez ſur moi pour jamais.

LETTRE XXXII.

AU MEME.

Voyage à Bruxelles.

NOus partons demain (*a*) mon cher Correſpondant. Dans quelque pays que l'amitié me conduiſe, vos Lettres me feront toujours bien du plaiſir. Je vous adreſſe un mot pour Mr. de *Billy*, dont je ne ſçai pas la demeure. N'oubliez pas vos amis qui vont plaider dans les Pays-Bas. Adreſſez, je vous prie, vos Lettres à Mde. la Marquiſe du *Chatelet* à l'Impératrice, à Bruxelles. Je n'ai que le tems de vous renouveller les aſſurances de mon amitié. Je vais m'arranger pour partir.

A Cirey, le..... Mai 1739.

(*a*) *Pour Bruxelles, où un Procès appelloit Mde. la Marquiſe du Chatelet.*

LETTRE XXXIII.

AU MEME.

Sejour à Bruxelles.

J'Ai fait mille tours, je ſuis à préſent fixé à Bruxelles, & réformé à la ſuite d'un Procès. Rien ne peut mieux, mon cher Monſieur, égayer l'ennui de la chicane que vos agréables Lettres. Les nouvelles de Paris en deviennent plus intéreſſantes, quand elles paſſent par vos mains. Ma vie eſt ici auſſi uniforme & auſſi tranquille qu'elle l'étoit à Cirey, à cela près qu'on y parle beaucoup moins de *Rouſſeau* qui ne ſe montre nulle part, & dont on ne m'a pas prononcé le nom. Mr. *Pallu* m'a écrit en dernier lieu, qu'il étoit très-diſpoſé à faire à Mr. de *Billy* tous les plaiſirs qui dépendront de lui, & cela eſt, je vous aſſure, très-indépendant de ma chétive recommandation. Adieu, mon ami. Mes Lettres ſont auſſi ſtériles que les nouvelles de ce Pays ici, je vous embraſſe de tout mon cœur, & j'attends de vous des Lettres auſſi longues que la mienne eſt courte; car qui écrit bien doit écrire beaucoup.

A Bruxelles le 17. *Juin* 1739.

LETTRE XXXIV.

AU MEME.

Fête donnée par Monſieur de Voltaire.

JE reçois votre Lettre du 25. Vous ne pouvez ajouter, Monſieur, au plaiſir que me font vos Lettres, qu'en détruiſant le bruit qui ſe répand, que j'ai envoyé mon *Siécle de Louis XIV.* à Prault. Je ſçai qu'on n'en a que des copies très-infidéles, & je ſerois fâché que les copies ou l'original fuſſent imprimés.

Je n'aurai jamais d'auſſi brillantes nouvelles à vous apprendre, que celles que vous nous envoyés. C'eſt ici le pays de l'uniformité. *Bruxelles* eſt ſi peu bruyant que la plus grande Nouvelle d'aujourd'hui eſt une très-petite Fête que je donne à Mde. du *Chatelet*, à Mde. la Princeſſe de *Chimai* & à Mr. le Duc d'*Aremberg*. *Rouſſeau*, je crois, n'en ſera pas. C'eſt ſûrement la premiere Fête qu'un Poëte ait donnée à ſes dépens, & où il ny ait point de Poëſie. J'avois promis une Deviſe fort galante pour le feu d'artifice; mais j'ai fait faire de grandes Lettres bien lumineuſes qui diſent : *Je ſuis du Jeu; va tout.* Cela ne corrigera pas nos Dames qui aiment un peu trop le Brélan; je n'ai pourtant fait cela que pour les corriger.

A Bruxelles le..... 1742.

LETTRE XXXV.

Au Marquis Maffei sur Mérope, 1743.

Eloge de la Mérope du Marquis Maffei.

VOus qui avez donné à vos compatriotes des modéles en plus d'un genre ; vous leur avez donné dans votre *Mérope* l'exemple d'une Tragédie ſimple & intéreſſante. J'en fus ſaiſi dès que je la lus ; mon amour pour ma Patrie ne m'a jamais fermé les yeux ſur le mérite des Etrangers ; au contraire, plus je ſuis bon Citoyen, plus je cherche à enrichir mon pays des tréſors qui ne ſont point nés dans ſon ſein. Mon envie de traduire votre *Mérope* redoubla lorſque j'eus l'honneur de vous connoître à Paris en 1733. Je m'apperçus qu'en aimant l'Auteur, je me ſentois encore plus d'inclination pour l'Ouvrage ; mais quand je voulus y travailler, je vis qu'il étoit abſolument impoſſible de la faire paſſer ſur notre Théâtre François. Notre délicateſſe eſt devenuë exceſſive ; nous ſommes peut-être des Sibarites plongés dans le luxe, qui ne pouvons ſupporter cet air naïf & ruſtique, ces détails de la vie champêtre que vous avez imités du Théâtre Grec.

Ma *Mérope* fut achevée au commencement de 1736. à peu près telle qu'elle eſt aujourd'hui. D'autres études m'empêcherent de la donner au Théâtre ; mais la raiſon qui m'en éloignoit le plus, étoit la crainte de la faire paroître après d'autres Piéces heureuſes, dans leſquelles on avoit vû depuis peu le même ſujet ſous des noms

différens. Enfin j'ai hazardé ma Tragédie, & notre Nation a fait connoître qu'elle ne dédaignoit pas de voir la même matiére différemment traitée.

****

LETTRE XXXVI.

A MONSIEUR ***.

Satyre de la Mérope du Marquis Maffei.

VOus me demandez ce que penſent les Littérateurs ſur la *Mérope* de Mr. *Maffei*. Ils penſent qu'il s'eſt contenté de ce que préſente naturellement ſon Sujet, & qu'il n'y a mis aucun art théatral. Les ſcénes ſouvent ne ſont point liées & le théâtre ſe trouve vuide ; défaut qui ne ſe pardonne pas aujourd'hui aux moindres Poëtes. Les Acteurs arrivent & partent ſouvent ſans raiſon ; défaut non moins eſſentiel. Nulle vraiſemblance, nulle dignité, nulle bienſéance, nul art dans le dialogue, & cela dès la premiere ſcéne, où l'on voit un Tyran raiſonner paiſiblement avec *Mérope*, dont il a égorgé le mari & les enfans, & lui parler d'amour ; cela ſeroit ſifflé à Paris par les moins connoiſſeurs.

En un mot, Monſieur, l'Ouvrage de *Maffei* eſt un très-beau ſujet, & une très-mauvaiſe Piéce. Tout le monde convient à Paris que la repréſentation n'en ſeroit pas achevée, & tous les gens ſenſés d'Italie en font très-peu de cas. C'eſt très-vainement que l'Auteur dans ſes voyages n'a rien négligé pour engager les plus mauvais Ecrivains à traduire ſa Tragédie ; il lui étoit bien plus aiſé de payer un Traducteur que de rendre ſa Piéce bonne.

LETTRE XXXVII.

La Mort de Céſar.

JE traduiſis en vers il y a quelques années, pluſieurs morceaux des meilleurs Poëtes d'Angleterre, pour l'inſtruction de mes amis, & par-là j'engageai beaucoup de perſonnes à apprendre l'Anglois ; enſorte qu'aujourd'hui cette langue eſt devenuë familiére aux gens de Lettres. C'eſt rendre ſervice à l'eſprit humain de l'orner ainſi des richeſſes des pays étrangers.

Parmi les morceaux les plus ſinguliers des Poëtes Anglois que je traduiſis, je donnai la Scéne d'*Antoine* & du peuple Romain, priſe de la Tragédie de *Jules-Céſar*, écrite il y a cent cinquante ans par le fameux *Phakeſpear*. On me pria de donner le reſte de la piéce ; mais au lieu de traduire cet Ouvrage monſtrueux, je compoſai dans le goût Anglois la *Mort de Céſar* repréſentée pour la premiere fois le 29. Août 1743. On en avoit donné une Edition frauduleuſe en 1745. & ce fut à cette occaſion que j'écrivis cette Lettre à l'Abbé *Des-Fontaines*.

LETTRE XXXVIII.

A MONSIEUR L'ABBÉ D. F.

Sur la Tragédie de la Mort de Céſar.

MONSIEUR, je m'amuſai, il y a quelques années, à faire une Tragédie en trois Actes de la Mort de *Jules-Céſar*. C'eſt une Piéce d'un caractère tout oppoſé au goût de notre Nation. Il n'y a point de femme dans cette Piéce, il n'eſt queſtion que de l'amour de la Patrie; d'ailleurs elle eſt auſſi ſinguliére par l'arrangemet théâtral que par les ſentimens. En un mot elle n'eſt point faite pour le Public. Je l'avois confiée, il y a deux ans à Meſſieurs de **, qui la repréſenterent & qui eurent la fidélité de n'en garder aucune copie. J'ai eu en dernier lieu la même confiance dans Mr. l'Abbé A***, Proviſeur d'H**, que j'aime & que j'eſtime; mais il n'a pu, malgré ſes ſoins, empêcher que quelqu'un de ſon Collége n'en ait tiré une copie.

Voilà la Tragédie imprimée, à ce que j'apprends, pleine de fautes, de tranſpoſitions & d'omiſſions conſidérables. On dit même que le Profeſſeur de Rhétorique d'H*** qui étoit chargé de la repréſentation, y a changé pluſieurs vers : ce n'eſt plus mon Ouvrage : je ſens bien cependant qu'on me jugera comme ſi j'étois l'Editeur, & que la calomnie ſe joindra à la critique. Tout ce que je demande, c'eſt qu'on ſçache que cette Piéce n'eſt point imprimée telle que je l'ai faite, & que je ſuis

bien loin d'avoir la moindre part à cette Edition. Je vous prie d'en dire deux mots dans l'occaſion.

A Cirey près de Vaſſi en Champagne, ce 7. Septembre 1735.

LETTRE XXXIX.

Sur le Panégyrique de Louis XV.

CE Panégyrique, d'autant plus éloquent qu'il ne paroît pas prétendre à l'éloquence, étant fondé uniquement ſur les faits, eſt également glorieux pour le Roi & pour la Nation. Je ne crois pas qu'on puiſſe lui comparer celui que *Peliſſon* compoſa pour *Louis XIV*. Ce n'étoit qu'un diſcours vague; celui-ci eſt appuyé ſur les événemens les plus grands, ſur les anecdotes les plus intéreſſantes. C'eſt un tableau de l'Europe; c'eſt un précis de la guerre; c'eſt un Ouvrage qui annonce à chaque page un bon Citoyen; c'eſt un éloge où il n'y a pas un mot qui ſente la flatterie; il devroit avoir été prononcé dans l'Académie avec la plus grande ſolemnité; & la Capitale doit l'envier aux Provinces où il a été imprimé.

LETTRE XL.

Sur les manœuvres de ſes Ennemis.

J'AI été tenté d'avoir beaucoup de vanité, quand j'ai vû que nos grands Ecrivains en ſoient avec moi, comme on en avoit agi avec

Pope (*a*). Je puis dire que j'ai valu des honoraires assez passables à plus d'un Auteur. J'avois, je ne sçai comment, rendu à l'illustre Abbé *Des-Fontaines* une leger service. Mais comme ce service ne lui donnoit pas de quoi vivre, il se mit d'abord un peu à son aise, au sortir de la maison dont je l'avois tiré, par une douzaine de libelles contre moi, qu'il ne fit à la vérité que pour l'honneur des Lettres & par un excès de zéle pour le bon goût. Il fit imprimer la *Henriade* dans laquelle il inséra des vers de sa façon, & ensuite il critiqua ces mêmes vers qu'il avoit faits. J'ai soigneusement conservé une Lettre que m'écrivit un jour un Auteur de cette trempe. *Monsieur, j'ai fait imprimer un libelle contre vous. Il y en a 400. Exemplaires; si vous voulez m'envoyer 400 livres, je vous remettrai tous les Exemplaires fidélement.* Je lui mandai que je me donnerois bien de garde d'abuser de sa bonté, que ce seroit un marché trop désavantageux pour lui, & que le débit de son livre lui vaudroit beaucoup davantage; je n'eus pas lieu de me repentir de ma générosité.

Il est bon d'encourager les gens de Lettres inconnus qui ne sçavent où donner de la tête. Une des plus charitables actions qu'on puisse faire en leur faveur, est de donner une Tra-

(*a*) Pope *étoit violent, emporté, vain, mépriſant. Il dédaignoit plusieurs de ses Confreres, & ils lui rendoient dédain pour dédain. C'étoit moins sa gloire qui irritoit que son caractère. Quant à Monsieur de* Voltaire *il ne ressemble pas du tout à* Pope; *il est doux, affable, modeste, &c. &c.*

gédie

édie au Public. Tout auſſi-tôt vous voyez
clore des *Lettres à des Dames de Qualité ; Cri-
que impartiale de la Piéce nouvelle : Lettre
'un Ami à un Ami ; Examen réfléchi ; Examen
ır ſcénes* ; & tout cela ne laiſſe pas de ſe
endre.

Mais le plus sûr ſecret pour un honnête
ibraire, c'eſt d'avoir ſoin de mettre à la fin
es ouvrages qu'il imprime toutes les horreurs
t toutes les bêtiſes qu'on a imprimées contre
Auteur. Rien n'eſt plus plus propre à piquer
curioſité du Lecteur & à favoriſer le débit.
: me ſouviens que parmi les déteſtables Edi-
ons qu'on a faites en Hollande de mes pré-
ndus Ouvrages, un Editeur habile d'Amſter-
ım voulant faire tomber une Edition de la
aye, s'aviſa d'ajoûter un recuëil de tout ce
ı'il avoit pû ramaſſer contre moi. Les pre-
iers mots de ce recuëil diſoient que j'étois
ı *chien rogneux.* Je trouvai ce Livre à Magde-
ɔurg entre les mains du Maître de la Poſte,
ıi ne ceſſoit de me dire combien il trouvoit
: petit morceau éloquent. En dernier lieu,
:ux Libraires d'Amſterdam pleins de probité,
ɔrès avoir défiguré tant qu'ils avoient pû la
ɛnriade & mes autres Piéces, me firent l'hon-
:ur de m'écrire, que ſi je permettois qu'on
à Dreſde une meilleure Edition de mes
uvrages, qu'on avoit entrepriſe alors, ils
roient obligés en conſcience d'imprimer con-
e moi un Volume d'injures atroces, avec le
us beau papier, la plus grande marge & le
eilleur caractère qu'ils pourroient. Ils m'ont
nu fidélement parole. Ils ont eu même l'at-
ntion d'envoyer leur beau recuëil, à un des
us reſpectables Monarques de l'Europe, à la
our duquel j'avois alors l'honneur d'être. Le

Prince a jetté leur Livre au feu *(a)*, en disant qu'il falloit traiter ainſi MM. les Editeurs. Il eſt vrai qu'en France ces honnêtes gens ſeroient envoyés aux galeres ; mais ce ſeroit trop gener le commerce qu'il faut toujours favoriſer.

AVERTISSEMENT ſur les Démêlés de de Mr. de Voltaire *avec* Rouſſeau.

Au mois d'Août 1710. des Dames de la connoiſſance de *Rouſſeau* le menerent voir une Tragédie des Jéſuites. A la diſtribution des Prix, il entendit appeller deux fois *François-Marie Arouet.* Il demanda au Pere *Tarteron* qui étoit ce jeune homme. Le Pere *Tarteron* lui répondit, que c'étoit un petit garçon qui annonçoit des diſpoſitions pour la Poëſie : il propoſa de le faire venir ; à quoi *Rouſſeau* conſentit. Le Jéſuite l'alla chercher, & revint un moment après avec un jeune homme d'une phiſionomie aſſez mauvaiſe, mais vive & animée. C'étoit le petit *Arouet*, qui fut flatté des complimens & des careſſes que lui fit *Rouſſeau.* Deux ans après, ce fameux Poëte refugié à Soleure, en reçut une Lettre accompagnée d'une Ode qu'il avoit compoſée pour le prix de l'Académie françoiſe. Mr. *Arouet* lui en demandoit ſon ſentiment, qu'il ne balança pas à lui marquer avec la ſincerité qu'on doit à la confiance d'un jeune homme. Cette Ode fut miſe au rebut, & l'année ſuivante une ſeconde Ode qu'il avoit faite pour prendre ſa revanche, eut le même ſort. Il continua d'écrire de tems en tems à *Rouſſeau*, toujours avec des tranſports

---

(*a*) *Feroit-il la même choſe aujourd'hui ?*

d'admiration, l'appellant ſon *Maître* & ſon *Modéle*, & lui adreſſant quelquefois des Piéces de ſa façon, entr'autres ſa Tragédie d'*Œdipe*, à laquelle l'*Horace* françois donna des éloges, quoiqu'il y trouvat beaucoup de défauts. Il avertiſſoit ſeulement le jeune Auteur de parler déſormais avec un peu plus de retenuë de *Sophocle* & des autres qu'il maltraitoit dans ſes Préfaces. Il fit un voyage à Bruxelles, & ne quitta preſque pas le grand *Rouſſeau*; il lui confia ſon Poëme de la Ligue appellé depuis la *Henriade*. *Rouſſeau* le lui rendit deux jours après, en lui conſeillant en homme ſage & en véritable ami, d'y corriger les déclamations ſatyriques & paſſionnées, où il s'emportoit à tout propos contre l'Egliſe Romaine, le Pape, les Prêtres ſéculiers & réguliers, enfin contre tous les Gouvernemens Eccléſiaſtiques & Politiques, le priant de ſonger qu'un Poëme épique ne devoit pas être traité comme une Satyre; que c'étoit le ſtile de *Virgile* qu'on devoit s'y propoſer pour modéle, & non celui de *Juvenal*. Malgré ces avis, tout alloit encore aſſez bien entre ces deux Poëtes, lorſqu'un jour Mr. de *Voltaire* ayant invité *Rouſſeau* à une promenade hors de la ville, il s'aviſa de lui reciter une certaine Epître, & dont le ſujet étoit contraire à la façon de penſer de *Rouſſeau*, qui ne pût s'empêcher de lui marquer ſa ſurpriſe & ſon mécontentement; il l'arrêta dès les premiers vers. Mr. de *Voltaire* voulu continuer, *Rouſſeau* l'interrompoit encore & lui dit avec fermeté qu'il alloit deſcendre de caroſſe, s'il ne changeoit de diſcours. Il ſe tût alors, & le pria de ne point parler de cette Piéce. Depuis ce jour Mr. de *Voltaire* fut plus reſervé qu'à ſon ordinaire avec *Rouſſeau*. Il partit enfin

& ne crut pas devoir ménager le grand Poëte qu'il avoit tant admiré ; il ſe permit contre lui les propos les plus odieux dans ſes converſations en Hollande & à Paris. Mais la grande époque de ſon reſſentiment fut en 1732. à l'occaſion de la Tragédie de *Zaïre* qu'on jouoit alors. Mr. de *Launay*, avec qui *Rouſſeau* avoit fait connoiſſance par écrit, lui envoya cette Piéce auſſi-tôt qu'elle fut imprimée ; il y joignit ſes réfléxions ſur l'Ouvrage & ſur l'Auteur. *Rouſſeau* lui répondit ſur le même ton ; cette réponſe courut contre ſon intention. Mr. de *Voltaire* y fut très-ſenſible, & dès ce moment il ſe mit en tête de rabaiſſer le grand *Rouſſeau*. Il fit ſes premiers actes d'hoſtilités dans le fameux Temple du Goût, & n'a jamais depuis quitté les armes.

LETTRE XLI.

A MONSIEUR BERGER.

Sur Rouſſeau.

JE vous prie d'aller voir les Jéſuites, le Pere *Brumoi* ſur-tout, il vous recevra bien & comme vous le méritez : qu'il vous montre *Mérope*, aſſurez-le de mon eſtime, de mon amitié & de ma reconnoiſſance ; dites-lui que je lui écrirai inceſſamment. Il aime *Rouſſeau*, mais il aime encore plus la vérité & la paix. Il me paroît un homme d'un grand mérite, mettez au net en ſa préſence les procédés de *Rouſſeau* & les miens : faites-lui ſentir que depuis 50. ans *Rouſſeau* a déchiré maîtres, bienfaiteurs,

amis, tous les gens de Lettres, & que je ſuis le dernier à qui il a fait la guerre. Je ſçai me venger, mais je ſçai pardonner. J'ai eu des occaſions d'exercer ma juſte vengeance, qu'on m'en donne de montrer que je peux oublier l'injure. Aſſurez ſur-tout les Jéſuites d'une vérité qu'ils doivent ſçavoir, c'eſt qu'il n'eſt pas dans ma maniére d'être, d'oublier mes maîtres & ceux qui m'ont élevé.

LETTRE XLII.

AU MEME.

Sur le même.

A Cirey, le.... Novembre 1738.

JE vous envois, mon cher Correſpondant, un petit Ouvrage d'une main reſpectable; je vous prierai de le rendre public, en le faiſant imprimer inceſſamment, vous me ferez un vrai plaiſir. Il faut confondre le mauvais goût comme les mauvaiſes mœurs; je vous prie ſurtout de parler au jeune Saurin; il eſt bien intéreſſé à affermir la honte d'un homme dont la réhabilitation feroit la honte du vieux Saurin Pere & la perte du fils.

LETTRE XLIII.

AU MEME.

Sur le même.

JE vous prie de donner à Mr. *Saurin* le jeune & à Mr. de *Crébillon*, des copies de l'Ode ſur l'ingratitude; ils ſont tous deux fils de perſon-

nes distinguées dans la Littérature, que *Rousseau* a indignement attaquées ; ils doivent s'unir contre l'ennemi commun. Si *Rousseau* revenoit, son hypocrisie seroit dangereuse à Mr. *Saurin* le Pere, & le contre-coup en tomberoit sur le Fils : je sçai sur cela bien des particularités.

Je défie Mr. le Chevalier de *Villefort* d'avoir dit & même d'avoir connu combien on est heureux à Cirey. Les nuages que les *Rousseau* & les *Des-Fontaines* veulent élever du sein de la fange où ils rampent, ne vont pas jusqu'à moi : je crache quelquefois sur eux ; mais c'est sans y songer.

(*a*) LETTRE XLIV.

A MONSIEUR C**,

Editeur des Œuvres de Rousseau, 1741.

J'Ai reçu, Monsieur, la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, avec votre projet de Souscription pour les Œuvres du célébre Poëte dont vous étiez ami. Je me mets très-volontiers au rang des Souscripteurs, quoique j'aye été malheureusement au rang de ses ennemis les plus déclarés ; je vous avouerai même que cette inimitié pesoit beaucoup à mon

(*a*) *Voilà une Lettre bien singuliére, après toutes les Satyres que Mr. de* Voltaire *avoit publiées contre* Rousseau ; *mais il faut sçavoir qu'on le força de l'écrire, en le menaçant de publier plusieurs Piéces satyriques trouvées dans le Portefeuille de* Rousseau.

œur : j'ai toujours penſé, j'ai dit, j'ai écrit ue les gens de Lettres devroient être tous reres. Ne les perſecute-t-on pas aſſez ? faut-il u'ils ſe perſécutent encore eux-mêmes les uns es autres ? plut-à-Dieu qu'ils puſſent s'aider, e ſoutenir, ſe conſoler mutuellement ! Il ſem-loit que la deſtinée, en me conduiſant à la ille où l'illuſtre & malheureux *Rouſſeau* a fini es jours, me ménageoit une réconciliation vec lui. L'eſpéce de maladie dont il étoit ccablé, m'a privé de cette conſolation, que ous aurions tous deux également ſouhaité ; 'amour de la paix l'eut emporté ſur tous les ujets d'aigreur qu'on avoit ſemés entre nous. es talens, ſes malheurs, & ce que j'ai oüi lire ici de ſon caractère, ont banni de mon œur tout reſſentiment, & n'ont laiſſé mes eux ouverts qu'à ſon mérite. Votre amitié our lui, Monſieur, contribue ſur-tout à me éconcilier avec ſa mémoire. J'attends avec im-atience une Edition que votre goût rendra ligne du Public, à qui vous la préſentez ; j'en etiens deux Exemplaires, & je ſuis charmé ue cette occaſion me procure le plaiſir de ous dire à quel point je vous eſtime, & ombien j'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XLV.

Sur les malheurs de Rouſſeau.

CEux qui ont fait imprimer le Recuëil des Lettres de *Rouſſeau* devoient pour ſon hon-neur les ſupprimer à jamais ; elles ſont dépour-vûës d'eſprit & très-ſouvent de vérité : elles ſe

contrediſent ; il dit le pour & le contre : il loue & il déchire les mêmes perſonnes : il parle de Dieu à des gens qui lui donnent de l'argent, & il envoye des Satyres à *Broſſette* qui ne lui donne rien.

La véritable cauſe de ſa derniere diſgrace chez le Prince *Eugéne*, puiſque vous la voulez ſçavoir, vient d'une Ode intitulée la *Palinodie* qui n'eſt pas aſſurément ſon meilleur Ouvrage. Cette petite Ode étoit contre un Maréchal de France, Miniſtre d'Etat, qui avoit été autrefois ſon Protecteur. Ce Miniſtre marioit alors une de ſes filles au fils du Maréchal de *Villars*. Celui-ci informé de l'inſulte que faiſoit *Rouſſeau* au beau-pere de ſon fils, ne dédaigna pas de l'en faire punir, toute mépriſable qu'elle étoit. Il en écrivit au Prince *Eugéne*, & ce Prince retrancha à *Rouſſeau* la penſion qu'il avoit la généroſité de lui faire encore, quoiqu'il crut avoir ſujet d'être mécontent de lui, dans l'affaire qui fit paſſer le Comte de *Bonneval* en Turquie. Madame la Maréchale de *Villars*, dont je ſerois forcé d'atteſter le témoignage, s'il en étoit beſoin (*a*), peut dire ſi je ne tâchai pas d'arrêter les plaintes de Mr. le Maréchal, & ſi elle-même ne m'impoſa pas ſilence, en me diſant que *Rouſſeau* ne méritoit point de grace : voilà des Faits, Monſieur, & des Faits authentiques. Cependant *Rouſſeau* crut toujours que j'avois engagé Mr. le Maréchal

---

(*a*) *Oüi, il en eſt beſoin, car dès* 1718. *Mr. de* Voltaire *parloit de* Rouſſeau *d'une maniére indigne, quoiqu'il lui écrivit des Lettres en ſtile de Panégyrique.* Voyez ci-deſſous une Lettre à Mr. de *La-Faye*.

: *Villars* à écrire contre lui au Prince *Eugène*. Si je ne fus pas la cauſe de ſa diſgrace auès de ce Prince, je vous avoue que je fus uſe, malgré moi, qu'il fut chaſſé de la aiſon de Mr. le Duc d'*Aremberg*. Il prétendit ns ſa mauvaiſe humeur, que je l'avois accuſé près de ce Prince, d'être en effet l'Auteur s Couplets pour leſquels il avoit été banni France. Il eut l'imprudence de faire impri-er dans un Journal de *Du-Sauzet* cette im-oſture. Je me ſentis obligé pour toute expli-ation d'envoyer le Journal à Mr. le Duc *Aremberg*, qui chaſſa *Rouſſeau* ſur ce ſeul xpoſé. Voilà, pour le dire en paſſant, ce u'a produit la déteſtable & honteuſe licence u'on a priſe trop long-temps en Hollande, 'inſérer des Libelles dans les Journaux, & e deshonorer par ces turpides, un travail ttéraire imaginé en France pour avancer les rogrès de l'eſprit humain. Ce fut ce Libelle ui rendit les dernieres années de *Rouſſeau* bien alheureuſes. La preſſe, il le faut avouer, eſt evenuë un des fléaux (*b*) de la Societé, & n brigandage intolérable.

Au reſte, Monſieur, je vous l'avouerai hardiment : quoique je ne me fuſſe jamais ouvert Mr. le Duc d'*Aremberg* ſur ce que je penſois les Couplets infames & de la ſubornation les témoins qui attirerent à *Rouſſeau* l'Arrêt dont l fut flétri en France, cependant j'ai toujours ru qu'il étoit capable. Il ſçavoit que je penois ainſi, & c'étoit une des grandes ſources

(*b*) *Rien n'eſt plus vrai, Mr. de* Voltaire *ne ſe contente pas d'étaler de belles maximes ; il fournit tous les jours des Faits qui les appuient.*

de ſa haine ; mais je ne pouvois avoir une autre opinion.

LETTRE XLVI.

Sur le même.

A Cirey..... 1738.

ROUSSEAU m'a envoyé l'Ode apoplectique dont vous faites mention. Il m'a fait dire que c'étoit par humilité chrétienne ; qu'il m'avoit toujours eſtimé, & que j'aurois été ſon ami ſi j'avois voulu, &c. Je lui ai fait dire qu'il y avoit en effet de l'humilité à avoir compoſé cette Ode & beaucoup à me l'envoyer ; que ſi c'étoit de l'humilité chrétienne, que je n'en ſçavois rien : que je ne m'y connoiſſois pas, mais que je me connoiſſois fort en probité ; qu'il falloit être juſte (*a*) avant d'être humble ; que puiſqu'il m'eſtimoit, il n'avoit pas dû me calomnier, & puiſqu'il m'avoit calomnié, il devoit ſe retracter, & que je ne pouvois pardonner qu'à ce prix. Voilà mes ſentimens qui valent bien ſon Ode.

(*a*) *Il faut être l'un & l'autre ; car de l'orgueil vient ſouvent l'injuſtice. Mr. de* Voltaire *pourroit-il le mettre en doute ?*

LETTRE XLVII.

Sur le même.

A Cirey..... 1739.

EST-IL vrai que *Rouſſeau* eſt mort? il avoit trop veçu pour ſa gloire & pour le repos des honnêtes gens. Je vous embraſſe : Je ſuis pourtant fâché qu'on m'ait oſé imputer l'ennuyeuſe & dix fois trop longue Réponſe aux Epîtres de *Rouſſeau*. Il eſt bien lâche à celui qui l'a oſé faire, de n'avoir oſé l'avouer. J'ai fait pis contre ce Scélérat, je l'ai convaincu de calomnie par la Lettre de Mr. le Duc d'*Aremberg* & par vingt autres preuves. J'ai parlé de lui, comme un honnête-homme doit parler d'un monſtre ; mais en prononçant ſa ſentence, je l'ai ſignée de mon nom. Tachez de trouver le *Pruſſien Greſſet* (*a*) ; il va dans une Cour où *Rouſſeau* eſt regardé comme un faquin de verſificateur, & où l'on m'aime comme homme & Poëte.....

(*a*) *Mr.* Greſſet *devoit aller à Berlin où le Roi de Pruſſe l'appelloit. Jamais* Frederic *n'a penſé ſur* Rouſſeau *comme Mr. de* Voltaire *le fait penſer ; mais il juge aſſez ſainement de l'Auteur de la* Henriade, *pour aimer le Poëte & déteſter l'Homme.*

LETTRE XLVIII.

Semiramis.

CETTE Tragédie repréſentée pour la premiere fois le 29. Août 1748. eſt d'une eſpéce particuliére ; elle avoit été demandée par l'Infante d'Eſpagne Dauphine de France, qui, remplie de la lecture des Anciens, aimoit les Ouvrages de ce caractère. Si elle eut veçu, elle eut protegé les Arts & donné au Théâtre plus de pompe & de dignité.

AVERTISSEMENT ſur la Correſpondance de Mr. de Voltaire *avec le Cardinal* Quirini *à qui* Semiramis *eſt dédiée.*

Les Lettres dont nous allons donner une traduction, furent écrites à l'occaſion de l'Egliſe que le Roi de Pruſſe avoit permis de bâtir pour les Catholiques de Berlin. On les imprima en 1753. à Rome par ordre de Mr. le Cardinal *Quirini*, qui avoit été un des plus ardents Solliciteurs de cette permiſſion & un des Protecteurs les plus généreux des travaux qu'elle occaſionna. Les juſtes éloges que Mr. de *Voltaire* donne à ſon Eminence, avoient été précédés par la Dédicace de *Semiramis*, & par une jolie Epître en vers. Mr. le Cardinal *Quirini* méritoit les lauriers dont le Poëte françois ornoit ſa tête. Il protegea les Arts, il encouragea, il recompenſa les Sçavans ; il regarda ſes oüailles comme ſa famille & les pauvres comme ſes enfans. Il étendit la gloire de la religion,

religion ; il illuſtra la pourpre , il mourut avec les regrets du Souverain Pontiſe & de l'Europe.

Ce fut ſur l'original Italien de 1753. que j'ai fait ma traduction. Un Sçavant plein d'eſprit qui étoit en rélation avec Mr. le Cardinal *Quirini* , & qui étoit digne d'un tel commerce , a bien voulu me le prêter. Si ſa complaiſance mérite de la gratitude , ſon cœur ne mérite pas moins des ſentimens , & ſon eſprit des éloges.

LETTRE XLIX.

DE MONSIEUR DE VOLTAIRE

A MONSIEUR LE CARDINAL QUIRINI.

MONSEIGNEUR,

LA mort du Comte de *Ratembourg* , l'un des Directeurs de cette Egliſe , que Votre Eminence favoriſe tant , a laiſſé ici les regrets les plus vifs. Je ſerois beaucoup étonné , s'il n'avoit pas deſtiné par ſon Teſtament une ſomme conſidérable pour la perfection de cet Edifice. Les aſſauts continuels de la maladie qui me mine , ſont un préſage que je ſerai bientôt avec le pauvre Comte de *Ratembourg* dans ce pays , où l'on ne bâtit , ni pour Dieu , ni pour les hommes. L'Egliſe de Berlin aura part à mes dernieres diſpoſitions ; mais je donnerai peu (*a*) , parce que j'ai peu. L'on

(*a*) *Monſieur de* Voltaire *avoit alors ſoixante mille livres de rente.*

doit ſe rappeller de ſes parens & de ſes amis, avant de ſe ſouvenir des pierres d'un Monument. Il eſt digne d'un Evêque, d'un grand Cardinal, d'un célébre Bienfaiteur tel que vous, de faire éclater ſa généroſité dans tous les endroits où parvient ſa gloire.

Je finis avec la vénération qu'on doit à un mérite incomparable comme celui de Votre Eminence.

Votre très-humble & très-devoué Serviteur,
VOLTAIRE.

A Berlin, le 7. Janvier 1752.

LETTRE L.

AU MEME.

DAIGNEZ agréer les plus vives actions de graces, pour les nouveaux gages que Votre Eminence me donne de ſa bienveillance. Je la vois toujours attentive à répandre ſes bienfaits ſur l'Egliſe & ſur les Lettres : ſes leçons inſtruiſent le monde autant que ſes exemples l'animent. Des Religieuſes reçoivent en preſent des Marquiſats & des Duchés, un Temple Catholique élevé au milieu de l'erreur, de l'argent & des ſtatuës.

Je l'admire de loin toujours infirme, toujours aiguilloné par le déſir de lui préſenter mes reſpects ; mais attaché par les chaînes du repos, de la liberté & des plaiſirs, par ces chaînes que les Princes font ſi rarement porter, auprès

d'un Prince très-aimable quoique hérétique. Je ſouhaiterois chanter les loüanges de Votre Eminence, mais lorſqu'on eſt livré à la fiévre & à *Galien*, l'on perd le chant, & la voix devient rauque. Je ne ſuis pas moins l'admirateur de Votre Eminence.

A Poſtdam, ce 4. Juillet 1752.

LETTRE LI.

AU MEME.

MONSEIGNEUR,

QUE penſera Votre Eminence quand Elle lira cette Lettre après celle de *Salomon* du Nord ? Elle penſera qu'ayant reçu l'or, l'encens & la myrrhe d'un Prince, qui vaut les trois Rois de l'Epiphanie, Elle veut bien jetter les yeux ſur le tribut d'un Berger.

Les délices de Votre Eminence ſont d'élever des Egliſes, mais ſon temple eſt dans la mémoire des hommes. Je voudrois joindre mes applaudiſſemens aux éloges que font retentir les preſſes de *Breſcia ;* mais ma voix eſt rauque, & mon eſprit ſe reſſent de la langueur de mon corps. Quand verrons-nous un Libraire habile faire un Recuëil des productions trop éparſes des Votre Eminence.

N'écrivez pas vos Vers ſur des feüilles volantes, mais que tous vos Ouvrages ſoient réunis pour l'immortalité. Je préſage que Votre Eminence donnera encore long-tems des bénédictions aux Chrétiens & des exemples à l'Univers. Pour

moi petit ver luiſant (*a*), je dois me proſterner devant une Etoile ſi éclatante.

Je ſuis pour toujours avec la ſoumiſſion & le reſpect les plus profonds.

MONSEIGNEUR, &c.

A Poſtdam, ce 29. Septembre 1752.

(*a*) *Les vers luiſans ne piquent point; ainſi la comparaiſon n'eſt pas tout-à-fait juſte.*

LETTRE LII.

AU MEME.

MONSEIGNEUR,

VOTRE Eminence orne la raiſon des charmes de l'eſprit, Elle éleve l'eſprit par le zéle, & Elle met le comble au zéle par les ſoins magnifiques. D'une main, Elle décore Berlin d'une Egliſe, de l'autre Elle arrache au joug hérétique un ſçavant Religieux, brébis égarée qui rentre au berçail. Votre Eminence répand avec une égale libéralité ſes tréſors & ſon encre; Elle éclaire les Sçavans & ſoulage l'indigence. Je brûle de voir vos ſçavantes productions & vos vertus généreuſes recuëillies par les Imprimeurs de *Breſcia*; mais je ſouhaite avec encore plus d'ardeur de lui rendre mes devoirs de près, &c.

A Poſtdam, ce 21. Novembre 1752.

AVERTISSEMENT sur la reception de Mr. de Voltaire *à l'Académie & sur la querelle qu'elle occasionna.*

Monsieur de *Voltaire* vouloit être de l'Académie Françoise pour se mettre à l'abri des poursuites que quelques Ouvrages peu chrétiens pouvoient occasionner contre lui. A la représentation de *Mérope*, il parcourut les Loges & le Théâtre, & se fit proclamer Académicien au milieu des applaudissemens que reçut sa Piéce. L'occasion étoit favorable, il fit ses visites aux Quarante & fut conduit. Ce réfus donna lieu à Mr. *Baillet* de St. *Julien*, de faire un discours ironique prononcé à la porte de l'Académie. Cette porte avoit été fermée à Mr. de *Voltaire* d'une maniére assez desobligeante. Il frappa de nouveau trois ans après, & on ouvrit les deux batans. L'envie voulut troubler sa gloire ; on resuscita le discours ironique enseveli dans la poussière, & on y joignit une piéce en mauvais vers, intitulée : *Triomphe Poëtique.* Mr de *Voltaire* se croyant outragé par cette pauvreté, fit des recherches pour en découvrir les Auteurs : il y eut une descente de Commissaire chez Mr. de *Mairault*, connu par une traduction de *Memesien*, & ensuite chez *Travenol*, violon de l'Opéra ; il s'imaginoit que ce Musicien étoit l'Auteur du discours. On ne trouve que son Pere, & Mr. de *Voltaire* le fait conduire à Fort-l'Evêque ; mais on le rélâcha après cinq jours de detention. Le pere ayant échappé à la vengeance de Mr. de *Voltaire*, il pensa à perdre le fils, chez qui on avoit trouvé deux exemplaires. Alors *Travenol* le Pere demanda la réparation qu'on lui devoit pour son

empriſonnement. Mr. de *Voltaire* fut condamné à lui payer cinq cent livres de dommages & intérêts. Les ſatyres qu'ils vouloient faire ſupprimer n'en furent que plus connuës, & il perdit à la fois ſon argent & ſon repos, comme il arrive dans tous les Procès.

LETTRE LIII.

DE MONSIEUR DE VOLTAIRE.

Sur ſon diſcours à l'Académie françoiſe.

QUOIQU'UN diſcours à l'Académie ne ſoit d'ordinaire qu'un vain compliment plein de loüanges rebattuës, & ſurchargé de l'éloge d'un prédéceſſeur qui ſe trouve ſouvent un homme très-médiocre ; cependant ce diſcours, dont pluſieurs perſonnes nous ont demandé la réimpreſſion, doit être excepté de la Loi commune qui condamne à l'oubli la plûpart de ces piéces d'appareil où l'on ne trouve rien. Il y a ici quelque choſe & les notes ſont utiles.

LETTRE LIV.

AU R. P. DE LA TOUR, JÉSUITE, Supérieur du Collége de *Louis* le Grand.

N. B. Cette Lettre fut écrite lorſque Mr. de Voltaire *voulut être reçu à l'Académie : il falloit paroître bon chrétien & bon citoyen pour avoir cette place ; & comme cela eſt aſſez difficile dans le cours d'une longue vie , il abrégea cette affaire en débitant de beaux ſentimens qui lui mériterent l'atteſtation du Jéſuite.*

MON RÉVÉREND PERE,

AYANT été élevé long-tems dans la maiſon que vous gouvernez , j'ai cru devoir prendre la liberté de vous adreſſer cette Lettre, & vous faire un aveu public de mes ſentimens dans l'occaſion qui ſe préſente. Le Gazetier Eccléſiaſtique m'impute des ſentimens que je n'ai jamais eus , des livres que je n'ai jamais faits , ou qui ont été altérés indignement par les Editeurs. Je crois devoir lui répondre comme le grand *Corneille* dans une pareille occaſion : *Je ſoumets mes Ecrits au jugement de l'Egliſe* ; je doute qu'il en faſſe autant. Je ferai bien plus : je lui déclare à lui & à ſes ſemblables , que ſi jamais on a imprimé ſous mon nom une page qui puiſſe ſcandaliſer ſeulement le Sacriſtain de leur Paroiſſe , je ſuis prêt de la déchirer devant lui ; que je veux vivre & mourir tranquille dans le ſein de l'Egliſe catholique , apoſtolique & romaine, ſans attaquer perſonne, ſans nuire à perſonne , ſans ſoutenir la moindre opinion qui puiſſe offenſer perſonne. Je deteſte tout ce

qui peut porter le moindre trouble dans la ſocieté. Ce ſont ces ſentimens connus du Roi, qui m'ont attiré ſes bienfaits. Comblé de ſes graces, attaché à ſa perſonne ſacrée, chargé d'écrire ce qu'il a fait de glorieux & d'utile pour la Patrie, uniquement occupé de cet emploi, je tacherai, pour le remplir, de mettre en pratique les inſtructions que j'ai reçuës dans votre maiſon reſpectable; & ſi les regles de l'éloquence que j'y ai appriſes ſe ſont effacées de mon eſprit, le caractère de bon citoyen ne s'effacera jamais de mon cœur.

On a vu, je crois, ce caractère dans tous mes Ecrits, quelques défigurés qu'ils ſoient par les ridicules Editions qu'on en a faites. La *Henriade* même n'a jamais été correctement imprimée. On n'aura probablement mes véritables Ouvrages qu'après ma mort; mais j'ambitionne peu pendant ma vie, de groſſir le nombre des livres dont on eſt ſurchargé, pourvû que je ſois au nombre des honnêtes gens, attachés à leur Souverain, zélés pour leur Patrie, fidéles à leurs amis dès l'enfance, & reconnoiſſans envers leurs premiers maîtres. C'eſt dans ces ſentimens que je ſerai toujours.

A Paris 7. Fevrier 1746.

LETTRE LV.

Poëme de Fontenoi.

LE Public ſçait que cet Ouvrage, compoſé d'abord avec la rapidité que le zéle inſpire, reçut des accroiſſemens à chaque édition qu'on

en faiſoit. Toutes les circonſtances de la victoire de *Fontenoi*, qu'on apprenoit à Paris de jour en jour, méritoient d'être célébrés, & ce qui n'étoit d'abord qu'une piéce de cent vers, eſt devenu un Poëme qui en contient plus de trois cent quarante

Quelques étrangers ont voulu perſuader au public, que l'illuſtre *Adiſſon*, dans ſon Poëme de la campagne de *Hocſtet*, avoit parlé plus honorablement de la maiſon du Roi, que l'Auteur même du Poëme de *Fontenoi*. Ce reproche a été cauſe qu'on a cherché l'Ouvrage de Mr. *Adiſſon* à la bibliothéque de Sa Majeſté, & on a été bien ſurpris d'y trouver beaucoup plus d'injures que de loüanges : c'eſt vers le trois centiéme Vers. On ne les répétera point, & il eſt bien inutile d'y repondre ; la maiſon du Roi leur a répondu par des victoires.

LETTRE LVI.

Oreſte.

CETTE Tragédie fut jouée le 12. Janvier 1750. je voulus donner à ma Nation quelque idée d'une Tragédie ſans amour, ſans confidens, ſans épiſodes. Le petit nombre des partiſans du bon gout m'en ſçurent gré, & les autres formerent des cabales pour empêcher le ſuccès de la piéce.

Note ſur la Lettre précédente.

Ce ne fut point une cabale qui fit tomber

Oreſte ; c'eſt que l'auteur y avoit mis des déclamations au lieu d'épiſodes. Il avoit devant les yeux deux des plus grands modéles qui ſoient au théâtre ; l'*Electre de Sophocle* , & celle de Mr. de *Crébillon* ; il eſt vrai que cette derniere lui fatiguoit un peu la vûë , quoiqu'il nous ait bien aſſuré du contraire dans un prologue auſſi adroit que modeſte , où pour gagner la bienveillance du parterre , il le loue au dépens de toute l'Europe. Il a ſuivi le premier modéle autant qu'il a pû , s'eſt écarté du ſecond le plus qu'il lui a été poſſible , & n'a égalé ni l'un ni l'autre.

Rien ne ſe fait ici qui n'ait été prédit :

Ce vers de la piéce s'applique tout ſeul à la piéce même , dont la chûte avoit été annoncée par les Prophêtes.

A la repréſentation de cette piéce , on fit mettre ſur les billets du Parterre , les lettres initiales de ce vers d'*Horace* :

Omne tulit punctum qui miſcuit utile dulci.

O. T. P. Q. M. V. D. Un plaiſant prétendit que cela vouloit dire : *Oreſte , Tragédie pitoyable que Mr. Voltaire donne.*

AVERTISSEMENT ſur le Livre intitulé : Connoiſſance des beautés & des défauts de la Poëſie.

Il parut en 1750. un Livre intitulé : *Connoiſſance des beautés & des défauts de la Poëſie & de l'Eloquence dans la Langue Françoiſe.* Mr. de *Voltaire* y eſt extrêmement loué , & même mis au-deſſus de nos meilleurs Ecrivains , ſans

exception. Cependant on le ſoupçonna d'en être l'Auteur ; il le déſavoua. Mais quel Ouvrage n'a-il point déſavoué ? Il ſe donne pour le ſeul modéle dans cet Ouvrage ſingulier. Il eſt bon de rapporter quelques morceaux qui donneront une idée de ſa modeſtie.

ARTICLE *Amour.* Je donnerai deux portraits de l'amour tirés de deux célébres Poëtes, dont l'un qui eſt feu *Rouſſeau*, n'a pas toujours parlé avec tant de bienſéance ; & l'autre qui eſt Mr. de *Voltaire*, a, ce me ſemble, fait toujours aimer la vertu dans ſes Ecrits (*a*).

ARTICLE *Armée.* Pour prouver inconteſtablement la ſupériorité de la Poëſie ſur la Proſe dans le même genre de beauté, conſidérons ce même objet d'une armée en bataille dans le huitiéme Livre de la *Henriade.* Il y a dans cette deſcription plus de pathétique encore & plus de ces portraits touchants que dans le *Télemaque.* Ce morceau :

Habitans malheureux de ces bords pleins de charmes,

forme un mêlange délicieux de tendreſſe & d'horreur. Le Poëte met ici ſon art à rendre la guerre odieuſe, dans le tems même qu'il ſonne la charge, & qu'il inſpire l'ardeur du combat dans l'ame du Lecteur. La comparaiſon de deux Mers qui ſe choquent, étonne l'imagination ; la peinture de la bayonnette au bout du fuſil, eſt d'un goût nouveau, vrai & noble.

ARTICLE *Aſſaut.* Cet art de peindre les détails & de décrire des choſes que la Poëſie

(*a*) *Sur-tout dans la* Pucelle *& dans* Candide.

Françoiſe évite communement, ſe trouve d'une maniére bien ſenſibſe dans le récit d'un aſſaut donné aux fauxbourgs de Paris. Il eſt viſible que l'Auteur a ajoûté contre le grand Peintre *Homére*, qui s'attache à animer tout & à peindre toutes les choſes qui étoient en uſage de ſon tems. Le Poëte François entre dans les détails de toutes les machines dont nous nous ſervons, chemin couvert, attaque, faſcines portées, mines, bombes; tout eſt exprimé.

ARTICLE *Bataille.* Ce que j'aime dans la bataille d'*Yvry*, c'eſt la foule des comparaiſons & des métaphores rapides. Les avantures touchantes jointes à l'horreur de l'action; la vertu ſtoïque de *Mornay*, oppoſée à la rage des combattans; l'éloge même de l'amitié au milieu du carnage, la clémence après la victoire; cela fait un tout que je ne rencontre point ailleurs.

ARTICLE *Caractères.* Le caractère de *Charles XII.* m'a frappé dans un goût abſolument différent : c'eſt à la fin de l'hiſtoire de ce Monarque. Le vrai ſe fait ſentir dans cette peinture : on ſent que ce n'eſt pas là un portrait fait à plaiſir, comme celui de *Valſtein*, qu'on a fait valoir dans *Sarrazin*; mais qui n'eſt peut-être en effet qu'un amas d'oppoſition & d'antithèſes, & qu'une imitation empoulée de *Saluſte.* Je vois dans ces traits un réſumé de toute l'hiſtoire de ce Monarque. L'Auteur ne peint, pour ainſi dire, que par les faits; il n'a point envie de briller : ce n'eſt point lui qui paroît, c'eſt ſon Héros; & quoique ſans envie de briller, il répand pourtant ſur cette image une élégance de diction & un ſentiment de vertu & de Philoſophie qui charme l'ame.

ARTICLE *Comparaiſons.* De tous les Poëmes Epiques

Epiques la *Henriade* eſt celui où j'en ai vû davantage ; rien de plus neuf que la plûpart de celles que ce Poëme renferme..... Voilà comme un véritable Poëte fait ſervir toute la nature à embellir ſon Ouvrage, & comme la ſcience la plus épineuſe devient entre ſes mains un ornement ; mais j'avoue que je ſuis plus tranſporté encore de ces Comparaiſons moins recherchées & plus frappantes, priſes des plus grands objets de la nature, leſquels pourtant n'avoient pas encore été mis en œuvre.

ARTICLE *Dialogue*. Mr. de *Voltaire* dialogue infiniment mieux que Mr. de *Crébillon*, de l'aveu de tout le monde ; & ſon ſtile eſt ſi ſupérieur que dans quelques-unes de ſes Piéces, comme dans *Brutus* & dans *Jules-Céſar*, je ne crains point de le mettre à côté du grand *Corneille*, & je n'avance rien là que je ne prouve. Voyons les mêmes ſujets traités par eux, je ne parle pas d'*Œdipe* ; car il eſt ſans difficulté que l'*Œdipe* de *Corneille* n'approche pas de l'autre ; mais choiſiſſons dans *Cinna* & dans *Brutus* des morceaux qui ayent le même fonds de penſées. J'avoue hardiment que je donne la préférence au ſtile de *Brutus*.

ARTICLE *Enfer*. On voit dans tous les Poëtes épiques des deſcriptions de l'Enfer. Il y en a une auſſi dans la *Henriade*, au ſeptiéme Chant ; mais comme elle eſt fort longue & entremêlée de beaucoup d'autres idées, j'aime mieux y renvoyer le Lecteur. Je dirai pourtant que j'aime mieux la peinture que l'Auteur trace des vices, qui de tout tems ont ouvert aux miſérables mortels l'entrée de cette horrible demeure, que la deſcription de *Virgile*, dans laquelle il met les remords vengeurs avec la crainte, la faim & la pauvreté.

ARTICLE *Traduction.* Mr. de *Voltaire* & Mr. *Racine* le fils ont tous deux mis en vers une apoſtrophe de *Satan* au ſoleil. Il eſt aiſé de voir pourquoi les vers de Mr. de *Voltaire* ſont au-deſſus des autres ; c'eſt qu'ils ſont plus remplis d'enthouſiaſme, de chaleur & de vie, qu'ils ont plus de nombre & de force ; qu'en un mot, ils ſont d'un Poëte, & ils ont ſur-tout le mérite d'être une traduction plus fidéle.

LETTRE LVII.

Jugement de Monſieur de Voltaire *ſur* Racine, Corneille & Crébillon.

CE n'eſt pas aſſez d'amener une ou deux de ces ſituations qu'on trouve dans tous les Romans, pour mériter le titre de Poëte tragique ; mais il faut être neuf ſans être bizarre, ſouvent ſublime, & toujours naturel ; connoître le cœur humain & le faire parler ; être grand Poëte, ſans que jamais aucun perſonnage de la Piéce paroiſſe Poëte ; ſçavoir parfaitement ſa langue, la parler avec pureté, avec une harmonie continuë, ſans que jamais la rime coûte rien au ſens. Quiconque n'obſerve pas toutes ces régles, peut faire une ou deux Tragédies aplaudies au Théâtre ; mais il ne ſera jamais compté au rang des bons Ecrivains : il y a très-peu de bonnes Tragédies ; les unes (*a*) ſont des Idilles en dialogues bien écrits & bien rimés ; les autres (*b*) des raiſonnemens poli-

(*a*) *Celles de* Racine.
(*b*) *Les Tragédies de* Corneille.

tiques qui endorment, ou des amplifications qui rebutent ; les autres (*c*) des rêves d'Energumene en ſtile barbare, des propos interrompus, de longues apoſtrophes aux Dieux, parce qu'on ne ſçait point parler aux hommes, des maximes fauſſes, des lieux communs empoulés.

(*c*) *Celles de* Crébillon. *Il n'y a donc que le grand* Voltaire *qui ſoit ſans défauts : cela eſt modeſte.*

LETTRE LVIII.

Autre preuve de l'humilité de M. de Voltaire.

LA Lettre dont vous me parlez, & qu'on doit mettre à la tête de la *Henriade*, eſt de Mr. *Cocchi*, homme de Lettres très-eſtimé. Elle fut écrite à Mr. de *Renuccini*, Sécrétaire & Miniſtre d'Etat à Florence : elle eſt traduite par le Baron *Eelderchen*. Je ne me ſouviens pas qu'il y ait un ſeul endroit où Mr. *Cocchi* me mette au-deſſus de *Virgile*. Sa Lettre m'a paru ſage & inſtructive. Si c'étoit ici une premiére édition de la *Henriade*, j'exigerois qu'on n'imprimat pas cette Lettre ; trop d'éloges révolteroient les Lecteurs François ; mais après vingt éditions on ne peut plus avoir ni orgueïl ni modeſtie ſur ſes Ouvrages. Ils ne nous appartiennent plus, & l'auteur eſt hors de tout intérêt. Il faudra ſeulement échancrer les loüanges dont il m'affuble. Il commence par crier à à la premiere phraſe : *Il n'y a rien de plus beau que la Henriade.* Adouciſſons ce terme, mettons :

Il y a peu d'Ouvrages plus beau que, &c. Mais comptez qu'il eſt bon d'avoir, en fait de Poëme épique, le ſuffrage des Italiens.

Mon ami *Tiriot* s'eſt fait peindre avec la *Henriade* à la main. Si j'ai une copie de ce portrait, j'aurai ma maîtreſſe & mon ami dans un cadre.

AVERTISSEMENT ſur les Querelles de Mr. de Voltaire *avec* Maupertuis.

Cette diſpute fut la ſuite de la querelle de Mr. de *Maupertuis* avec *Koënig*. Celui-ci avoit cité une lettre de *Leibnitz*, par laquelle il vouloit enlever à *Maupertuis* la gloire d'une découverte. Le Préſident de l'Académie de Berlin ſomma ſon adverſaire, de produire l'original de la Lettre de *Leibnitz*; mais cette lettre ne ſe trouvant point, *Maupertuis* le fit déclarer fauſſaire par l'Académie. *Koënig* en appella au Public, & renvoya ſa patente d'Académicien. Mr. de *Voltaire*, malgré la défenſe que lui en avoit fait le Roi de Pruſſe, entra dans cette querelle. On ſurprit chez les Imprimeurs de Berlin pluſieurs exemplaires de l'*Akakia*. On ſaiſit même l'original, & l'auteur ayant déſavoué cet ouvrage au Roi de Pruſſe, ce Prince le confondit en lui montrant ſon manuſcrit.

Cette ſatyre ſanglante eſt compoſée de trois morceaux; le premier intitulé: *Diatribe du Docteur Akakia, Médecin du Pape*; le ſecond: *Décret à l'Inquiſition*; le troiſiéme: *Jugement des Profeſſeurs du Collége de Sapience*. C'eſt une alluſion perpetuelle aux ouvrages de *Maupertuis*, un tiſſu d'ironies, de perſonnalités & d'inſultes, où l'on ne garde ni meſures ni bienſéances; une piéce à la vérité pleine de ſel &

d'agrément, mais qui n'en eſt pas moins un libelle diffamatoire dans toutes ſes parties. Il fut brûlé par la main du bourreau dans toutes les places de Berlin, le 24. Décembre 1752. & l'Auteur ſortit des Etats du Roi de Pruſſe avec tous les ſignes de la diſgrace.

On a prétendu que ce Prince, en diſgraciant l'homme de paix qu'il avoit tant déſiré d'avoir à ſa Cour, l'avoit accablé de ces paroles : *Je ne vous chaſſe point, parce que je vous ai appellé : je ne vous ôte point votre penſion, parce que je vous l'ai donnée : je vous défends de reparoître devant moi.* Rien n'eſt plus faux, Mr. de *Voltaire* fut toujours libre de paroître à la Cour ; Sa Majeſté daigna même le nommer d'un voyage de Poſtdam ; Elle lui rendit la le clef de Chambellan & le cordon de l'ordre du *Mérite.* Mais les choſes changerent enſuite, & le Roi lui écrivit cette lettre. » Vous êtes »bien le maître de quitter mon ſervice quand »vous voudrez ; mais avant de partir, faites-»moi remettre le contrat de votre engagement, »la clef, la croix & le volume de Poëſies que »je vous ai confié. Je ſouhaiterois que mes »ouvrages euſſent été ſeuls expoſés à vos traits »& à ceux de *Koënig*, je les ſacrifie de bon »cœur à ceux qui croyent augmenter leur ré-»putation en diminuant celle des autres ; je »n'ai ni la folie ni la vanité de certains au-»teurs ; les cabales des gens de Lettres me »paroiſſent l'opprobre de la Littérature ; je »n'en eſtime pas moins les honnêtes gens qui »les cultivent : les chefs de cabales ſont ſeuls »avilis à mes yeux ». *Du 16. Mars* 1753.

Mr. de *Voltaire* quitta la Pruſſe au mois de Mars 1753. c'eſt-à-dire après trois ou quatre ans de ſéjour en ce Royaume. Il ſe propoſoit

d'aller à Plombiéres, & d'y attendre la saison des Eaux; mais son état de foiblesse le contraignit de s'arrêter à Leipsig, & c'est de cette Ville qu'il décocha ses principaux traits.

LETTRE LIX.

Publiée par Mr. de Voltaire, *sous le Titre de* Réponse d'un Académicien de Berlin, à un Académicien de Paris.

VOICI l'exacte vérité qu'on demande. Mr. de M*** dans une brochure intitulée: *Essai de Cosmologie*, prétendit que la seule preuve de l'existence de Dieu est, $Ar + nRB$, qui doit être un *Minimum*. (*Voyez pag.* 52. *de son Recueil* in-4°.) Il affirme que dans tous les cas possibles l'action est toujours un *Minimum*, ce qui est démontré faux: & il dit avoir découvert cette loi du *Minimum*, ce qui n'est pas moins faux.

Mr. *Koënig*, ainsi que d'autres Mathématiciens, a écrit contre cette assertion étrange, & il a été cité entr'autres choses, un fragment d'une lettre de *Leibnitz*, où ce grand homme disoit avoir remarqué que dans les modifications du mouvement, l'action devient ordinairement un *Maximum* ou un *Minimum*.

Mr. de M*** crut qu'en produisant ce fragment, on vouloit lui enlever la gloire de sa prétenduë découverte, quoique *Leibnitz* eut dit précisément le contraire de ce qu'il avance. Il força quelques Membres pensionnaires de l'Académie de Berlin, qui dépendent de lui, de sommer Mr. *Koënig* de produire l'original

de la lettre de *Leibnitz* ; & l'original ne ſe trouvant plus, il fit rendre par les mêmes Membres, un jugement qui déclare Mr. *Koënig* coupable d'avoir attenté à la gloire du Sieur *Moreau de M**** en ſuppoſant une fauſſe lettre.

Depuis ce jugement auſſi incompétent qu'injuſte, & qui deshonoroit *Koënig*, Profeſſeur en Hollande & Bibliothécaire de S. A. S. Mde. la Princeſſe d'*Orange*, le Sieur M. de M*** écrivit & fit écrire à cette Princeſſe, pour l'engager à faire ſupprimer par ſon autorité les réponſes de ſon adverſaire. Mr. *Koënig* s'eſt juſtifié pleinement, non-ſeulement en faiſant voir que ce qui appartient à M. de M*** dans ſa théorie eſt faux, & qu'il n'y a que ce qui appartient à *Leibnitz* & à d'autres qui ſoit vrai ; mais il a donné la lettre toute entiére de *Leibnitz* avec deux autres de ce Philoſophe. Toutes ces lettres ſont du même ſtile ; il n'eſt pas poſſible de s'y méprendre, & il n'y a perſonne qui ne convienne qu'elles ſont de *Leibnitz*.

Ainſi le Sieur M. de M*** a été convaincu à la face de l'Europe ſçavante, non-ſeulement de plagiat & d'erreur, mais d'avoir abuſé de ſa place pour ôter la liberté aux gens de Lettres, & pour perſécuter un honnête homme, qui n'avoit d'autre crime que de n'être pas de ſon avis. Pluſieurs Membres de l'Académie de Berlin ont proteſté contre une conduite ſi criante, & quitteroient l'Académie que le Sieur M*** tyranniſe & déshonore, s'ils ne craignoient de déplaire au Roi qui en eſt le Protecteur.

A Berlin, le 8. Septembre 1752.

AVERTISSEMENT sur la suite de la Querelle avec Maupertuis.

En réponse de la Diatribe du Docteur *Akakia*, Mr. de *Maupertuis* écrivit la Lettre suivante, à laquelle Mr. de *Voltaire* fit la Replique qui y est jointe. Il fit imprimer ces deux morceaux sous ce Titre : *L'Art de bien argumenter en Philosophie, reduit en pratique par un vieux Capitaine de Cavalerie, travesti en Philosophe.*

LETTRE de Monsieur Maupertuis *à Monsieur de* Voltaire.

Je vous déclare que ma santé est assez bonne pour vous venir trouver par-tout où vous serez, pour tirer de vous la vengeance la plus complette. Rendez graces au respect & à l'obéissance qui ont jusqu'ici retenu mon bras. Tremblez.

MAUPERTUIS.

LETTRE LX.

Réponse de Monsieur de Voltaire *à Monsieur de* Maupertuis.

J'AI reçu la Lettre dont vous m'honorez ; vous m'apprenez que vous vous portez bien, que vos forces sont entiérement revenuës, & vous me menacez de venir m'assassiner, si je publie la Lettre de la *Beaumelle*. Ce procédé n'est ni d'un Président d'Académie, ni d'un bon Chrétien tel que vous êtes. Je vous fais

mon compliment ſur votre bonne ſanté ; mais je n'ai pas tant de force que vous : je ſuis au lit depuis quinze jours, & je vous ſupplie de différer la petite expérience de Phyſique que vous voulez faire. Vous voulez peut-être me diſſéquer ; mais ſongez que je ne ſuis pas un Géant des terres auſtrales, & que mon cerveau eſt ſi petit, que la découverte de ſes fibres ne vous donnera aucune nouvelle notion de l'ame. De plus ſi vous me tuez, ayez la bonté de vous ſouvenir que Mr. de la *Beaumelle* m'a promis de me pourſuivre juſqu'aux enfers : il ne manquera pas de m'y aller chercher, quoique le trou qu'on doit creuſer par votre ordre juſqu'au centre de la terre, & qui doit mener tout droit en enfer, ne ſoit pas encore commencé : il y a d'autres moyens d'y aller ; & il ſe trouvera que je ſerai mal mené dans l'autre monde, comme vous m'avez perſécuté dans celui-ci. Voudriez-vous, Monſieur, pouſſer l'animoſité ſi loin ? Ayez encore la bonté de faire une petite attention. Pour peu que vouliez exalter votre ame, pour voir clairement l'avenir, vous verrez, que ſi vous venez m'aſſaſſiner à Leipzig, où vous n'êtes pas plus aimé qu'ailleurs, & où votre Lettre eſt dépoſée, vous courrez quelque riſque d'être pendu ; ce qui avanceroit trop le moment de votre maturité, & ſeroit peu convenable à un Préſident d'Académie. Je vous conſeille de faire d'abord déclarer la Lettre de la *Beaumelle* forgée & attentatoire à votre gloire dans une de vos Aſſemblées : après quoi il vous ſera plus permis peut-être de me tuer, comme perturbateur de votre amour propre. Au reſte je ſuis encore bien foible : vous me trouverez au lit, & je ne pourrai que vous jetter à la tête ma ſé-

ringue & mon pot de chambre. Mais dès que j'aurai un peu de force, je ferai charger mes piſtolets *cum pulvere Pyrio*, & en multipliant la maſſe par le quarré de la viteſſe, juſqu'à ce que l'action & nous ſoient réduits à zero, je vous mettrai du plomb dans la cervelle; elle paroît en avoir beſoin.

Il ſera triſte pour vous que les Allemands, que vous avez tant vilipendés, ayent inventé la Poudre, comme vous devez vous plaindre qu'ils ayent inventé l'Imprimerie. Adieu mon cher préſident.

LETTRE LXI.

A MONSIEUR FORMEI,

Sécrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin.

MONSIEUR LE SECRETAIRE ÉTERNEL,

JE vous envois l'arrêt de mort que le Préſident a prononcé contre moi, avec mon appel au Public & les témoignages de protection que m'ont donné tous les Médecins & tous les Apoticaires de Leipzig. Vous voyez que Mr. le Préſident ne ſe borne pas aux expériences qu'il projette dans les terres auſtrales, & qu'il veut abſolument ſéparer dans le nord mon ame d'avec mon corps. C'eſt la premiére fois qu'un Préſident a voulu tuer un de ſes Conſeillers. Eſt-ce là le principe de la moindre action ? Quel terrible homme que ce Préſident ! Il déclare fauſſaire à gauche, il aſſaſſine à droite, & il prouve Dieu par *A.* plus *B.*

diviſé par *Z.* franchement on n'a jamais rien vû de pareil. J'ai fait, Monſieur, une petite réfléxion ; c'eſt que quand le Préſident m'aura tué, diſſequé & enterré, il faudra faire mon éloge à l'Académie ſelon la louable coûtume. Si c'eſt lui qui s'en charge, il ne ſera pas peu embarraſſé. On ſçait comme il l'a été avec feu Mr. le Maréchal de *Sch-Mettau*, auquel il avoit fait quelque peine pendant ſa vie. Si c'eſt vous, Monſieur, qui faites mon oraiſon funébre, vous y ſerez tout auſſi empêché qu'un autre. Vous êtes Prêtre, & je ſuis profane ; vous êtes Calviniſte, & je ſuis Papiſte ; vous êtes Auteur, je le ſuis auſſi ; vous vous portez bien, & je ſuis Médecin. Ainſi, Monſieur, pour eſquiver l'oraiſon funébre, & pour mettre tout le monde à ſon aiſe, laiſſez-moi mourir de la main cruelle du Préſident & rayez-moi du nombre de vos Elus. Vous ſentez bien d'ailleurs qu'étant condamné à mort par ſon arrêt, je dois être préalablement dégradé. Retranchez-moi donc, Monſieur, de votre Liſte ; mettez-moi avec le fauſſaire *Koënig*, qui a eu le malheur d'avoir raiſon. J'attendrai patiemment la mort avec ce coupable.

Pariterque cedentes ignovêre Diis.

Je ſuis métaphiſiquement,

MONSIEUR, &c. &c.

LETTRE LXII.

A MADME D***.

Mayence, le 9. Juillet 1753.

IL y avoit trois ou quatre ans, que je n'avois pleuré, & je comptois bien que mes prunelles ne reconnoîtroient plus cette foibleſſe, juſqu'à ce qu'elles ſe fermaſſent pour toujours.

Hier le Secretaire du Comte de *Stadion* me trouva fondant en larmes ; je pleurois votre départ & votre ſéjour ; l'atrocité de ce que vous avez ſouffert perdoit de ſon horreur quand vous étiez avec moi ; votre patience & votre courage m'en donnerent, mais après votre départ, je n'ai plus été ſoutenu, je crois que c'eſt un rêve, je crois que tout cela eſt arrivé du tems de *Dénis de Syracuſe*. Je me demande s'il eſt bien vrai, qu'une Dame de Paris voyageant avec un paſſeport du Roi ſon maître; ait été traînée dans les ruës de Francfort par les ſoldats, conduite en priſon ſans aucune forme de procès, ſans femme de chambre, ſans domeſtiques, ayant à ſa porte quatre ſoldats la bayonnette au bout du fuſil, & contrainte de ſouffrir qu'un Commis de *Freytag*, un ſcélerat de la plus vile eſpéce, paſſât ſeul la nuit dans ſa chambre : quand la *Brinvillers* fut arrêtée, le bourreau ne fut jamais ſeul avec elle, il n'y a point d'exemple d'une indécence ſi barbare, & quel étoit votre crime ? d'avoir couru deux cents lieuës pour venir conduire aux eaux de Plombieres un oncle mourant,

rant, que vous regardez comme votre pere. Il eſt triſte ſans doute pour le Roi de Pruſſe qu'il n'ait encore reparé une telle indignité commiſe en ſon nom, par un homme qui ſe dit ſon Miniſtre. Paſſe encore pour moi, il m'avoit fait arrêter pour avoir ſon livre imprimé de Poéſies, dont il m'avoit gratifié, & auquel j'avois quelque droit; il me l'avoit laiſſé comme un gage de ſa bonté & comme la recompenſe de mes ſoins; il a voulu reprendre ce bienfait, il n'avoit qu'à dire un mot, ce n'étoit pas la peine de faire empriſonner un Vieillard qui veut prendre les eaux, il auroit pu ſe ſouvenir que depuis plus de 17 ans il m'avoit prevenu par ſes bontés ſéduiſantes, qu'il m'avoit dans ma vieilleſſe tiré de ma patrie, que j'avois travaillé avec lui deux ans de ſuite à perfectionner ſes talens, que je l'ai bien ſervi, & ne lui ai manqué en rien; qu'enfin il eſt bien au-deſſous de ſon Rang & de ſa Gloire, de prendre partie dans une querelle Académique, & de finir pour toute recompenſe, par me faire demander ſes Poéſies par des ſoldats; j'eſpére qu'il connoîtra tôt ou tard qu'il a été trop loin, que mon ennemi l'a trompé, & que ni l'Auteur ni le Roi ne doivent jetter tant d'amertume ſur la fin de ma vie. Il a pris conſeil de ſa colére, il le prendra de ſa raiſon & de ſa bonté. Mais que fera-t-il pour reparer l'outrage abominable qu'on vous a fait en ſon nom? Milord *Maréchal* ſera ſans doute chargé de vous faire oublier, s'il eſt poſſible, les horreurs où un *Freytag* vous a plongé.

On vient de m'envoyer ici des lettres pour vous, il y en a une de Mme. *La-Fontaine*, qui n'eſt pas conſolante; on prétend toujours que j'ai été Pruſſien; ſi l'on entend par-là que

j'ai répondu par l'attachement, & de l'enthouſiaſme aux avances ſingulieres que le Roi de Pruſſe m'a fait dix-ſept ans de ſuite, on a grande raiſon ; mais ſi on entend que j'ai été ſon ſujet, & que j'ai ceſſé un moment d'être François, on ſe trompe. Le Roi de Pruſſe ne l'a jamais prétendu, il ne m'a donné la Clef de Chambellan que comme une marque de ſa bonté, que lui-même appelle frivole dans les vers, qu'il fit pour moi en me donnant cette Clef & cette Croix, que j'ai remiſe à ſes pieds ; cela n'exigeant ni ſerment, ni fonction, ni naturaliſation ; on n'eſt point ſujet d'un Roi pour porter ſon ordre : Mr. de *Coville* qui eſt en Normandie, a encore la Clef de Chambellan du Roi de Pruſſe, qu'il porte avec la Croix de St. Louis. Il y auroit bien de l'injuſtice à ne pas me regarder comme François, pendant que j'ai toujours conſervé ma maiſon à Paris, & que j'ai payé la capitation. Peut-on prétendre ſérieuſement que l'Auteur du *Siécle de Louis XIV.* n'eſt pas François ? L'oſeroit-on dire devant les Statues de *Henri IV.*, de *Louis XIV.*, j'ajouterai de *Louis XV.* ; puiſque je ſuis le ſeul Académicien qui fit ſon panégyrique, quand il nous donna la paix, & lui-même a traduit en ſix langues.

Il ſe peut faire que S. M. Pruſſienne, trompé par mon ennemi, & par un mouvement de ſa colére, ait irrité le Roi mon maître contre moi ; mais tout cédéra à la juſtice & à ſa grandeur d'Ame, il ſera le premier à demander au Roi mon maître qu'on me laiſſe finir mes jours dans ma patrie. Il ſe ſouviendra qu'il a été mon diſciple, & que je n'emporte rien d'auprès de lui que l'honneur de l'avoir mis en état d'écrire mieux que moi,

il ſe contentera de cette ſupériorité, & ne voudra pas ſe ſervir de celle que lui donne ſa place, pour accabler un étranger qui l'a enſeigné quelque fois, qui l'a chéri & reſpecté toujours. Je ne ſçaurois lui imputer les lettres qui courent contre moi ſous ſon nom. Il eſt trog grand & trop élevé pour outrager un particulier dans ſes Lettres. Il ſçait trop comment un Roi doit écrire, & il connoît trop le prix des bienſéances, il eſt né ſur-tout pour faire connoître celui de ſa bonté & de ſa clémence. C'étoit le caractère de notre bon Roi *Henri IV.*, il étoit prompt & colére, mais il revenoit, l'humeur n'avoit chez lui que des moments, & l'humanité l'inſpira toute ſa vie.

Voilà, ma chére enfant, ce qu'un oncle ou plutôt un pere malade dicte pour ſa fille, je ſerai conſolé un peu; ſi vous arrivez en bonne ſanté. Mes complimens à votre frere & à votre ſœur. Adieu, puiſſe-je venir mourir dans vos bras, ignoré des Hommes & des Rois.

MÉMOIRE de Monſieur de Voltaire *ſur Monſieur de la* Beaumelle.

Du jour que j'arrivai à Poſtdam, *Maupertuis* m'a témoigné la plus mauvaiſe volonté. Elle éclata lorſque je le priai de mettre Mr. l'Abbé *Raynal* de ſon Académie. Il me refuſa avec hauteur, & traita l'Abbé *Raynal* avec mépris. Je lui fis ordonner par le Roi d'envoyer des Patentes à Mr. l'Abbé *Raynal*; on peut croire que *Maupertuis* ne me l'a pas pardonné.

Un homme que je crois Génevois, ou du moins élevé à Genève, nommé la *Beaumelle*, ayant été chaſſé de Dannemarck, arrive à Berlin avec la premiére Edition du *Qu'en dira-t-on* ou *de*

ſes Penſées. Dans ce Livre devenu célébre par l'excès d'inſolences qui en fait le prix, voici ce qu'on y trouvoit :

Le Roi de Pruſſe a comblé de bienfaits les gens de Lettres par les mêmes principes que les Princes Allemands comblent de bienfaits un Bouffon & un Nain.

C'eſt cet homme proſcrit dans tous les pays que *Maupertuis* recherche, dès qu'il eſt arrivé, & qu'il va ſoulever contre moi : En voici la preuve dans une Lettre écrite par la *Beaumelle*, à Mr. le Paſteur *Roques* au pays de Heſſe-Hombourg.

Fragment de la Lettre de la Beaumelle.

» *Maupertuis* vient chez moi, ne me trouve » pas ; je vais chez lui : il me dit qu'un jour » au ſouper des petits appartements, Mr. de » *Voltaire* avoit parlé d'une manière violente » contre moi, qu'il avoit dit au Roi que je » parlois peu reſpectueuſement de lui dans mon » Livre, que je traitois ſa Cour philoſophe de » nains & de bouffons, que je le comparois » aux petits Princes Allemands & mille fauſſe- » tés de cette force. Mr. de *Maupertuis* me » conſeilla d'envoyer mon Livre au Roi en » droiture, avec une Lettre qu'il vit & corrigea » lui-même ».

Le Roi de Pruſſe qui n'a ſçu cette anecdote que depuis quelques jours, doit être convaincu de la méchanceté atroce de *Maupertuis*, puiſque Sa Majeſté ſçait très-bien que je n'ai jamais dit à ſes ſoupers ce qu'il m'impute. Elle me rend cette juſtice : & quand je l'aurois dit, ce ſeroit toujours un crime à *Maupertuis* d'avoir manqué au ſecret qu'il doit ſur tout ce qui s'eſt dit aux ſoupers particuliers du Roi.

On ſçait quelle violence inoüie il a exercé depuis contre *Koënig*, Bibliothécaire de Mme. la Princeſſe d'Orange : on connoît les Lettres qu'il a fait imprimer, dans leſquelles il outrage tous les Philoſophes d'Allemagne, & fait dire à Mr. *Wolf* ce qu'il n'a point dit, afin de le décrier.

On n'ignore pas par quelles affreuſes manœuvres il eſt parvenu à m'opprimer. J'ai remis à Sa Majeſté ma Clef de Chambellan, mon Cordon, tout ce qui m'eſt dû de mes penſions. Elle a eu la bonté de me rendre tout, & a daigné m'inviter à le ſuivre à Poſtdam, où j'aurai l'honneur de la ſuivre, ſi ma ſanté me le permettoit.

LETTRE LXIII.

Sur ſes Querelles à la Cour de Pruſſe.

J'ÉTOIS uniquement occupé de mon étude. Je ne connoiſſois preſque perſonne des Miniſtres & de tout ce qu'il y avoit à la Cour ; je ne rendois pas même les viſites quelquefois les plus indiſpenſables. J'avois mangé ſouvent à la table du Roi avec des perſonnes dont j'ignorois le nom. Mais quelques attentions ſingulières du Roi, une groſſe penſion, la faveur de le voir à des heures réglées, de lire avec lui plus intimément les Ouvrages, par leſquels le Roi ſe délaſſe du Gouvernement, m'ont attiré la jalouſie.

LETTRE LXIV.

Sur Monſieur de la Beaumelle.

VOus m'apprenez, Monſieur, par vos Lettres, que la *Beaumelle* promet de me pourſuivre juſqu'aux Enfers. Il eſt bien le maître d'y aller quand il voudra. Vous me faites entendre que pour mieux mériter ſon gîte, il imprimera contre moi beaucoup de choſes perſonelles, ſi je réfute les Commentaires qu'il a imprimés ſur le *Siécle de Louis XIV.* Vous m'avouerez que c'eſt un beau procédé d'imprimer trois volumes d'injures & d'impoſtures contre un homme, & de lui dire enſuite : *Si vous oſez vous défendre, je vous calomnierai encore.*

Vous me raportez, Monſieur, dans votre Lettre du 22. Mars, que la maniére dont il s'y prendra, ne pourra que me faire beaucoup de peine, & quand il auroit tout le tort du monde, le Public ne s'en informera pas, & rira à bon compte

Sachez, Monſieur, que le Public peut rire d'un homme heureux & avantageux, qui dit ou fait, ou écrit des ſottiſes ; mais qu'il ne rit point d'un homme infortuné & perſecuté. La *Beaumelle* peut réimprimer tout ce qu'on a écrit contre moi, dans plus de cinquante volumes ; cela lui procurera peu de profit & peu de rieurs. Je vous réponds que ſes nouveaux chefs-d'œuvres ne me feront aucune peine. Je lui donne une pleine liberté, je crois bien que la *Beaumelle* eſt un Ecrivain à faire rire ; mais ſi l'Auteur de la *Spectatrice Danoiſe*, du

Qu'en dira-t-on ou de *Mes Penſées*, qui a outragé tant de Souverains & de particuliers avec une inſolence ſi brutale, & qui n'eſt impuni que par l'excès du mépris qu'on a pour lui, penſe devenir un homme plaiſant, il m'étonnera beaucoup.

AVERTISSEMENT ſur les Deſagrémens que Mr. de Voltaire *eſſuya à Francfort.*

Mr. de *Voltaire* étant arrivé à Francfort, certaines circonſtances rélatives à ſon départ de Berlin, donnerent occaſion de retenir ce Poëte en Arrêt civil, à la réquiſition du Réſident de Pruſſe. Le Magiſtrat de cette Ville exigea de lui ſa parole d'honneur & une promeſſe par écrit, de ne point s'abſenter ſans en avoir obtenu la permiſſion, ou avant d'avoir ſatisfait à ce qu'on exigeoit de lui. Malgré cet engagement, on fut ſurpris d'apprendre, il y a quelque tems, que Mr. de *Voltaire* étoit parti ſubitement. On fut auſſi-tôt à ſa pourſuite, on le ramena dans la ville, & il fut gardé par dix ſoldats. La raiſon qu'il donna de ſon départ, fut qu'il avoit eû intention d'aller faire un tour aux eaux de Wisbaden.

DÉCLARATION de Mr. de Voltaire *au ſujet des papiers que le Roi de Pruſſe exigeoit de lui.*

Je ſuis mourant : je proteſte devant Dieu & devant les hommes, que n'étant plus au ſervice de Sa Majeſté le Roi de Pruſſe, je ne ſuis pas moins attaché à ce Monarque, ni moins ſoumis à ſes volontés pour le peu de tems que j'ai à vivre. Il m'a fait arrêter à

Francfort pour le livre de Poéſies dont il m'avoit fait préſent ; j'y reſte volontiers en priſon juſqu'à ce que ce Livre ſoit revenu de Hambourg, où je l'ai laiſſé. J'ai rendu au Réſident de Sa Majeſté Pruſſienne à Francfort, toutes les Lettres que j'avois reçuës d'Elle, & que j'avois conſervées comme de chéres marques des bontés dont Elle m'avoit honoré. Elle veut auſſi ravoir un Contrat qu'Elle avoit daigné faire avec moi ; je ſuis aſſurement prêt à le rendre comme tout le reſte, dès qu'il ſera retrouvé. Cet Ecrit qui n'étoit point à proprement parler un Contrat, mais un pur effet de la bonté du Roi, ne tirant à aucune conſéquence, ne contenoit autre choſe qu'un remercîment de ma part, tant au ſujet de la penſion dont Sa Majeſté le Roi de Pruſſe me gratifioit avec la permiſſion du Roi mon Maître, que de celle qu'il accordoit à ma niéce après ma mort, ainſi que pour la Croix & la Clef de Chambellan. Le Roi de Pruſſe avoit daigné mettre au bas de ce petit Ecrit autant qu'il m'en ſouvient : *Je ſigne de grand cœur ce marché ; que j'avois envie de faire il y a quinze ans.* Ce papier abſolument inutile à Sa Majeſté, à moi & au Public, ſera certainement rendu, dès qu'il ſera retrouvé parmi mes autres papiers ; je me déclare criminel de Leze-Majeſté envers le Roi de France mon maître & le Roi de Pruſſe, ſi je ne rends pas ce papier à l'inſtant qu'il ſera entre mes mains. Ma niéce qui eſt auprès de moi durant ma maladie, s'engage ſous le même ſerment à le rendre, ſi elle le trouve, & en attendant que je puiſſe avoir communication de mes papiers à Paris, j'annulle entiérement ledit Ecrit, déclarant ne prétendre rien de Sa Majeſté le Roi de Pruſſe ;

& je n'attends rien dans l'état cruel où je ſuis, que la compaſſion que doit ſa grandeur d'ame à un homme mourant, qui avoit tout ſacrifié & qui a tout perdu pour s'attacher à lui, qui l'a ſervi avec un zéle qui lui a été utile, qui n'a jamais manqué à ſa Perſonne, & qui comptoit ſur la bonté de ſon cœur. Je ſuis obligé de dicter ceci ne pouvant écrire, & je ſigne avec le plus profond reſpect, la plus pure innocence & la douleur la plus vive, &c.

LETTRE LXV.

Hiſtoire univerſelle. Annales de l'Empire.

VOUS avez dû vous appercevoir, Monſieur, que cette prétenduë *Hiſtoire univerſelle* imprimée à la Haye, annoncée juſqu'au tems de *Charles-Quint*, & qui contient cent années de moins que le titre ne promet, n'étoit point faite pour voir le jour. Ce ſont des recüeils informes d'anciennes études, auxquelles je m'occupois, il y a environ quinze années, avec une perſonne reſpectable au-deſſus de ſon ſexe & de ſon ſiécle, dont l'eſprit embraſſoit tous les genres d'érudition & qui ſçavoit y joindre le goût; ſans quoi cette érudition n'eut pas été un mérite.

Je préparois uniquement ce canevas pour ſon uſage & pour le mien, comme il eſt aiſé de le voir par l'inſpection même du commencement. C'eſt un compte que je me rends librement à moi-même de mes lectures: ſeule maniére de bien apprendre, & de ſe faire des idées nettes; car lorſqu'on ſe borne à lire, on

n'a preſque jamais dans la tête qu'un tableau confus.

Mon principal but avoit été de ſuivre les révolutions de l'eſprit humain dans celles des Gouvernements.

Je cherchois comment tant de méchants hommes, conduits par de plus méchants Princes, ont pourtant à la longue établi des Societés, où les arts, les ſciences, les vertus même ont été cultivées.

Je cherchois les routes du commerce qui répare en ſecret les ruines que les Sauvages conquérants laiſſent après eux. Et je m'étudiois à examiner par le prix des denrées, les richeſſes & la pauvreté d'un peuple. J'examinois ſur-tout comment les Arts ont pû renaître & ſe ſoutenir parmi tant de ravages.

Cette partie de l'Hiſtoire étoit ſans doute mon plus cher objet, & les révolutions des Etats n'étoient qu'un acceſſoire à celles des Arts & des Sciences. Tout ce grand morceau qui m'avoit coûté tant de peines, m'ayant été dérobé il y a quelques années, je fus d'autant plus découragé, que je me ſentois abſolument incapable de recommencer un ſi pénible Ouvrage.

La partie purement hiſtorique reſta informe entre mes mains. Elle eſt pouſſée juſqu'au Regne de *Philippe II.* & elle devoit ſe lier au Siécle de *Louis XIV.*

Cette ſuite d'Hiſtoire debarraſſée de tous les détails qui obſcurciſſent d'ordinaire le fond & de toutes les minuties de la guerre, ſi intéreſſantes dans le moment & ſi ennuyeuſes après, & de tous les petits faits qui font tort aux grands, devoit compoſer un vaſte tableau, qui pouvoit aider la mémoire en frappant l'imagination.

Pluſieurs perſonnes voulurent avoir le manuſcrit, tout imparfait qu'il étoit, & il y en a plus de trente copies. Je les donnai d'autant plus volontiers que ne pouvant plus travailler à cet Ouvrage, c'étoit autant de matériaux que je mettois entre les mains de ceux qui pouvoient l'achever.

Lorſque Mr. de la *Bruére* eut le Privilège du *Mercure de France* vers l'année 1747., il me pria de lui abandonner quelques-unes de ces feuilles qui parurent dans ſon Journal. On les a recuëillies depuis en 1751., parce qu'on recuëille tout. Le morceau ſur les Croiſades, qui fait une partie de l'Ouvrage, fut donné dans ce recuëil comme un morceau détaché, & le tout fut imprimé très-incorrectement avec ce Titre peu convenable : *Plan de l'Hiſtoire de l'Eſprit humain.* Ce prétendu Plan de l'Eſprit humain contient ſeulement quelques Chapitres hiſtoriques touchant le neuviéme & dixiéme Siécles.

Un Libraire de la Haye ayant trouvé un manuſcrit plus complet, vient de l'imprimer avec le Titre d'*Abrégé de l'Hiſtoire univerſelle depuis Charlemagne, juſqu'à Charles-Quint.* Et cependant il ne va pas ſeulement juſqu'au Roi de France *Loüis XI.*; apparemment qu'il n'en avoit pas davantage, ou qu'il a voulu attendre pour donner ſon troiſiéme Volume, que ſes deux premiers fuſſent débités.

Il dit qu'il a acheté ce manuſcrit d'un homme qui demeure à Bruxelles. J'ai oüi dire en effet qu'un domeſtique de Mgr. le Prince *Charles de Lorraine* en poſſédoit depuis long-temps une copie, & qu'elle étoit tombée entre les mains de ce domeſtique par une avanture aſſez ſinguliére. L'exemplaire fut pris dans un caſſette

parmi l'équipage d'un Prince, pillé par des Houſſarts dans une bataille donnée en Bohême. Ainſi on a eu cet Ouvrage par le droit de la guerre, & il eſt de bonne priſe. Mais apparemment que les mêmes Houſſarts en ont conduit l'Impreſſion. Tout y eſt étrangement défiguré; il y manque les Chapitres les plus intéreſſants; preſque toutes les dates y ſont fauſſes, preſque tous les noms déguiſés.

Il y a beaucoup de phraſes qui ne forment aucun ſens; d'autres qui forment un ſens ridicule & indécent; les tranſitions, les conjonctions ſont déplacées. On m'y fait dire très-ſouvent tout le contraire de ce que j'ai dit: & je ne conçois pas comment on a pû lire cet Ouvrage dans l'état où il eſt livré au Public. Je ſuis très-aiſe que le Libraire qui s'en eſt chargé y ait trouvé ſon compte & l'ait ſi bien vendu; mais s'il avoit voulu me conſulter, je l'aurois mis en état de donner au moins au Public un Ouvrage moins défectueux: & voyant qu'il m'étoit impoſſible d'arrêter l'impreſſion, j'aurois donné tous mes ſoins à l'arrangement de cet informe (*a*) aſſemblage qui, dans l'état où il eſt, ne mérite pas les égards d'un homme un peu inſtruit.

Comme je ne croyois pas, Monſieur, que jamais aucun Libraire voulut riſquer de donner quelque choſe de ſi imparfait, je vous avoue que je m'étois ſervi de quelques-uns de ces matériaux pour bâtir un édifice plus régulier & plus ſolide. Une des plus reſpectables Prin-

(*a*) *Remarquez que cet informe aſſemblage eſt le même Livre qu'il a donné à Genève en* 1756., *comme le plus beau monument du Siécle.*

ceſſes

ceſſes d'Allemagne, à qui je ne peux rien réfuſer, m'ayant fait l'honneur de me demander des Annales de l'Empire, je n'ai point fait difficulté d'inſérer un petit nombre de pages de cette prétenduë Hiſtoire univerſelle, dans l'Ouvrage qu'elle m'a ordonné de compoſer.

Dans le tems que je donnois à S. A. S. cette marque de mon obéiſſance, & que ces Annales de l'Empire étoient déjà preſque entiérement imprimées, j'ai appris qu'un Allemand qui étoit l'année paſſée à Paris, avoit travaillé ſur le même Sujet, & que ſon Ouvrage étoit prêt à paroître. Si je l'avois ſçû plutôt, j'aurois aſſurément interrompu l'impreſſion du mien. Je ſçai qu'il eſt beaucoup plus capable que moi d'une telle entrepriſe, & je ſuis très-éloigné de prétendre lutter contre lui; mais le Libraire à qui j'ai fait préſent de mon manuſcrit a pris trop de peine & m'a trop bien ſervi, pour que je puiſſe ſupprimer le fruit de ſon travail. Peut-être même que le goût dans lequel j'ai écrit ces Annales de l'Empire étant différent de la méthode obſervée par l'habile homme dont j'ai l'honneur de vous parler, les Sçavans ne ſeront pas fachés de voir les mêmes vérités ſous des faces différentes.

LETTRE LXVI.

Sur le même Sujet.

PLUSIEURS Perſonnes ſçavent que l'*Eſſai ſur l'Hiſtoire générale* fut entrepris vers l'an 1740., pour réconcilier avec la ſcience de l'Hiſtoire une Dame illuſtre, qui poſſédoit preſque toutes les autres. Cette femme Philoſophe étoit rebuttée de deux choſes dans la plûpart de nos compilations hiſtoriques, les détails ennuyeux & les menſonges revoltans : elle ne pouvoit ſurmonter le dégoût que lui inſpiroient les premiers temps de nos Monarchies modernes, avant & après *Charlemagne ;* tout lui paroiſſoit petit & ſauvage. On entreprit donc cet Ouvrage pour l'inſtruire & pour s'inſtruire avec elle. Je ne puis trop regretter la perte des manuſcrits qui contenoient la plus grande partie de l'hiſtoire des Arts dans l'Orient. Cette partie avoit été fournie par un Grec de Smyrne, nommé Mr. *Dadiki*, Interprête du Roi d'Angleterre *George I.* Ces matériaux furent perdus après la mort de la Perſonne illuſtre, pour laquelle j'avois compoſé cette Hiſtoire d'un goût nouveau.

Je ne l'avois jamais deſtinée à être publique : vous pouvez vous flatter que je ne l'ai donnée qu'à votre priére & à l'empreſſement de mes amis qui ont comme vous été frappés de l'impartialité, de la candeur & de l'eſprit également philoſophique & bienfaiſant qui forme le caractère de l'Ouvrage.

LETTRE XLVII.

A MONSIEUR TIRIOT***.

A Monrion près de Lauzanne, 26. Mars 1757.

MON cher & ancien ami, de tous les éloges dont vous comblez ce foible *Eſſai ſur l'Hiſtoire générale*, je n'adopte que celui de l'impartialité, de l'amour extrême pour la vérité, du zéle pour le bien public, qui ont dicté cet Ouvrage.

J'ai fait tout ce que j'ai pû toute ma vie; pour contribuer à étendre cet eſprit de philoſophie & de Tolérance qui ſemble aujourd'hui caractériſer le ſiécle. Cet eſprit qui anime tous les honnêtes gens de l'Europe, a jetté d'heureuſes racines dans le pays, où d'abord le ſoin de ma mauvaiſe ſanté m'avoit conduit, & où la reconnoiſſance & la douceur d'une vie tranquille m'arrêtent.

Ce n'eſt pas un petit exemple du progrès de la raiſon humaine qu'on ait imprimé à Genève, dans cet Eſſai ſur l'Hiſtoire, avec l'Approbation publique, que *Calvin* avoit une ame atroce, auſſi-bien qu'un eſprit éclairé.

Le meurtre de *Servet* paroit aujourd'hui abominable. Les Hollandois rougiſſent de celui de *Barnevelt*. Je ne ſçai encore ſi les Anglois auront à ſe reprocher celui de l'Amiral *Bing*.

Mais ſçavez-vous que vos querelles abſurdes, & enfin l'attentat de ce monſtre *Damien*, m'attirent des réproches de toute l'Europe littéraire? Eſt-ce là, me dit-on, cette Nation que vous

avez peinte ſi ſage ? A cela je réponds comme je peux, qu'il y a des hommes qui ne ſont ni de leur ſiécle, ni de leur pays. Je ſoutiens que le crime d'un ſcélérat & d'un inſenſé de la lie du peuple, n'eſt point l'effet de celui du tems. *Chatel* & *Ravaillac* furent enivrés des fureurs épidémiques qui regnoient en France. Ce fut l'eſprit du fanatiſme public qui les inſpira ; & cela eſt ſi vrai que j'ai lû une Apologie pour *Jean Chatel* & ſes fauteurs, imprimée pendant le procès de ce malheureux. Il n'en eſt pas ainſi aujourd'hui : Le dernier attentat a ſaiſi d'étonnement & d'horreur la France & l'Europe.

Nous détournons les yeux de ces abominations dans notre pays Roman, appellé autrement le pays de Vaud, le long des bords du beau Lac Léman. Nous y faiſons ce qu'on devroit faire à Paris ; nous y vivons tranquilles ; nous y cultivons les lettres ſans cabales.

Tavernier diſoit que la vûe de Lauſanne ſur le Lac de Genève, reſſemble à celle de Conſtantinople ; mais ce qui m'en plaît davantage, c'eſt l'amour des Arts qui anime tous les honnêtes gens de Lauſanne.

On ne vous a point trompé, quand on vous a dit qu'on y avoit joué *Zaïre*, l'*Enfant prodigue* & d'autres Piéces, auſſi bien qu'on pourroit les repréſenter à Paris. N'en ſoyez point ſurpris ; on ne parle, on ne connoît ici d'autre langue que la nôtre. Preſque toutes les familles y ſont françoiſes, & il y a ici autant d'eſprit & de goût qu'en aucun lieu du monde.

On ne connoît ici ni cette plate & ridicule *Hiſtoire de la guerre de* 1741. qu'on a imprimée à Paris ſous mon nom ; ni cette infame rapſodie intitulée : *La Pucelle d'Orléans*, remplie de

Vers les plus plats & les plus groſſiers, que l'ignorance & la ſtupidité ayent jamais fabriqués, & des inſolences les plus atroces que l'effronterie puiſſe mettre ſur le papier.

Il faut avouer que depuis quelque tems on a fait à Paris des choſes bien terribles avec la plume & le canif.

Je ſuis conſolé d'être loin de mes amis, en me voyant loin de toutes ces énormités, & je plains une Nation aimable qui produit des monſtres.

AVERTISSEMENT ſur la Lettre précédente & ſur les Lettres ſuivantes.

La Lettre à Mr. *Tiriot* où *Calvin* eſt ſi mal traité, cauſa une fermentation dans Genève. On publia des Lettres où il y avoit des choſes très-mortifiantes contre Mr. de *Voltaire*. Il ne trouva pas de moyen plus court pour ſe tirer d'affaire, que de dire que la Lettre à *Tiriot* étoit falſifié; mais comme cette réponſe ne ſatisfit pas les Critiques, il dreſſa le Mémoire ſuivant. Il fut ſans effet, on trouva fort étrange que Mr. de *Voltaire* ne voulut pas ſouffrir quelques égratignures, après avoir donné de grands coups de ſabre.

MÉMOIRE ſur le Libelle clandeſtinement imprimé à Lauſanne, ſous le Titre de Guerre de Monſieur de Voltaire.

1°. *La Défenſe de Milord Bolinbrok* eſt un Ecrit formel contre la religion; Ecrit très-dangéreux qu'on ne peut publier, ni fauſſement imputer à qui que ce ſoit ſans crime.

2°. La Lettre de Mr. de *Voltaire* écrite de

Lauſanne à Mr. *Tiriot* à Paris eſt une Lettre preſque entiérement ſuppoſée, comme il eſt aiſé de le ſçavoir de Mr. *Tiriot* à Paris, ruë St. *Honoré*, chez Mr. le Comte de *Montmorency*. C'eſt troubler la Societé d'imprimer les Lettres des Particuliers; il eſt encore plus contre les bonnes mœurs de les falſifier.

3°. Réponſe à cette Lettre par une Societé de Génèvois, eſt un outrage à la ville de Gévève, un Libelle anonyme qui n'a jamais été imprimé à Génève, & qu'il n'eſt pas permis d'imprimer ni de débiter.

4°. Une autre prétenduë Lettre écrite à Génève eſt encore un Ecrit anonyme fauſſement imputé à un Génèvois, & ne montre qu'une intention formelle, quoique très-infructueuſe, de ſemer la diſcorde entre la Ville de Généve & Mr. de *Voltaire*, Seigneur de deux Terres aux portes de cette Ville, dans l'ancien dénombrement.

5°. La prétenduë diſpute de Mr. de *Voltaire* avec Mr. *Vernet*, Profeſſeur en Théologie, n'a jamais exiſté. Mr. de *Voltaire* eſt Seigneur de la Terre où Mr. le Profeſſeur *Vernet* a une maiſon de campagne; & le Broüillon qui a ſuppoſé un démêlé entre deux voiſins & deux amis, ne peut être qu'un perturbateur du repos public.

6°. Le dernier Mémoire anonyme ſur le mémoire de feu Mr. *Saurin*, ne tend qu'à déſoler une famille innocente des fautes du Pere, s'il en a fait, & à renouveller un ſcandale affreux que la prudence & la bonté de leurs Excellences daignent vouloir étouffer.

Le ſeul nom de l'Editeur rend bien ſuſpect tout le reſte de cet Ouvrage de ténébres, que je ne connois pas entiérement, & dont je

n'ai vu que quelques fragmens & quelques titres tous faux & calomnieux. C'eſt un nommé *Graſſet*, Génèvois, convaincu d'avoir volé Mr. *Crammer*. Je joins ici le certificat que *Graſſet* a été décrété de priſe de corps à Génève. Je me reſerve le droit de le pourſuivre en juſtice ; c'eſt une vaine excuſe de dire que ſon Libelle eſt extrait d'autres Libelles ; des perſonalités calomnieuſes ſont puniſſables ; & il eſt faux que toutes les piéces de ce Recuëil ſoient tirées d'autres Brochures, puiſque les dernieres Lettres ſur *Saurin* ſont nouvelles.

Je requiers que cette Déclaration ſignée de ma main, enſemble le Certificat des Sieurs *Crammer*, & autres Piéces probantes que je ferai tenir, ſoient produites devant les Seigneurs curateurs de l'Académie.

A Tournay près de Genève, par moi F. de Voltaire, *Gentil-Homme ordinaire de la Chambre du Roi, Comte de Tournay le* 12. *Février* 1759.

Nous ſouſſignés, déclarons que le nommé *François Graſſet* nous ayant volé pendant l'eſpace de dix-huit ans ou à peu près, qu'il nous a ſervi en qualité de Commis ; le magnifique Conſeil nous fit demander en 1756. une Déclaration de tout ce qui s'étoit paſſé ; que nous nous conformâmes à cet ordre, & la donâmes à Mr. l'Auditeur de Normandie, en l'accompagnant de toutes les Piéces qui pouvoient conſtater ſes friponneries ; enſuite de quoi le Mi-Conſeil le décréta de priſe de corps.

A Genève, le 12. *Février* 1759.

Signés, LES FRERES CRAMMER.

Cette Déclaration a été envoyée à l'Académie de Lauſanne ſans Lettre, & dans une ſimple envelope, avec cette adreſſe : *A MM. les Recteurs & Membres de l'Académie de Lauſanne.*

LETTRE LXVIII.

De Mr. de Voltaire a Mr. Haller.

VOICI, Monſieur, un petit Certificat qui peut ſervir à faire connoître *Graſſet*, pour lequel on demande votre protection. Ce malheureux a fait imprimer à Lauſanne un Libelle abominable contre les mœurs, contre la religion, contre la paix des particuliers, contre le bon ordre ; il eſt digne d'un homme de votre probité & de vos grands talens, de refuſer à un ſcélérat une protection qui honoreroit les gens de bien. J'oſe compter ſur vos bons offices, ainſi que ſur votre équité. Pardonnez à ce chiffon de papier ; il n'eſt pas conforme aux uſages Allemands ; mais il l'eſt à la franchiſe d'un François qui vous révére plus qu'aucun Allemand.

Un nommé *Lerveche* ou *Perveche*, ci-devant précepteur de Mr. *Conſtant*, eſt Auteur d'un Libelle ſur feu Mr. *Saurin*. Il m'a écrit deux ou trois Lettres anonymes ſous votre nom. Tous ces gens-là ſont ſi miſérables qu'ils ſont bien indignes qu'un homme de votre mérite ſoit ſollicité en leur faveur.

Je ſaiſis cette occaſion de vous aſſurer de l'eſtime & du reſpect avec lequel je ſerai toute ma vie, &c.

RÉPONSE DE Mr. HALLER.

J'ai été véritablement affligé de la Lettre dont vous m'avez honoré. Quoi, j'admirerai un homme riche, indépendant, maître du choix des meilleures Societés, également aplaudi par les Rois & par le Public, assuré de l'immortalité de son nom ; & je verrai cet homme perdre le repos, pour prouver qu'un tel a fait des vols & qu'un autre n'est pas convaincu d'en avoir fait !

Il faut bien que la providence veuille tenir la balance égale pour tous les humains : elle vous a comblé de biens, elle vous a accablé de gloire ; il vous falloit des malheurs : elle a trouvé l'équilibre en vous rendant sensible.

Les personnes dont vous vous plaignez perdroient bien peu, en perdant la protection d'un homme caché dans un coin du monde, & charmé d'être sans influences & sans liaisons. Les loix ont seules ici le droit de protéger le citoyen & le sujet. Mr. *Grasset* est chargé des affaires de mon Libraire. J'ai vû Mr. *Lerveche-La-Roche* chez un Exilé, Mr. *May* que j'ai visité quelquefois depuis sa disgrace, & qui passoit ses dernieres heures avec ce Ministre.

Si l'un ou l'autre a mis mon nom sur des Lettres anonymes, s'il a laissé croire que nos rélations sont plus intimes, il aura vis-à-vis de moi des torts, que vous sentez avec trop d'amitié.

Si les souhaits avoient du pouvoir, j'en ajouterois un aux bienfaits du destein. Je vous donnerois de la tranquillité, qui fuit devant le génie, qui ne le vaut pas par rapport à la Société, mais qui vaut bien davantage par

rapport à vous-même : dès-lors l'homme le plus célébre de l'Europe ſeroit auſſi le plus heureux.

Je ſuis avec l'admiration la plus parfaite.

LETTRE LXIX.

Réfutation d'un Ecrit anonyme contre la Mémoire de feu Mr. Joſeph Saurin *de l'Académie des Sciences, Examinateur des Livres, & Prépoſé au* Journal des Sçavans, *lequel Ecrit anonyme ſe trouve dans le* Journal Helvétique *du Mois d'Octobre* 1758.

SI celui qui pourſuit feu Mr. *Saurin* juſques dans le tombeau, ſçavoit que cet Académicien a laiſſé une famille nombreuſe, il ſeroit ſans doute affligé d'avoir porté le poignard dans le cœur des enfans, en remuant la cendre du Pere.

S'il ſçavoit que le fils auſſi rempli de probité & de mérite que denué de fortune, peut ſe voir arracher toutes ſes eſpérances par l'opprobre dont on veut le couvrir; s'il apprenoit que cet opprobre peut priver d'établiſſement quatre filles vertueuſes; il effaceroit par ſes larmes ce que ſon imprudence lui a fait écrire.

Juſqu'à quand verra-t-on, non-ſeulement les gens de Lettres qui doivent être humains, mais encore ceux auxquels il eſt ordonné d'être charitables, infecter les Journaux & les Dictionnaires, de médiſances, d'offenſes perſonnelles, de ſcandales que la religion reprouve & que le monde même abhorre.

On imprima il y a quelques années dans les ſuplémens de *Moréri* & du célébre *Bayle*, des anecdotes concernants feu Mr. *Joſeph Saurin*. On l'accuſe dans ces Articles des crimes les plus infames & les plus bas ; & on cite une Lettre de lui à un Paſteur ſon ami, dans laquelle il lui fait la confeſſion de ſon infamie. Il n'eſt pas naturel qu'un homme d'un grand ſens & d'un eſprit profond, tel qu'étoit *Saurin*, ait ſigné ſa honte. Mais quand même il ſeroit poſſible qu'il eut écrit cette Lettre à un ami, certainement les loix de la Société ne permettent, ni qu'on trahiſſe les ſecrets de l'amitié, ni qu'on viole l'aſyle des tombeaux, pour faire un mal public, dont il ne revient aucun bien à perſonne.

Les Dictionnaires ſont faits pour être les dépôts des Sciences, & non les greffes d'une Chambre criminelle. Les loix ne permettent pas même qu'on reproche à un homme d'avoir été puni par les loix, parce qu'un reproche public eſt une punition, & qu'il n'appartient qu'au Souverain de punir. Cependant ce ſcandale fut imprimé, & il fit tout ſon effet dans les eſprits foibles, avides de la honte d'autrui.

Les enfans infortunés de l'Accuſé adreſſerent leurs juſtes plaintes à un Officier de la Chambre du Roi très-Chrétien, qui par ſa charge d'Hiſtoriographe de France, pouvoit donner quelque crédit à ſes recherches, & détourner l'infamie dont on vouloit flétrir une famille innocente.

Cet homme en place à qui ils s'adreſſerent, étoit d'autant plus en droit de leur prêter ſa voix, qu'il étoit ami du fils, & qu'il l'avoit été du Pere. Il avoit paſſé trois années de ſa jeuneſſe avec Mr. *Joſeph Saurin* dans l'étude

de la Géométrie & de la Métaphiſique ; & ne l'ayant point connu dans le tems de ſes malheurs & des foibleſſes qu'on lui objectoit, (foibleſſes dont il le crut très-incapable) il fut intimement lié avec lui dans le tems de ſa vie heureuſe, c'eſt-à-dire ignorée, retirée, occupée, frugale, auſtère : il le vit mourir avec une réſignation courageuſe, adorant Dieu en ſage, ſe répentant de ſes fautes, pardonnant celles des autres, mépriſant, il eſt vrai, tant de faux ſyſtêmes (*a*) que des hommes vains ont ajoûté à la parole de Dieu ; mais pénétré d'une religion pure, dont tout bon eſprit ſent la force & chérit les conſolations.

C'eſt de quoi l'Auteur rendit compte dans la liſte des Ecrivains du *Siécle de Louis XIV.* Il n'a cherché dans l'Hiſtoire de ce beau ſiécle, le Précepteur du ſiécle préſent, qu'à faire valoir tous les génies, tous les Sçavans, tous les Arts qui le décorerent ; il a voulu en loüant les morts exciter les vivans à leur reſſembler ; il a célébré les travaux des *Fenelons* ; des *Boſſuets*, des *Paſchals*, des *Bourdalouës*, des *Maſſillons*, avec la même candeur qu'il a peint *Louis XIV.*, uniſſant les deux Mers, fondant la Marine & le Commerce, établiſſant la Diſcipline militaire & la Police, prévenant par ſes bienfaits les grands hommes dans toute l'Europe, & méritant malgré ſes défauts & ſes fautes, le titre d'homme prodigieux, que lui donne l'homme d'Etat *Don-Uſtaris*, dans ſon excellent Livre de l'*Adminiſtration du Royaume d'Eſpagne.*

(*a*) *Mr. de* Voltaire *entend ſans doute par ces faux ſyſtêmes, les erreurs du Calviniſme que* Saurin *avoit abandonnées.*

Les

Les honnêtes gens de toutes les Nations ont ſouſcrit à ces vérités, excepté peut-être quelques ennemis invétérés, qui dans le fond de leur cœur admirent ce qu'ils haïſſent.

Il en a été de même de tous les grands hommes dont l'Auteur du *Siécle de Louis XIV.* a parlé ; l'équité du Public leur a rendu juſtice & l'eſprit de parti a murmuré.

C'eſt ce qui arrive à l'occaſion de *Joſeph Saurin*, l'un des plus beaux génies du Siécle, des grandes choſes. De très-ſçavans hommes éclairerent alors le monde, & aujourd'hui on s'occupe à diſſéquer leur cadavres.

Si ce Philoſophe étoit tombé dans des fautes graves, il faudroit les couvrir du manteau de la charité : c'eſt l'intérêt de la ſociété, c'eſt celui de la religion. Que peut gagner un homme revêtu du ſaint Miniſtère, quand il s'acharne à prouver que ſon confrere a mérité la corde ?

Il parle de prudence ; y a-t-il de la prudence à deshonorer ſon Etat ? Il parle de religion ; y a-t-il de la religion à foüiller la cendre d'un homme enſeveli depuis trente années, & à vouloir prouver qu'il a fini ſes jours en criminel ? Quelle religion de s'acharner contre les morts & contre les vivans ! Quel fruit en reviendra-t-il à la ſociété, à la morale, à l'édification publique, quand on aura triſtement combattu des témoignages rendus en faveur de cinq enfans malheureux ?

Remarquons ici un contraſte bien frappant & trop ordinaire. L'Auteur du *Siécle de Louis XIV.* l'ami (*b*) de Mr. *Saurin*, de ſon fils & de ſes

---

(*b*) *Si M. de* Voltaire *étoit ami de Mr. Saurin, il ne devoit pas le peindre comme un homme qui*

ſœurs, touché de leur affliction, & preſſé par le devoir de l'humanité, va trouver un Gentil-Homme, un ancien Officier, Seigneur de la Terre dans laquelle *Joſeph Saurin* étoit Miniſtre; avez-vous jamais vû, lui dit-il, cette Lettre dans laquelle *Saurin* eſt ſuppoſé s'accuſer lui-même des crimes dont on le charge?

Non, répond cet Officier, plein de franchiſe & de bonté, je ne l'ai jamais vûë, & je ne puis approuver l'uſage qu'on en fait; toute ſa famille répond la même choſe. Trois Paſteurs reſpectables, animés des mêmes principes d'honneur, ſignent la même déclaration; & voilà qu'un homme (*c*) qui n'oſe pas ſigner ſon nom, s'éleve contre tous ces témoignages. Une famille entiére & trois Miniſtres cherchent à ſauver l'honneur proſtitué à la médiſance; & un Anonyme leur donne à tous un démenti: Non, leur dit-il, je ne veux pas que vous rendiez la paix à des cœurs affligés; tous vos témoignages autentiques ſont des impoſtures; & je veux par un Libelle ſans nom, déchirer pieuſement ceux que vous avez généreuſement conſolés.

Les enfans de Mr. *Saurin* ne ſont-ils pas en

---

avoit changé de religion, uniquement pour échapper à l'ennui & à la miſére; qui avoit trompé le grand Boſſuet, *en ſe diſant perſuadé; qui étoit d'une humeur dure & altiére, &c.* Voyez les Articles *Saurin* & la *Motte* dans le Siécle de Louis XIV. *Ces Articles infirment entiérement ce Mémoire.*

(*c*) *Cet homme a tort; mais Mr. de* Voltaire *lui a fourni les plus fortes armes par les Articles déjà cités.*

droit de dire à cet ennemi des hommes : par quelle cruauté inoüie venez-vous, ſans miſſion, ſans titre, ſans raiſon, perſécuter la mémoire de notre pere que vous n'avez point connu, & pourſuivre ſes enfans que vous ne connoiſſez point ? Vous affectez par les ſuppoſitions les plus ridicules, de douter du témoignage favorable & néceſſaire, dont nous avons l'Original entre les mains ; avez-vous l'Original de la Lettre qu'on impute à l'Infortuné dont nous tenons la vie ? celui qui a été ſon Seigneur ne l'a pas vûë, le Doyen des Paſteurs âgé de ſeptante ans ne l'a pas vûë ; montrez-la, ou faites-nous amende honorable ? Apprenez qu'un accuſateur (*d*) doit avoir ſes preuves en main, & quand il les a, il eſt odieux ; quand il ne les a pas, il eſt calomniateur.

Voilà ce que dira ſans doute cette famille ſi indignement attaquée. Tous les honnêtes gens ajoûteront : par quel excès incompréhenſible avez-vous pû vous laiſſer emporter, juſqu'à taxer de Deiſme & d'Athéiſme, le ſervice charitable rendu à la mémoire d'un mort & à la réputation de ſes enfans ? ſentez-vous toute l'abſurdité & toute l'horreur de ce raiſonnement ? Un homme donne un ſecours néceſſaire à une famille perſécutée ; donc il eſt Déiſte & Athée ! Quoi ! vous qui ne ſongez qu'à nuire, vous appellez Athée celui qui ne ſonge qu'à ſervir ! Vous qui croyez faire des Syllogiſmes,

---

(*d*) *Beau principe qu'il faut appliquer à ſon Auteur, calomniateur infatigable des hommes les plus révérés, lorſqu'ils ont eut le bonheur d'être Chrétiens.*

vous confondez ceux qui adorent la Divinité avec ceux qui la nient : & ne connoiſſant, ni la force des termes, ni les bienſéances, ni les hommes dont vous oſez parler, ni les loix qui peuvent vous punir ; vous couvrez du nom de zèle la témérité barbare de vos outrages !

C'eſt ainſi que vous parlent les plus modérés ; mais celui que vous avez voulu offenſer vous tiendra un autre langage. Il eſt content d'avoir rempli ſon devoir ; il vous pardonne, vous plaint, & vous exhorte à vous repentir.

Nous n'avons que deux jours à vivre ſur la terre : Dieu ne veut pas que ſes enfans conſument ces deux jours à ſe tourmenter impitoyablement les uns les autres. Nous ſommes prêts de paroître vous & moi devant ſon Tribunal. J'eſpére que je n'y tremblerai pas d'avoir ſecouru mes freres, & qu'il vous pardonnera à vous, quand vous aurez gémi de leur avoir mis le couteau dans le cœur, & d'avoir déchiré leurs bleſſures.

P. S. *L'Auteur de cette Déclamation n'a répondu au Libelle anonyme inſéré dans le* Journal Helvétique, *que parce qu'il s'agit de défendre l'honneur d'une famille. On lui dit qu'il y a d'autres Articles perſonnels contre lui, inſérés dans le même* Journal ; *il ne les a jamais lus, & d'ailleurs il n'y repondroit jamais parce qu'ils ne regardent que lui.*

Fait à mon Château de Ferney par moi F. de VOLTAIRE, *Gentil-Homme ordinaire actuel de la Chambre du Roi, ancien Chambellan du Roi de Pruſſe, des Académies de Paris, Rome, Florence, Boulogne, Londres, &c.* 15. Novembre 1758.

LETTRE LXX.

Sur le même Sujet.

De Ferney, ce 24. Mars 1762.

MON cher & grand Philoſophe, vous avez donc lu cet impertinent petit Libelle d'un impertinent petit Prêtre, qui étoit venu ſouvent aux Délices & à qui nous avions daigné faire trop bonne chère. Le ſot Libelle de ce miſérable étoit ſi mépriſé, ſi inconnu à Genève, que je ne vous en avois point parlé.. Je viens de lire dans le *Journal Encyclopédique*, un Article où l'on fait l'honneur à ce croquant de rélever ſon infamie ; vous voyez que les Presbytériens ne valent pas mieux que les Jéſuites, & que ceux-ci ne ſont pas plus dignes du Carcan que les Janſéniſtes. Vous avez fait à la ville de Genève un honneur qu'elle ne mérite pas. Je ne me ſuis vengé qu'en amuſant ſes Citoyens ; on joua *Caſſandre* ces jours paſſés ſur mon Théâtre de *Ferney*, non le *Caſſandre* que vous avez vû croqué ; mais celui dont j'ai fait un tableau ſuivant votre goût. Les Miniſtres n'ont oſé y aller ; mais ils y ont envoyé leurs filles. J'ai vû pleurer Genèvois & Genèvoiſes pendant cinq Actes & je n'ai jamais vû Piéce ſi bien jouée, & puis un ſouper pour 200. Spectateurs, & puis le bal. c'eſt ainſi que je me ſuis vengé.

On venoit de pendre un de leurs Prédicans à Toulouſe, cela les rendoit plus doux ; mais on vient de rouer un de leurs freres accuſé

d'avoir pendu ſon fils en haine de notre Sainte Religion, pour laquelle ce bon Pere ſoupçonnoit dans ſon fils un ſecret penchant. La ville de Toulouſe beaucoup plus ſotte & plus fanatique que Genève, prit ce jeune pendu pour un Martyr ; on ne s'aviſa pas d'examiner, s'il s'étoit pendu lui-même, comme cela eſt très-vrai-ſemblable ; on l'enterra pompeuſement dans la Cathédrale, une partie du Parment aſſiſta pieds-nuds à la Cérémonie ; on invoqua le nouveau Saint, après quoi la Chambre criminelle fit rouer le Pere à la pluralité de huit voix contre cinq. Ce jugement étoit d'autant plus Chrétien, qu'il n'y avoit nulle preuve contre le roué. Le roué étoit un bon Bourgeois, bon Pere de famille, ayant cinq Enfans en comptant le pendu. Il a pleuré ſon fils en mourant, il a proteſté de ſon innocence ſous les coups de barre, il a cité le Parlement au jugement de Dieu. Tous nos Cantons hérétiques jettent les hauts cris, tous diſent que nous ſommes une Nation auſſi barbare que frivole, qui ſçait rouer, & qui ne ſçait pas combattre, & qui paſſe de la *St. Barthelemi* à l'Opéra comique : nous devenons l'horreur & le mépris de l'Europe ; j'en ſuis faché, car nous étions faits pour être aimables.

Je vous promets de n'aller ni à Genève, ni à Toulouſe, on n'eſt bien que chez ſoi.

Pour l'amour de Dieu, rendez auſſi exécrable que vous le pourrez, le fanatiſme qui a fait pendre un fils par ſon Pere, ou qui a fait rouer un innocent par huit conſeillers du Roi.

Mandez-moi, je vous prie, quel eſt le Corps que vous mépriſez le plus ; je ſuis empêché à réſoudre ce problême. *Interim* vous ſçavez combien je vous aime, eſtime & révere.

LES TORTS à Mr. de Voltaire *au ſujet de ſa Lettre, où* Calvin *eſt traité d'homme atroce.*

SERVET eut tort, & fut un ſot
D'oſer dans un Siécle falot,
S'avouer Anti-Trinitaire.
Et notre illuſtre Atrabilaire
Eut tort d'employer le fagot,
Pour refuter ſon Adverſaire;
Et tort notre antique Sénat,
d'avoir prêté ſon Miniſtère
A ce dangereux coup d'Etat!
Quelle barbare inconſéquence!
O malheureux Siécle ignorant!
Nous oſions abhorrer en France
Les horreurs de l'Intolérance,
Tandis qu'un zèle intolérant
Nous faiſoit brûler un Errant!
Pour le Cenſeur Epiſtolaire,
Qui de ſon pétulant eſſort,
Pour exhaler ſa bile amère,
Vient reveiller le Chat qui dort;
Et dont l'inepte Commentaire
Met au jour ce qu'il eut dû taire,
Je laiſſe à juger s'il a tort.
Quand à vous célébre *Voltaire*,
Vous eûtes tort, c'eſt mon avis;
Vous vous plaiſez dans ce Pays,
Fêtez le Saint qu'on y révere.
Vous avez à ſatieté
Les biens où la raiſon aſpire;
L'opulence, la liberté,
La paix qu'en cent lieux on déſire;
Des droits à l'immortalité,
Cent fois plus qu'on ne ſçauroit dire;

On a du goût, on vous admire,
Tronchin veille à votre ſanté ;
Cela vaut bien en vérité,
Qu'on immole à ſa ſûreté,
Le plaiſir de pincer ſans rire.

LETTRE LXXI.

Sur le Poëme de la Pucelle, *que l'Auteur attribuë à Monſieur de la* B***.

ON donne tous les jours ſous mon nom, des choſes que je ne connois pas. Je ne réponds de rien, ſi *Chapelain* a compoſé dans le Siécle paſſé le beau Poëme de la *Pucelle ;* ſi dans celui-ci une ſociété de jeunes gens s'amuſa, il y a trente ans, à faire une autre *Pucelle*, ſi je fus admis dans cette ſociété, ſi j'eus peut-être la complaiſance de me prêter à ce badinage, en y inſérant les choſes honnêtes & pudiques qu'on trouve par-ci par-là dans ce rare Ouvrage, dont il ne me ſouvient plus du tout, je ne réponds en aucune façon d'aucune *Pucelle* : je nie d'avance à tout Délateur que j'aye jamais vû une *Pucelle*. On en a imprimé une qui a été apparemment à la place *Maubert* ou aux *Halles*. Ce ſont les avantures & le langage de ce pays-là ; ceux qui ont été aſſez idiots pour s'imaginer qu'ils pouvoient me nuire, en publiant ſous mon nom cette rapſodie, devroient ſçavoir que quand on veut imiter la maniére d'un Peintre de l'Ecole du *Titien* & du *Corrége*, il ne faut pas lui attribuer une enſeigne de cabaret de village.

Voici des Vers de ce prétendu Poëme, intitulé *La Pucelle* :

Chandos ſuant & ſoufflant comme un bœuf.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Il y a mille autres Vers plus infames, & plus encore, dans le ſtile de la plus vile canaille, & que l'honnêteté ne permet pas de rapporter. C'eſt-là ce qu'un Miſérable oſe imputer à l'Auteur de la *Henriade*, de *Mérope* & d'*Alzire*.

On ſçait aſſez quel eſt le malheureux qui a voulu gagner de l'argent, en imprimant ſous le Titre de la *Pucelle d'Orléans*, un Ouvrage abominable ; on le reconnoît aſſez au nom de *Luther* & de *Calvin*, dont il parle ſans ceſſe, & qui certainement ne devoient pas être placés ſous le Regne de *Charles VII*. On ſçait que c'eſt un Calviniſte du Languedoc qui a falſifié les Lettres de Mme. de *Maintenon*, qui l'outrage indignement dans ſa rapſodie de la *Pucelle*, qui a inſéré dans cette infamie des Vers contre les perſonnes les plus reſpectables, contre le Roi même, qui a été deux fois en priſon à Paris pour de pareilles horreurs, & qui eſt aujourd'hui exilé ; les hommes qui ſe diſtinguent dans les Arts n'ont preſque jamais que de tels ennemis.

Note ſur la Lettre précédente.

Le Poëme de la *Pucelle* commença à ſe répendre vers l'an 1756. Il y avoit plus de trente

ans qu'on ſçavoit que Mr de *Voltaire* travailloit à un Poëme Heroïcomique dans le goût de celui de l'*Arioſte*.

On ſçavoit que dans le Poëme François des impiétés horribles & des ſaletés monſtrueuſes tenoient la place des ſublimes extravagances du Poëme Italien. Mr. de *Voltaire* en avoit recité pluſieurs morceaux à ſes amis : il l'avoit prêté au *R.* de *P.* qui trembloit que l'Auteur ne le montrat. *Voyez ſa Lettre du 27. Fevrier 1747.*

» Vous avez prêté, lui dit ce Prince, votre » *Pucelle* à la Ducheſſe de *Wirtemberg ;* appre» nez qu'elle la fait copier pendant la nuit. » Voilà les gens à qui vous vous confiez, & » les ſeuls qui méritent votre confiance, ſont » ceux avec leſquels vous êtes en défiance ».

On ſçait de très-bonne part que ce Poëme fut dénoncé à Mr. le Chancelier D**, comme la quinteſſence de tout ce que les *Juliens*, les *Celſes* & les *Rabins*, prédéceſſeurs de Mr. de *Voltaire*, avoient vomi de plus affreux contre le Chriſtianiſme, & les *Bocaces*, les *Aretins* contre les mœurs. Ce digne Magiſtrat fit dire au Blaſphémateur, que s'il paroiſſoit un ſeul Vers imprimé ou manuſcrit de cette horreur, il ſe préparat à finir ſes jours dans un cu de baſſe-foſſe. De-là les inquiétudes de Mr. de *Voltaire*, lorſqu'il commença à ſe répandre : de-là ces différentes Lettres pour le déſavouer. On pardonne à Mr. de *Voltaire* de tacher de ſe laver ; mais on ne lui pardonnera pas de ſe blanchir aux dépens de Mr. de la *B.* Tous ceux qui ont connu cet Ecrivain, ſçavent que la Poëſie badine n'eſt pas un talent qu'il cultive ; il n'a jamais fait que des Vers ſérieux, des Odes & des Epîtres ; & il n'en a fait que dans ſa jeuneſſe. S'il a des diſpoſitions

auſſi marquées pour la Poëſie, que le ſuppoſent certains morceaux de la *Pucelle*, & les plus infames, & les deux derniers Chants que ſon ennemi lui attribue, il eſt bien ſot ou bien modeſte de les cacher.

EXTRAIT d'une Lettre ſur le Poëme de la Pucelle.

Il y a trente ans que pour m'amuſer je voltigeois ſur cette corde, & deux ou trois mauvais *Gilles* en ont voulu faire autant dans le Préau de leur foire ; je leur abandonne cette ſottiſe, à laquelle mon âge, mes maladies, ma façon de penſer ne me permettent pas de faire déſormais la moindre attention (*a*).

AVERTISSEMENT ſur les Diſputes de Mr. de Voltaire *avec Mr.* Freron, *Auteur de l'*Année Litteraire.

Mr. de *Voltaire* ayant été pluſieurs fois attaqué dans cet Ouvrage périodique, parut d'abord inſenſible aux traits du *Journaliſte*. Il ſortit enfin de cette eſpéce d'aſſoupiſſement, à l'occaſion de l'Extrait qui fut fait dans l'*Année Litteraire*, d'une Comédie attribuée à Mr. de *Voltaire*, intitulée : *La Femme qui a raiſon*, repréſentée à Nancy. Il fit inſérer dans le *Mercure* une Lettre contre le *Journaliſte ;* & depuis cette Epoque on a vû paroître le *Pauvre Diable*, l'*Ecoſſaiſe*, & mille autres Ouvrages ſatyriques dont la ſource ne paroît point encore être tarie.

(*a*) *Dans le temps que Mr. de* Voltaire *écrivoit ceci, il préparoit une nouvelle Edition de la* Pucelle, *qui a paru en* 1762. in-8°. *à Genève.*

LETTRE LXXII.

DE MONSIEUR DE VOLTAIRE,

Au Sujet de La Femme qui a raiſon, *adreſſée aux Auteurs du* Journal Encyclopédique.

QUELQUE répugnance, Meſſieurs, qu'on puiſſe ſentir à parler de ſoi-même au Public, & quelques vains que puiſſent être quelques petits intérêts d'Auteur, vous jugerez peut-être qu'il eſt des circonſtances où un homme qui a eu le malheur d'écrire, doit au moins en qualité de citoyen refuter la calomnie. Il n'eſt pas bien intéreſſant pour le Public que quelques hommes obſcurs ayent depuis dix ans mis leurs Ouvrages ſous le nom d'un homme obſcur tel que moi ; mais il m'eſt permis d'avertir qu'on m'a ſouvent apporté dans ma retraite, des Brochures de Paris qui portoient mon nom avec ce titre *imprimé à Genève*. Je puis proteſter que non-ſeulement aucune de ces Brochures n'eſt de moi, mais encore qu'à Genève rien n'eſt imprimé ſans la permiſſion expreſſe de trois Magiſtrats, & que toutes ces puerilités, pour ne rien dire de plus, ſont abſolument ignorées dans ce pays, où l'on n'eſt occupé que de ſes devoirs, de ſon commerce & de l'agriculture ; & où les douceurs de la ſocieté ne ſont jamais aigries par des querelles d'Auteurs. Ceux qui ont voulu troubler ainſi ma vieilleſſe & mon repos ſe ſont imaginés que je demeurois à Genève.

Il eſt vrai que j'ai pris depuis long-temps le parti

parti de la retraite, pour n'être plus en butte aux cabales & aux calomnies qui désolent à Paris la littérature ; mais il n'est pas vrai que je me sois retiré à Genève. Mon habitation naturelle est dans des terres que je possède en France sur la frontière, & auxquelles S. M. a daigné accorder des priviléges & des droits qui me les rendent encore plus précieuses. C'est-là que ma principale occupation, assez connuë dans le pays, est de cultiver en paix mes campagnes ; & de n'être pas inutile à quelques infortunés. Je suis si éloigné d'envoyer à Paris aucun Ouvrage, que je n'ai aucun commerce ni direct ni indirect avec aucun Libraire, ni même avec aucun homme de Lettres de Paris, & hors je ne sçais quelle Tragédie intitulée : l'*Orphelin de la Chine*, qu'un ami respectable m'arracha il y a cinq ans, & dont je fis le médiocre aux Acteurs du Théâtre François ; je n'ai certainement rien fait imprimer dans cette Ville. J'ai été assez surpris de recevoir le dernier Décembre une feüille d'une Brochure périodique intitulée l'*Année Littéraire*, dont j'ignorois absolument l'existence dans ma retraite. Cette feuille étoit accompagnée d'une petite Comédie qui a pour titre : *La femme qui a raison, représentée à Karonge, donnée par Mr. de* Voltaire, *& imprimée à Genève.* Il y a dans ce titre trois fausſetés. Cette piéce, telle qu'elle est défigurée par le Libraire, n'est assurément pas mon Ouvrage *(a)*. Elle n'a jamais été imprimée à Genève : il n'y a nul endroit ici qui s'appelle

(a) Si cela est, tous les détails dans lesquels entre Mr. de Voltaire *sont inutiles. Un desaveu suffisoit.*

Karonge, & j'ajoute que le Libraire de Paris qui l'a imprimée ſous mon nom, ſans mon aveu, eſt très-repréhenſibles Mais voici une autre Réponſe aux politeſſes de l'Auteur de l'*Année Littéraire*. La piéce qu'il croit nouvelle, fut jouée il y a 12. ans à Luneville dans le palais du Roi de Pologne, où j'avois l'honneur de demeurer. Les premiéres perſonnes du Royaume pour la naiſſance & peut-être pour l'eſprit & le goût, jouerent en préſence de ce Monarque. Il ſuffit de dire que Mme. la Marquiſe du *Chatelet Lorraine*, repréſenta la *Femme qui a raiſon* avec un applaudiſſement général. On tait par reſpect le nom des autres perſonnes illuſtres & qui vivent encore, ou plutôt par la crainte de bleſſer leur modeſtie. Une telle Aſſemblée ſçavoit peut-être, auſſi-bien que l'Auteur de l'*Année Littéraire*, ce que c'eſt que la bonne plaiſanterie & la bienſéance. Les deux tiers de la Piéce furent compoſés par un homme dont j'envierois les talens, ſi la juſte horreur qu'il a pour les tracaſſeries d'Auteur & pour les cabales de Théâtre, ne l'avoient fait renoncer à un Art, pour lequel il avoit beaucoup de génie. Je fis la la derniére partie de l'Ouvrage, je remis enſuite le tout en trois Actes, avec quelques changemens légers que cette forme exigeoit. Ce petit divertiſſement en trois Actes, qui n'a jamais été deſtiné au Public, eſt très-différent de la Piéce, qu'on a très-mal á propos imprimée ſous mon nom. Vous voyez, Meſſieurs, que je ne ſuis pas le ſeul qui doive des remercimens à l'Auteur de l'*Année Littéraire*, pour les belles imputations de *groſſiéreté tudeſque*, de *baſſeſſe*, & d'*indécence* qu'il prodigue. Le Roi de Pologne, les premieres Dames du Ro-

yaume, des Princes même peuvent en prendre leur part avec la même reconnoiſſance, & le reſpectable Auteur que j'aidai dans cette fête, doit partager les mêmes ſentimens.

Je me ſuis informé de ce qu'étoit cette *Année Littéraire*, & j'ai appris que c'eſt un Ouvrage où les hommes les plus célébres que nous ayons dans la Littérature ſont ſouvent outragés. C'eſt pour moi un nouveau ſujet de remercîment. J'ai parcouru quelques pages de ſa brochure: j'y ai trouvé quelques injures un peu fortes contre Mr. le *Mierre*: on l'y traite d'homme ſans génie, de plagiaire, de joueur de gobelets, parce que ce jeune homme eſtimable a remporté trois prix à notre Académie, & qu'il a réuſſi dans une Tragédie long-tems honorée des ſuffrages encourageants du Public. Je dois dire en général, & ſans avoir perſonne en vûë, qu'il eſt un peu hardi de s'ériger en Juge de tous les Ouvrages, & qu'il voudroit mieux en faire de bons. La Satyre en Vers & même en beaux Vers eſt aujourd'hui décriée; à plus forte raiſon la Satyre en proſe, ſur-tout quand on réuſſit d'autant plus mal, qu'il eſt plus aiſé d'écrire dans ce pitoyable genre. Je ſuis très-éloigné de caractériſer ici l'Auteur de l'*Année Littéraire*, qui m'eſt abſolument inconnu. On me dit qu'il eſt depuis long-tems mon ennemi; à la bonne heure; on a beau me le dire, je vous aſſure que je n'en ſçais rien. Si dans la criſe où eſt l'Europe & dans les malheurs qui déſolent tant d'Etats, il eſt encore quelques amateurs de la Littérature, qui s'amuſent du bien & du mal qu'elle peut produire; je les prie de croire que je mépriſe la Satyre & que je n'en fais point.

..... *Janvier* 1760.

PREUVES que Monſieur. de Voltaire *n'aime pas la Satyre.*

EXTRAIT DES JÉSUITIQUES.

Dans la bataille des Jéſuites nous avons oublié le R. P. *Jean Fréron*, frere du poliſſon qui griffone l'*Année Littéraire ;* ce Jéſuite ne périt ni par le fer ni par le feu, il fut écraſé dans la mêlée comme un inſecte. Mr. *Waſp* (*a*) qui fait joliment des méchants Vers, s'eſt chargé du ſoin de ſon Epitaphe. On a trouvé dans le porte-feüille du Jéſuite, des Vers en proſe au Roi *Staniſlas*, un Poëme intitulé : *Arachné*, ou l'*Aragnée* qui file ſa propre ordure, & des chiffons orduriers contre Mr. de *Voltaire*. Si l'eſprit eſt une étincelle de la Divinité, quel mortel approche plus de l'Etre ſuprême que l'Auteur de la *Henriade ?* Les vils *Zoïles*, les *Blaiſe Fréron* & les *Caſuites réſervés* feront bien de ſe taire ſur ce grand homme : il faut deux mille ans à la nature pour produire un génie comme le ſien ; il ne faut que le tems de cuire un œuf frais pour produire à la fois un Caſuiſte, un Sot, un Inſecte, un Fréron.

(*a*) *Nom ſous lequel Mr.* Fréron *eſt déſigné dans l'*Ecoſſaiſe.

EXTRAIT DU PAUVRE DIABLE.

ENFIN un jour qu'un Surtout emprunté
Vêtit à cru ma triſte nudité,
Après midi dans l'Antre de *Procope*,
(C'étoit le jour que l'on donnoit *Mérope*)
Seul dans un coin, penſif & conſterné,
Rimant une Ode, & n'ayant point dîné,
Je m'accoſtai d'un homme à lourde mine,
Qui ſur ſa plume a fondé ſa cuiſine,
Grand Ecumeur des bourbiers d'Hélicon,
De Loyola chaſſé pour ſes fredaines,
Vermiſſeau né du cu de *Des-Fontaines*,
Digne en tout ſens de ſon extraction,
Lâche *Zoïle*, autrefois laid Giton;
Cet animal ſe nommoit *Jean Fréron*.
J'étois tout neuf, j'étois jeune, ſincére,
Et j'ignorois ſon naturel félon:
Je m'engageai ſous l'eſpoir d'un ſalaire,
A travailler à ſon Hebdomadaire,
Qu'aucuns nommoient alors patibulaire.
Il m'enſeigna comment on dépéçoit
Un Livre entier, comme on le recouſoit,
Comme on jugeoit de tout par la Préface,
Comme on loüoit un ſot Auteur en Place,
Comme on fondoit avec lourde roideur
Sur l'Ecrivain pauvre & ſans Protecteur.
Je m'enrôlai, je ſervis le Corſaire;
Je critiquai, ſans eſprit & ſans choix;
Impunement le Théâtre & la Chaire,
Et je mentis pour dix écus par mois.
Quel fut le prix de ma plate manie?
Je fus connu, mais par mon infamie,
Comme un Grédin, que la main de Thémis
A diapré de nobles Fleurs de Lys,

Par un fer chaud, gravé ſur l'Omoplate.
Triſte & honteux, je quitai mon Pirate,
Qui me vola, pour fruit de mon labeur,
Mon honoraire en me parlant d'honneur.

AVERTISSEMENT ſur les Querelles de Monſieur Le-Franc *de* Pompignan *avec Monſieur de* Voltaire.

Mr. de *Pompignan* ayant été reçu à l'Académie Françoiſe, après la mort de Mr. de *Maupertuis*, prononça le 10. Mars 1760. ſon Diſcours de Reception. Il y prouva que l'*abus des talens*, *le mépris de la réligion*, *la haine de l'autorité ſont le caractère dominant des productions des Philoſophes du jour*; *que tout porte l'empreinte d'une Littérature dépravée*, *d'une Morale corrompuë & d'une Philoſophie altiére*, *qui ſappe également le Thrône & l'Autel*; *que les Philoſophes déclament tout haut contre les richeſſes & qu'ils portent envie ſecrettement aux Riches*, *&c.* Ce diſcours irrita étrangement Mr. de *Voltaire*, qui publia les *Quand*, les *Pourquoi*, les *Si*, &c. Mr. *Le-Franc* préſenta alors un Mémoire au Roi, dans lequel il ſe juſtifia des réproches que lui avoit fait ſon adverſaire. Ce Mémoire ne fit qu'allumer la bile du Philoſophe des *Délices*, qui écrivit Satyres ſur Satyres, & qui en écrira encore.

LETTRE LXXIII.

Sur Mr. Le-Franc *de* Pompignan.

JE veux qu'on ſe défende, & je ſçais par moi-même que ſi je n'étois pas ſi vieux, Meſſieurs *Fréron* & de *Pompignan* auroient à faire à moi, le premier pour m'avoir vilipendé cinq ou ſix ans de ſuite, à ce que m'ont aſſuré des gens qui liſent les Brochures; l'autre pour m'avoir déſigné en pleine Académie, comme un Radoteur qui a farci l'Hiſtoire de fauſſes anecdotes. J'ai été très tenté de le mortifier par une bonne juſtification, & de faire voir que l'anecdote du Maſque de Fer, celle du Teſtament du Roi d'Eſpagne *Charles II.* & autres ſemblables, ſont très-vraies; & que quand je me mêle d'être ſérieux, je laiſſe les fictions poétiques.

AVERTISSEMENT ſur les Diſputes de Mr. de Voltaire *avec le* P. Bertier, *principal Auteur du* Journal de Trevoux.

Lorſque Mr. de *Voltaire* publia ſon Panégyrique de *Louis XV.* il ne s'en déclara point l'Auteur. Les Journaliſtes de Trevoux, qui ne purent y diſcerner les traits d'un grand Maître, le regarderent comme le foible eſſai d'un jeune Ecolier. Ils crurent cependant y remarquer quelque diſpoſition à bien écrire, & en conſéquence, ils en firent la Critique, pour avoir occaſion d'exhorter le jeune homme à ne pas ſe négliger. Le peu de cas qu'ils parurent faire de l'Ouvrage, n'empêcha pas le véritable Au-

teur de ſe montrer à découvert. Il témoigna ſeulement ſon mécontentement à ceux qui l'avoient ſi maltraité. Il trouva leur Critique injuſte & inconſidérée : ce ſont les expreſſions dont il ſe ſert dans ſa Préface. Un homme comme Mr. de *Voltaire* qui ſe plaint, mérite d'être écouté ; il le fut, & dans un des Journaux ſuivants, on fit voir qu'on avoit lû le diſcours avec d'autres yeux, ou du moins qu'on avoit lû la Préface de Mr. de *Voltaire*. On fit entendre ſeulement que l'Auteur avoit eû tort de ne pas ſe nommer plutôt.

Cette réparation ne ſatisfit pas Mr. de *Voltaire*. Le mécontentement augmenta lorſque le P. *Bertier* releva pluſieurs endroits repréhenſibles de l'*Eſſai ſur l'Hiſtoire générale*. Mr. de *Voltaire* ſe déclara ouvertement contre lui dans la Brochure qu'il publia ſur la mort de Madame la Markgrave de *Bareith*.

Le P. *Bertier* repouſſa ſes traits avec force dans le *Journal de Trevoux*. Le Poëte crut devoir changer de batterie, & au lieu de plaintes ſérieuſes, il enfanta mille plaiſanteries. La premiére fut ſa *Rélation de la Maladie, de la Confeſſion, de la Mort & de l'Apparition du Jéſuite* Bertier, *avec la Rélation du voyage de Frere* Garaſſiſe, *& ce qui s'en ſuit en attendant ce qui s'en ſuivra*. Le reſſentiment de Mr. de *Voltaire* a tombé ſur tous les Jéſuites, & il s'en faut beaucoup qu'il leur ait été favorable dans ſes derniers Ouvrages.

LETTRE LXXIV.

De Mr. de Voltaire *ſur le P.* Bertier.

JE ne ſçaurois mettre au nombre des bons Journaliſtes Frere *Bertier*, qui n'eſt point du tout mon ami, & qui a attaqué mes Ouvrages & l'Encyclopedie. Il faut ſçavoir qu'il y a non-ſeulement un Journal de Trevoux, mais encore un Dictionnaire de Trevoux (*a*). Par conſéquent il y a un peu de jalouſie de métier entre les ignorants qui ont fait pour de l'argent le Dictionnaire de Trevoux, & les Sçavants qui ont entrepris le Dictionnaire de l'Encyclopédie je ne ſçai pourquoi. Auſſi-tôt les adverſes parties ont ſoulevé la Ville & la Cour ; on les a accuſés de cabale. Hélas ! quel tems l'Auteur du Journal de Trevoux & ceux de ſon Parti, prennent-ils pour accuſer les Philoſophes d'être dangéreux dans un Etat ! Quelques Philoſophes auroient-ils donc trempé dans ces déteſtables attentats qui ont ſaiſi d'horreur l'Europe étonnée ? Auroient-ils eu part aux Ouvrages innombrables de ces Théologiens d'Enfer, qui ont mis plus d'une fois le couteau dans des mains parricides ? Attiſerent-ils autrefois les feux de la Ligue & de la Fronde ? Ont-ils..... je m'arrête. Que le Gazetier de Trevoux ne force point des hom-

(*a*) *Les Auteurs du Dictionnaire de Trevoux n'ont rien de commun avec les Journaliſtes de Trevoux : ainſi cette Satyre tombe d'elle-même.*

mes éclairés à une récrimination juſte & terrible ; que ſes Supérieurs metttent un frein à ſon audace. J'eſtime & j'aime pluſieurs de ſes Confreres ; c'eſt avec regret que je lui fais ſentir ſon imprudence, qui lui attire de dures vérités. Quel (*b*) emploi pour un Prêtre, pour un Réligieux, de vendre tous les Mois à un Libraire, un Recuëil de médiſances & de jugements téméraires !

AVERTISSEMENT ſur les Querelles de Mr. de Voltaire *avec l'Abbé* Guyon.

L'Abbé *Guyon* publia en 1759. l'*Oracle des nouveaux Philoſophes.* C'eſt un Recuëil de converſation où Mr. de *Voltaire* ſe montre ennemi de toutes les Religions, de tous les Etats & de preſque tous les Gens de Lettres. Pour le peindre ſous ce point de vûë, l'Abbé *Guyon* n'a eu d'autre peine que celle de raſſembler les principaux traits des Ouvrages de Mr. de *Voltaire.* Ce coup lui a été d'autant plus ſenſible, que lui-même a fourni les armes pour ſa défaite. Auſſi il n'y a point d'injures qu'il n'ait vomies.

(*a*) *Quel Sermon, bon Dieu, & dans quelle bouche ! O château des Délices que vous avez été mal nommé.*

LETTRE LXXV.

Sur les Réproches que fait Mr. l'Abbe Guyon *à Monſieur de* Voltaire.

SI j'avois de la vanité, je me croirois fort criminel ſur le rapport d'un gros Livre intitulé l'*Oracle des Philoſophes*, lequel eſt parvenu juſques dans ma retraite ; cet *Oracle*, ne vous déplaiſe, c'eſt moi ; il y auroit là de quoi crever de vaine gloire ; mais malheureuſement ma vanité a été bien rabattuë, quand j'ai vû que l'Auteur de l'*Oracle* prétend avoir dîné pluſieurs fois chez moi près de Lauſanne, dans un château que je n'ai jamais vû : il dit que je l'ai très-bien reçu ; & pour récompenſe de cette bonne reception, il apprend au Public tous les aveux ſecrets qu'il prétend que je lui ai faits.

Je lui ai avoué, par exemple, que j'avois été chez le Roi de Pruſſe pour y établir la Réligion Chinoiſe ; ainſi me voilà pour le moins de la Secte de *Confucius*. Je ſerois donc très en droit de prendre part aux injures qu'on a dit aux Philoſophes.

J'ai avoué de plus à l'Auteur de l'*Oracle*, que le Roi de Pruſſe m'a chaſſé (*a*) de chez lui ; choſe très-poſſible, mais très-fauſſe, & ſur laquelle cet honnête homme a menti.

Je lui ai encore avoué que je ne ſuis point attaché à la France, dans le tems que le (*b*)

(*a*) *Chaſſé, non ; mais diſgracié de façon à ne pouvoir plus reſter honnêtement.*

(*b*) *Qu'eſt que cela prouve ?* Louis XV. *eſt le meilleur des maîtres, &* Voltaire *le plus ingrat des ſujets.*

Roi me comble de ſes graces, me conſerve la place de ſon Gentil-Homme ordinaire & daigne favoriſer mes Terres des plus grands priviléges ; enfin j'ai fait tous ces aveux à ce digne homme peut-être compté parmi les Philoſophes.

LETTRE LXXVI.

Sur le même.

SI je me trouvois jamais avec l'Abbé G*** dans la ruë, car je ne peux le rencontrer que là, je lui dirois, mon ami ; de quel droit prétends-tu être meilleur Chrétien que moi ? Eſt-ce parce que tu affirmes dans un Livre auſſi plat que calomnieux, que je t'ai fait faire bonne chère, quoique tu n'ayes jamais dîné chez moi ? Eſt-ce parce que tu as révélé au Public, c'eſt-à-dire, à quinze ou ſeize Lecteurs oiſifs, tout ce que je t'ai dit du Roi de Pruſſe, quoique je ne t'aye jamais parlé, & que je ne t'aye jamais vû ? Ne ſçais-tu pas que ceux qui mentent ſans eſprit, ainſi que ceux qui mentent avec eſprit, n'entreront jamais dans le Royaume des Cieux.

Je te prie d'exprimer (*a*) l'unité de l'Egliſe & l'invocation des Saints mieux que moi.

(*a*) *Quatre ou cinq Vers chrétiens ne décideroient rien du tout en faveur d'un homme ; s'il en avoit fait neuf ou dix mille d'impies. Mr. de* Voltaire *n'eſt pas dans ce cas comme tout le monde ſçait.*

L'Egliſe

L'Egliſe toujours une, & par-tout étenduë,
Libre, mais ſous un Chef, adorant en tout lieu
Dans le bonheur des ſaints, la grandeur de ſon Dieu

Tu me feras encore plaiſir de donner une idée plus juſte de la Tranſſubſtantiation, que celle que j'en ai donnée :

Le Chriſt de nos péchés victime renaiſſante,
De ſes Elus chéris nourriture vivante,
Deſcend ſur les Autels à ſes yeux éperdus,
Et lui découvre un Dieu ſous un pain qui n'eſt plus.

Crois-tu définir plus clairement la Trinité qu'elle ne l'eſt dans ces Vers ?

La Puiſſance, l'Amour avec l'intelligence,
Unis & diviſés, compoſent ſon Eſſence.

Je t'exhorte toi & tes ſemblables, non-ſeulement à croire les Dogmes que j'ai chantés en Vers, mais à remplir tous les devoirs que j'ai enſeignés en Proſe, à ne te jamais écarter du centre de l'Unité, ſans quoi il n'y a plus que trouble, confuſion, anarchie. Mais ce n'eſt pas aſſez de croire, il faut faire ; il faut être ſoumis dans le Spirituel à ſon Evêque, entendre la Meſſe de ſon Curé, communier à ſa Paroiſſe, procurer du pain aux pauvres. Sans vanité (*b*), je m'acquitte mieux que toi de ces devoirs, & je conſeille à tous les poliſſons qui crient, d'être Chrétiens, & de ne point crier.

(*b*) *Non, sûrement il n'y a pas de vanité à dire de telles choſes, parce qu'on ſçait que perſonne ne les croira.*

LETTRE LXXVII.

Sur le même.

JE ſuis fort en colére, mon cher ami, contre le miſérable Auteur d'un Libelle intitulé : l'*Oracle des Philoſophes*, qui prétend avoir été admis à la table d'un homme qu'il n'a jamais vû, & dans l'*Anti-Chambre duquel il ne ſeroit pas ſouffert ;* qui ſe vante d'avoir été dans un château, lequel n'a jamais exiſté ; & qui, pour prix du bon accuëil qu'il dit avoir reçu dans cette ſeule maiſon, divulgue les ſecrets qu'il ſuppoſe lui avoir été confiés. Ce poliſſon nommé *Guyon*, ſe donne ainſi lui-même de gayeté de cœur pour un mal-honnête homme. N'ayant point d'honneur à perdre, il ne ſonge qu'à regagner par le débit d'un mauvais Libelle, l'argent qu'il a perdu à l'impreſſion de ſes mauvais Livres. L'opprobre le couvre, & il ne le ſent pas ; il ne ſent que le dépit honteux de n'avoir pû même vendre ſon Libelle.

AVERTISSEMENT ſur les Querelles de Monſieur de Voltaire *avec les Auteurs du* Journal Chrétien.

Un des Aſſociés du *Journal Chrétien*, Mr. *Dinouard*, s'étoit adreſſé dans ce même Journal une Lettre, contenant l'Analyſe des Eſſais hiſtoriques de Paris, par Mr. de *Saint-Foix*. Il y accuſoit cet Auteur d'avoir attaqué la Réligion dans ſes Eſſais, & tâché de répandre du ridicule ſur ſes Miniſtres. Mr. de *Saint-Foix*

aſſigna Mr. *Dinouard* au Chatelet, & donna un Mémoire juſtificatif de ſon Livre, dans lequel il oppoſa une réponſe à chaque objection du Journaliſte, & conclut par demander une réparation. Les Auteurs du Journal n'attendirent pas la ſentence du Chatelet : ils firent imprimer un Ecrit dont Mr. de *Saint-Foix* voulut bien ſe contenter. Mr. de *Voltaire* ſaiſit cette occaſion pour tomber rudement ſur les Journaliſtes, & ſur-tout ſur M. l'Abbé *Trublet*, autrefois ſon ami. Cet Ecrivain n'avoit pourtant eû aucune part à la critique du Livre de Mr. de *Saint-Foix*, ſon Compatriote ; mais il étoit Parent de *Maupertuis ;* il avoit écrit dans ſes Eſſais que la *Henriade* faiſoit bailler quelques gens de Lettres. Il n'en falloit pas davantage pour remuer la vaſe de l'eſtomac de Mr. de *Voltaire* ; il ſe permit une ſoule de plaiſanteries inſultantes qui n'ont fait tort qu'à lui-même.

Mr. l'Abbé *Trublet* ayant été reçu à l'Académie Françoiſe, envoya ſon diſcours de Reception à ſon ennemi ; & ce Procédé généreux adoucit un peu l'illuſtre Atrabilaire de *Ferney.*

LETTRE LXXVIII.

Sur les Auteurs du Journal Chrétien.

LA multitude des faiſeurs de Feüilles étant augmentée depuis pluſieurs années, le nombre a fait tort à la marchandiſe ; le Public s'eſt laſſé des Critiques littéraires, les Folliculaires ont pris un autre tour ; ils ont imaginé d'accuſer d'Athéiſme les Auteurs des Extraits, & ont cru par-là reveiller l'attention de Paris.

L'Archidiacre *Trublet*, que l'on croyoit n'être que dans les *Moindres* (*a*), & les nommés *Dinouard* & *Joannét* ſe ſont aviſés de défendre la Réligion chrétienne à quinze ſols par feüille, eſpérant que la modicité du prix allécheroit les ames dévotes; ils ont accuſé le Sr. *Saint-Foix* d'avoir mal parlé de la Réligion Catholique, Apoſtolique & Romaine, & même de la Magiſtrature.

Le Sr. *Saint-Foix* qui n'entend pas raillerie, a réſolu de leur donner ſur les oreilles; mais ayant conſidéré qu'il étoit plus chrétien de leur faire un Procès criminel, il les a aſſignés au Chatelet, pour être reconnu bon Catholique, & ſerviteur du Parlement.

(a) Quelles plaiſanteries! Et à quoi eſt-on réduit, quand on veut être gai malgré ſoi.

LETTRE LXXIX.

DE MONSIEUR DE VOLTAIRE.

En Réponſe à celle que Mr. l'Abbé Trublet *lui avoit écrite en lui envoyant ſon Diſcours de Reception à l'Académie Françoiſe.*

Au Chateau de Ferney, 27. Avril 1761.

VOTRE Lettre & votre procédé généreux, Monſieur, ſont des preuves que vous n'êtes pas mon ennemi, & votre Livre vous faiſoit ſoupçonner de l'être. J'aime bien mieux en croire votre Lettre que votre Livre. Vous aviez im-

primé que je vous faiſois bâiller, & moi j'ai laiſſé imprimer que je me mettois à rire ; il réſulte de tout cela que vous êtes difficile à amuſer, & que je ſuis un mauvais plaiſant ; mais enfin en baillant & en riant vous voilà mon Confrere, & il faut tout oublier en bons Chrétiens & en bons Académiciens.

Je ſuis fort content, Monſieur de votre Harangue, & très-reconnoiſſant de là bonté que vous avez eu de me l'envoyer. A l'égard de votre Lettre, *Nardi parvus Onix eliciet cadum.* Pardon de vous citer *Horace*, que vos Héros Meſſieurs de *Fontenelle* & de la *Motte* ne citoient guéres. Je ſuis obligé en conſcience de vous dire que je ne ſuis pas né plus malin que vous, & que dans le fonds je ſuis bon homme. Il eſt vrai qu'ayant fait réfléxion depuis quelques années qu'on ne gagnoit rien à l'être, je me ſuis mis à être un peu gai *(a)*, parce qu'on m'a dit que cela eſt bon pour la ſanté. Dailleurs je ne me ſuis pas crû aſſez important, aſſez conſidérable pour dédaigner toujours certains illuſtres ennemis qui m'ont attaqué perſonnellement pendant une quarantaine d'années, & qui les uns après les autres ont eſſayé de m'accabler, comme ſi je leur avois diſputé un Evêché, ou une place de Fermier général. C'eſt par pure modeſtie que je leur ai donné enfin ſur les doigts ; je me ſuis crû préciſément à leur niveau : *Et in arenam cum æqualibus deſcendi*, comme dit *Ciceron.*

Croyez, Monſieur, que je fais une grande

(a) La gaïeté eſt très-bonne & la méchanceté déteſtable ; or c'eſt à ceux qui ont lû les Satyres de Mr. de Voltaire, *à dire s'il n'eſt que gai.*

différence entre vous & eux ; mais je me ſouviens qne mes rivaux & moi, quand j'étois à Paris, nous étions tous fort peu de choſe, de pauvres écoliers du Siécle de *Louis XIV.* ; les uns en vers, les autres en proſe, quelques-uns moitié proſe, moitié vers, du nombre deſquels j'avois l'honneur d'être ; infatigables Auteurs de Piéces médiocres, grands compoſiteurs de rien, peſants gravement des œufs de mouche dans des balances de toile d'araignée ; je n'ai preſque vû que de la petite charlatanerie. Je ſens parfaitement la valeur de ce néant ; mais comme je ſens également le néant de tout le reſte, j'imite le *Vejanius* d'*Horace*.

. . . . . *Vejanius armis*
Herculis ad poſtem fixis, latet abditus agro.

C'eſt de cette retraite que je vous dis très-ſincérement que je trouve des choſes utiles & agréables dans tout ce que vous avez fait ; que je vous pardonne cordialement de m'avoir pincé ; que je ſuis faché de vous avoir donné quelques coups d'épingle ; que votre procédé me déſarme pour jamais (*b*), que *Bonhomie* vaut mieux que *Raillerie*, & que je ſuis, Monſieur mon cher confrere, de tout mon cœur, avec une véritable eſtime, & ſans compliment, comme ſi de rien n'étoit,

Votre très-humble & très-obeiſſant Serviteur,
VOLTAIRE.

(*b*) *Mr. de* Voltaire *a-t-il tenu ſa parole ? Eſt-ce qu'avec de la bile & un eſprit ardent, on peut la tenir !*

AVERTISSEMENT sur les Querelles de Mr. de Voltaire *avec l'Auteur de l'Ouvrage intitulé :* Les Erreurs de Voltaire.

Il parut en 1762. à Avignon chez *Fez*, ſous le Titre de Paris, un Ouvrage intitulé : *Les Erreurs de Voltaire* dans la partie dogmatique & hiſtorique. Ce recuëil fait avec diſcernement deplût d'autant plus à l'Auteur critiqué, que ſon Cenſeur expoſoit ſes fautes avec beaucoup de modération. Pour décréditer l'Ouvrage, Mr. de *Voltaire* fit inſérer dans le *Journal Encyclopédique*, une Lettre dans laquelle il ſuppoſoit que le Sr. *Fez* lui avoit propoſé de lui vendre tous les Exemplaires de l'Ouvrage moyenant mille écus. Cette propoſition étoit une chimère, comme on peut bien le penſer : Mr. de *Voltaire* qui n'eſt pas familiariſé avec la vérité, répeta de nouveau ce menſonge dans les remarques qu'il joignit à ſon Hiſtoire univerſelle, Edition de 1763. On ne peut rien ajouter à l'emportement & à l'amertume que ſes Obſervations reſpirent.

LETTRE LXXX.

Réponſe de Monſieur de Voltaire *au Sieur* Fez, *Libraire d'Avignon.*

Aux Déliçes, du 17. Mai 1762.

VOus me propoſez par votre Lettre dattée d'Avignon du 30. Avril, de me vendre pour mille écus l'Edition entiére d'un Recuëil de mes Erreurs ſur les Faits hiſtoriques & dog-

matiques, que vous avez, dites-vous, imprimé en Terre Papale. Je ſuis obligé en conſcience de vous avertir, qu'en faiſant en dernier lieu une nouvelle Edition de mes Ouvrages, j'ai découvert dans la précédente pour plus de deux mille écus d'erreurs. Et comme en qualité d'Auteur je me ſuis probablement trompé de moitié à mon avantage : en voilà au moins pour douze mille livres ; il eſt donc clair que je vous ferois tort de neuf mille francs, ſi j'acceptois votre marché. De plus, voyez ce que vous gagnerez au débit du Dogmatique ; c'eſt une choſe qui intéreſſe particuliérement toutes les Puiſſances qui ſont en guerre, depuis la Mer Baltique juſqu'à Gibraltar. Ainſi je ne ſuis pas étonné que vous me mandiez, que l'Ouvrage eſt déſiré univerſellement.

Mr. le Général de *Laudon* & toute l'Armée Impériale ne manqueront pas d'en prendre au moins trente mille Exemplaires, que vous vendez, dites-vous, quarante ſols piéce, ci. 60000 livres.

Le Roi de Pruſſe qui aime paſſionnement le Dogmatique, & qui en eſt occupé plus que jamais, en fera debiter à peu près la même quantité, ci. . . . . 60000 livres.

Vous devez auſſi compter beaucoup ſur Mgr. le Prince *Ferdinand* ; car j'ai toujours remarqué que quand j'avois l'honneur de lui faire ma cour, il étoit enchanté qu'on relevat mes Erreurs dogmatiques ; ainſi vous pouvez lui en envoyer vingt mille Exemplaires, ci. 40000 liv.

A l'égard de l'Armée Françoiſe, où l'on parle encore plus françois que dans les Armées Autrichiennes & Pruſſiennes, vous y en enverrez au moins cent mille Exemplaires, qui à quarante ſols piéce, font . . 200000 livres.

Vous avez ſans doute écrit à Mr. l'Amiral

Anſon qui vous procurera en Angleterre & dans les Colonies le débit de cent mille de vos Recuëils. . . . 200000 livres.

Quant aux Moines & aux Théologiens que le Dogmatique regarde particuliérement, vous ne pouvez en debiter parmi eux moins de trois cent mille dans toute l'Europe, ce qui forme tout d'un coup un objet de . . 600000 livres.

Joignez à cette Liſte environ cent mille Amateurs du Dogmatique parmi les Séculiers; poſe . . . . . 200000 livres.

Somme totale, un million, trois cent ſoixante mille livres. . . 1360000 livres.

Sur quoi il y aura peut-être quelques fraix; mais le Produit net ſera au moins d'un million pour vous.

Je ne puis donc aſſez admirer votre déſintéreſſement de me ſacrifier de ſi grands intérêts pour la ſomme de 3000 livres une fois payée.

A l'égard de votre Auteur anonyme, qui a conſacré ſes veilles à cet important Ouvrage, j'admire ſa modeſtie. Je vous prie de lui faire mes tendres compliments, auſſi-bien qu'à votre Marchand d'Encre.

AVERTISSEMENT ſur la Retraite que Mr. de Voltaire *a donnée à Mdlle.* Corneille.

Jean-François Corneille, le ſeul Mâle qui exiſte de ce nom, eſt fils d'un couſin germain du fameux Pierre Corneille. Son pere ne lui avoit laiſſé qu'un nom illuſtre : il vint à Paris pour changer ſa triſte ſituation. Les Comédiens François donnerent le 10. Mars 1760. une Répréſentation de *Rodogune* à ſon profit. Cette Répréſentation lui valut cinq mille livres, dont

il mit une ſomme à part pour donner à ſa fille, âgée de dix-ſept ans, une éducation digne de ſa naiſſance & de ſes heureuſes diſpoſitions. Mr. *Le-Brun*, Sécrétaire des Commandements de Mr. le Prince de *Conti*, écrivit à Mr. de *Voltaire* en faveur de cette petite niéce du grand Corneille, & il en reçut la Réponſe ſuivante. Si la vie de l'Auteur de la *Henriade* étoit remplie de pareils traits, on ne pourroit lui refuſer une ame auſſi belle, que ſon eſprit eſt brillant.

LETTRE LXXXI.

De Mr. de Voltaire a Mr. Le-Brun.

Au Château de Ferney, Pays de Gex par Genève, 5. Novembre 1760.

JE vous ferois, Monſieur, attendre ma Réponſe quatre mois au moins, ſi je prétendois la faire en auſſi beaux Vers que les vôtres. Il faut me borner à vous dire en proſe combien j'aime votre Ode & votre propoſition. Il convient aſſez qu'un vieux ſoldat du grand *Corneille* tache d'être utile à la petite-fille de ſon Général.

Quand on bâtit des Châteaux & des Egliſes; & qu'on a des parens pauvres à ſoutenir, il ne reſte guéres à faire ce qu'on voudroit pour une perſonne qui ne doit être ſecouruë que par les plus Grands du Royaume.

Je ſuis vieux; j'ai une niéce qui aime tous les Arts & qui réuſſit dans quelques-uns; ſi la perſonne dont vous me parlez, & que vous

connoiſſez ſans doute, vouloit accepter auprès de ma niéce l'éducation la plus honnête, elle en auroit ſoin comme de ſa fille : je chercherois à lui ſervir de Pere : le ſien n'auroit abſolument rien à dépenſer pour elle. On lui payeroit ſon voyage juſqu'à Lyon ; elle ſeroit adreſſée à Lyon à Mr. *Tronchin*, qui lui fourniroit une voiture juſqu'à mon Château, ou bien une femme iroit la prendre dans mon équipage. Si cela convient, je ſuis à ſes ordres, & j'eſpére avoir à vous remercier juſqu'au dernier jour de ma vie, de m'avoir procuré l'honneur de faire ce que devoit faire Mr. de *Fontenelle*. Une partie de l'éducation de cette Demoiſelle ſeroit de nous voir jouer quelquefois les Piéces de ſon Grand-Pere, & nous lui ferions broder les Sujets de *Cinna* & du *Cid*.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'eſtime & tous les ſentimens que je vous dois,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur,
VOLTAIRE.

LETTRE LXXXII.

Réponſe de Mr. de Voltaire *à Mdlle.* Corneille.

Aux Délices, 22. Novembre 1760.

VOTRE nom, Mademoiſelle, votre mérite & la Lettre dont vous m'honorez, augmentent dans Mme. *Denis* & dans moi le déſir de vous recevoir, & de mériter la préférence que vous voulez bien nous donner. Je dois vous dire que nous paſſons pluſieurs mois de l'année dans une maiſon de campagne auprès de Genève; mais vous y aurez toutes les facilités & tous les ſecours poſſibles pour tous les devoirs de la Religion; dailleurs, notre principale habitation eſt en France, à une lieuë de-là, dans un Château très-logeable que je viens de faire bâtir, & où vous ſerez beaucoup plus commodément que dans la maiſon d'où j'ai l'honneur de vous écrire. Vous trouverez dans l'une & dans l'autre habitation de quoi vous occuper, tant aux petits ouvrages de la main, qui pourront vous plaire, qu'à la Muſique & à la lecture. Si votre goût eſt de vous inſtruire de la Géographie, nous ferons venir un maître, qui ſera très-honoré d'enſeigner quelque choſe à la petite-fille du Grand *Corneille*; mais je le ſerai beaucoup plus que lui de vous voir habiter chez moi.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect, &c.

LETTRE

LETTRE LXXXIII.

DE MR. DE VOLTAIRE A MR. LE-BRUN.

Au Château de Ferney pays de Gex 2 Janvier 1761.

VOUS m'avez accoutumé, Monſieur, à oſer joindre mon nom à celui de *Corneille*; mais ce n'eſt que quand il s'agit de ſa niéce. Nous eſpérons beaucoup d'elle, ma niéce & moi; nous prenons ſoin de toutes les parties de ſon édution juſqu'à ce qu'il nous arrive un maître digne de l'inſtruire. . . . . .

J'eſpére que l'ombre du Grand *Corneille* ne ſera pas mécontente : vous avez ſi bien fait parler cette Ombre, Monſieur, que je vous dois compte de tous ces petits détails. Si Mdlle. *Corneille* remercie tous ceux qui ont pris intérêts à elle, ſouffrez que je les remercie auſſi. J'eſpére que je leur devrai une des grandes conſolations de ma vieilleſſe, celle d'avoir contribué à l'éducation de la couſine de *Chimene*, de *Cornelie* & de *Camille*.

Il faut que je vous diſe encore qu'elle remplit exactement tous les devoirs de la Religion, & que nos Curés & notre Evêque ſont très-contents de la maniére dont on ſe gouverne dans mes Terres. Les ***, les G**, Ch *, en ſeront peut-être fachés, mais je ne peux qu'y faire. Les Philoſophes ſervent Dieu & le Roi : quoique ces Meſſieurs en diſent, nous ne ſommes, à la vérité, ni Janſéniſtes, ni Moliniſtes, ni Frondeurs; nous nous contentons d'être François & Catholique tout uniment. Cela doit

paroître bien horrible à l'Auteur des *Nouvelles Eccléſiaſtiques.*

Pour ce malheureux *Freron*, ce n'eſt qu'un *Murſias* qu'*Apollon* doit écorcher. Je vois aſſez par vos Vers & par votre proſe combien vous devez mépriſer tous ces Grédins qui ſont l'opprobre de la Littérature. Je vous eſtime autant que je les dédaigne. Votre diſtinction entre le vrai Public & le Vulgaire, eſt bien d'un homme qui mérite les ſuffrages du Public; daignez y joindre le mien, & compter ſur la plus ſincére eſtime, j'oſe dire ſur l'amitié de

Votre obéiſſant Serviteur,
VOLTAIRE.

AVERTISSEMENT ſur l'Edition de Corneille *par Mr. de* Voltaire.

Mr. de *Voltaire* ne s'eſt point contenté de donner une retraite à la petite niéce du Grand *Corneille*; il l'a mariée avantageuſement avec Mr. *Dupuy*, Capitaine de Cavalerie, & lui a cédé le fruit de la nouvelle Edition des Œuvres de ſon Oncle, qu'il publia l'année derniere 1764. en 12. Volumes *in*-8°. avec de jolies figures. Le célébre Editeur a joint au texte des Tragédies & des Comédies: 1°. Un commentaire hiſtorique & critique ſur la plûpart de ces Piéces, & des réfléxions ſur celles qui ne ſont plus repréſentées. 2°. Une Traduction de l'*Héraclius* Eſpagnol avec des notes au bas des pages. 3°. Une Traduction littérale en vers du *Jules-Céſar* de *Phakeſpear*. 4°. Un commentaire ſur la *Bérénice* de *Racine*, comparée à celle de *Corneille*. 5°. Un autre commentaire ſur les Tragédies d'*Ariadne* & du Comte d'*Eſſex* de

Thomas Corneille, qui ſont reſtées au Théâtre. 6°. Pluſieurs Ecrits ſur les Piéces de Théâtre de *P. Corneille*, qui n'ont point encore vû le jour. Cette belle Edition du *Sophocle* François par l'*Euripide* de notre Siécle, a été propoſé par Souſcription. Tout ce qu'il y a de Grand en France s'eſt empreſſé de s'aſſurer des Exemplaires.

LETTRE LXXXIV.

De Mr. de Voltaire *de l'Académie Françoiſe, à Mr. l'Abbé d'*Olivet, *Chancelier de la même Académie.*

Au Château de Ferney, 20. Août 1761.

VOUS m'aviez donné, mon cher Chancelier, le conſeil de ne commenter que les Piéces de *Corneille* qui ſont reſtées au Théâtre. Vous vouliez me ſoulager ainſi d'une partie de mon fardeau, & j'y avois conſenti moins par pareſſe que par le déſir de ſatisfaire plûtôt le Public; mais j'ai vû que dans la retraite j'avois plus de tems qu'on ne penſe, & ayant déja commenté toutes les Piéces de *Corneille* qu'on repréſente, je me vois en état de faire quelques Notes utiles ſur les autres.

Il y a pluſieurs anecdotes curieuſes qu'il eſt agréable de ſçavoir. Il y a plus d'une remarque à faire ſur la langue. Je trouve, par exemple, pluſieurs mots qui ont vieilli parmi nous, qui ſont même entiérement oubliés, & dont nos voiſins les Anglois ſe ſervent heureuſement.

Je ne finirois point ſi je voulois entrer dans

le détail des Phraſes heureuſes que nous avions priſes des Italiens, & que nous avons abandonnées. Ce n'eſt pas d'ailleurs que notre langue ne ſoit abondante & énergique ; mais elle pourroit l'être bien davantage. Ce qui nous a été une partie de nos richeſſes, c'eſt cette multitude de livres frivoles, dans leſquels on ne trouve que le ſtile de la converſation, & un vain ramas de phraſes uſées & d'expreſſions impropres. C'eſt cette malheureuſe abondance qui nous appauvrit.

Je paſſe à un Article plus important, qui me détermine à commenter juſqu'à *Pertharite*. C'eſt que dans ces ruines on trouve des tréſors cachés. Qui croiroit, par exemple, que le germe de *Pyrrhus* & d'*Andromaque* eſt dans *Pertharite ?* Qui croiroit que *Racine* en ait pris les ſentimens, les Vers même ? Rien n'eſt pourtant plus vrai, rien n'eſt plus palpable.

Ne vous effrayez pas ſi tous ces commentaires produiſent autant de Volumes que votre *Ciceron*. Engagez l'Académie à me continuer ſes bontés, ſes leçons, & ſur-tout donnez-lui l'exemple. Les Libraires de Genève qui entreprennent cette Edition avec le conſentement de la Compagnie, diſent que jamais Livre n'aura été donné à ſi bas prix. Il faut que cela ſoit ainſi, afin que ceux, dont la fortune n'égale pas le goût & les lumiéres, puiſſent jouir commodément de ce petit avantage. On compte même le préſenter aux gens de Lettres, qui ne ſeroient pas en état de l'acquérir. C'eſt d'ordinaire aux grands Seigneurs, aux hommes puiſſans & riches qu'on donne ſon Ouvrage ; on doit faire préciſément le contraire ; c'eſt à eux à le payer noblement, & c'eſt auſſi le parti que prennent dans cette entrepriſe les

premiers de la Nation, & ceux qui ont des Places conſidérables. Ils ſe ſont fait un honneur de rendre ce qu'on doit au grand *Corneille* près de cent ans après ſa mort, & dans les temps les plus difficiles.

Je crois même qu'il n'y a point d'exemple dans l'Hiſtoire de notre Littérature de ce qui vient d'arriver. Figurez-vous que deux perſonnes que je n'ai jamais eû l'honneur de voir, à qui je n'avois même jamais écrit, & que je n'avois point fait ſolliciter, ont ſeules commencé cette entrepriſe, avec un zéle ſans lequel elle n'auroit jamais réuſſi.

L'une eſt Mme. la Ducheſſe de *Grammont*, qui l'a protegée, l'a recommandée, a fait ſouſcrire un nombre conſidérable d'Etrangers, & qui enfin, n'écoutant que ſa généroſité & ſa grandeur d'ame, a fait pour Mdlle. *Corneille* tout ce qu'elle auroit fait, ſi cette jeune héritiére d'un ſi beau nom, avoit eû le bonheur d'être connuë d'elle.

Je vous avoue, mon cher Confrere, que les Piéces du Grand *Corneille* ne m'ont pas plus touché que cet événement. Notre autre Bienfaiteur, le croiriez-vous, eſt le Banquier de la Cour, Mr. de la *Borde*, qui ſans me connoître, ſans m'en prévenir, a procuré plus de cent Souſcriptions; & c'eſt une choſe que nous n'avons appriſes ici que quand elle a été faite.

Pendant qu'on favoriſoit ainſi notre entrepriſe avant tant de généroſité ſans que je le ſçuſſe; je prenois la liberté de faire ſupplier le Roi notre Protecteur de permettre que ſon nom fut à la tête de nos Souſcripteurs. Je propoſois qu'il voulut bien nous encourager pour la valeur de cinquante Exemplaires; il en prenoit deux cents. J'en demandois une douzaine à

Son Alteſſe Royale Mgr. l'Infant Duc de Parme, il a ſouſcrit pour trente. Nos Princes du Sang ont preſque tous ſouſcrits. Mr. le Duc de *Choiſeuil* s'eſt fait inſcrire pour vingt.

Mme. la Marquiſe de *Pompadour*, à qui je n'en avois pas même écrit, en a pris cinquante.

Monſieur ſon frere douze.

Parmi nos Académiciens, Mr. le Comte de *Clermont*, Mr. le Cardinal de *Bernis*, Mr. le Maréchal de *Richelieu*, Mr. le Duc de *Nivernois* ſe ſont ſignalés les premiers.

Non-ſeulement Mr. *Watelet* prend cinq Exemplaires, mais il a la bonté de deſſiner & de graver le Frontiſpice. Il nous aide de ſes talens & de ſon argent.

Enfin que direz-vous quand je vous apprendrai que Mr. *Bouret*, qui me connoît à peine, a ſouſcrit pour vingt-quatre Exemplaires ?

Tout cela s'eſt fait avant qu'il y eut la moindre Annonce imprimée, avant qu'on ſçut de quel prix ſeroit le Livre.

La compagnie des Fermes générales a ſouſcrit pour ſoixante.

Pluſieurs autres compagnies ont ſuivi cet exemple : cette noble émulation devient générale. A peine le bruit de cette Edition projettée s'eſt répandu en Allemagne, que Mr. l'Electeur Palatin, Mme. la Ducheſſe de Saxe-Gotha, ſe ſont empreſſés de la favoriſer.

A Londres nous avons eu Mylord *Cheſterfield*, Mylord *Littleton*, Mr. *Fox* le Sécrétaire d'Etat, Mr. le Duc de *Gordon*, Mr. *Crawfords* & pluſieurs autres.

Vous voyez, mon cher Confrere, que tandis que la politique diviſe les Nations, & que le fanatiſme diviſe les citoyens, les Belles-Lettres les réuniſſent. Quel plus bel éloge des Arts,

& quel éloge plus vrai ! Autant on a de mépris pour des miſérables qui deshonorent la Littérature par leurs infamies périodiques, & pour d'autres miſérables qui la perſécutent, autant on a de reſpect pour *Corneille* dans toute l'Europe.

Les Libraires de Genève qui entreprennent cette Edition, entrent généreuſement dans toutes nos vûës ; ils ſont d'une famille qui depuis long-temps eſt dans les Conſeils ; l'un d'eux en eſt Membre. Ils penſent comme on doit penſer ; nul intérêt, tout pour l'honneur.

Ils ne recevront d'argent de perſonne, avant d'avoir donné le premier Volume. Ils livreront pour deux Louis d'or douze ou treize Tomes *in*-8°. avec trente-trois belles Eſtampes : il y certainement beaucoup de perte. Ce n'eſt donc point par vanité que j'ai oſé ſouſcrire pour cent Exemplaires ; c'étoit une néceſſité abſoluë ; & ſans les bienfaits du Roi, ſans les générosités qui viennent à notre ſecours, l'entrepriſe étoit au rang de tant projets approuvés & évanoüis.

Je vous demande pardon d'une ſi longue Lettre : vous ſçavez que les Commentateurs ne finiſſent point, & ſouvent ne diſent que ce qui eſt inutile.

Si vous voulez que je diſe de bonnes choſes, écrivez-moi.

VOLTAIRE.

LETTRE LXXXV.

De Monſieur de Voltaire *à Monſieur le Duc de* Boüillon.

Au Chateau de Ferney, en Bourgogne par Genève, le 31. *Juillet* 1761.

VOUS voilà, Monſeigneur, comme le Marquis de *La-Fare*, qui commença à ſentir ſon talent pour la Poëſie a-peu-près à votre âge, quand certains talens plus précieux étoient ſur le point de baiſſer un peu, & de l'avertir qu'il y avoit encore d'autres plaiſirs.

Ses premiers Vers furent pour l'amour, les les ſeconds pour l'Abbé de *Chaulieu*. Vos premiers ſont pour moi : cela n'eſt pas juſte ; mais je vous en dois plus de reconnoiſſance. Vous me dites que j'ai triomphé de mes ennemis : c'eſt vous qui faites mon triomphe.

Aux pieds de mes rochers, au creux de mes Vallons,
Pourrois-je regretter les rives de la Seine ?
La fille de *Corneille* écoute mes leçons.
Je ſuis chanté par un *Turrene*,
J'ai pour moi deux grandes Maiſons,
Chez *Bellone* & chez *Melpomene*,
A l'abri de ces deux beaux Noms,
On peut mépriſer les Frélons,
Et contempler gaiment leur ſottiſe & leur haine.
C'eſt quelque choſe d'être heureux ;
Mais c'eſt un grand plaiſir de le dire à l'envie,
De l'abbâtre à nos pieds & d'en rire à ſes yeux !

Qu'un Souper eſt délicieux,
Quand on brave en mangeant les griffes des Harpies !
Que des Freres *Bertier* les cris injurieux
Sont une plaiſante Harmonie !
Que c'eſt pour un Amant un paſſe-tems bien doux,
D'embraſſer la beauté qui ſubjugua ſon ame,
Et d'affubler encore du ſel d'une Epigramme,
Un rival fâcheux & jaloux !
Cela n'eſt pas chrétien, j'en conviens avec vous :
Mais ces gens le ſons-ils ? ce monde eſt une Guerre ;
On a des ennemis en tout genre, en tous lieux ;
Tout Mortel combat ſur la Terre ;
Le Diable avec *Michel* combâtit dans les Cieux,
On cabale à la Cour, à l'Egliſe, à l'Armée ;
Au Parnaſſe on ſe bât pour un peu de fumée,
Pour un nom, pour du vent : & je conclus au boût,
Qu'il faut jouir en paix, & ſe mocquer de tout(*a*)

Cependant, Monſeigneur, tout en riant, on peut faire du bien. Votre Alteſſe en veut faire à Mlle. *Corneille*. Vous voulez que je vous taxe pour le nombre des Exemplaires. Si je ne conſultois que votre cœur, je vous traiterois comme le Roi ; vous en ſeriez pour deux cent ; mais comme je ſçais que vous allez par-tout ſemant votre argent, & que ſouvent il ne vous en reſte guére, je me reduis à ſix ; & j'augmenterai le nombre, ſi j'apprends que vous êtes

---

(*a*) *Qu'il eſt aiſé de dire cela ; mais qu'il eſt difficile d'être ſupérieur à la Critique, lorſqu'on ſent qu'on la mérite.*

devenu économe. Je ſupplie Votre Alteſſe d'agréer mon profond reſpect, & de conſerver vos bontés au Suiſſe.

VOLTAIRE.

LETTRE LXXXVI.

DE MONSIEUR DE VOLTAIRE.

Au Sujet de ſes Commentaire ſur Corneille *à un Académicien.*

VOUS me reprochez, Monſieur, de n'avoir pas aſſez étendu ma critique dans mes Commentaires ſur pluſieurs Vers de *Corneille*; vous voudriez que j'euſſe examiné plus ſévérement les fautes contre la langue & contre le goût.

Si vous me reprochez trop d'indulgences, vous ſçavez que d'autres ont trouvé dans mes Remarques trop de ſévérité; mais je vous aſſure que je n'ai ſongé, ni à être indulgent, ni à être difficile. J'ai examiné les Ouvrages que je commentois; ſans égard ni au tems où ils ont été faits, ni au nom qu'ils portent, ni à la Nation dont eſt l'Auteur: quiconque cherche la vérité (*a*) ne doit être d'aucun pays. Les beaux morceaux de *Corneille* m'ont paru au-deſſus de tout ce qui s'eſt jamais fait dans ce genre chez aucun peuple de la terre: je ne penſe point ainſi, parce que je ſuis né en

(*a*) *S'il ne faut que cela pour la trouver*, *Mr. de* Voltaire l'a trouvée.

France, mais parce que je ſuis juſte. Aucun de mes Compatriotes n'a jamais rendu plus de juſtice que moi aux Etrangers; je peux me tromper, mais c'eſt aſſurement ſans vouloir me tromper.

Le même eſprit d'impartialité me fait convenir des extrêmes défauts de *Corneille* comme de ſes grandes beautés. Vous avez raiſon de dire que ſes dernieres Tragédies ſont très-mauvaiſes, & qu'il y a de grandes fautes dans ſes meilleures. C'eſt préciſement ce qui me prouve combien il eſt ſublime, puiſque tant de défauts n'ont diminué ni ſon mérite, ni ſa gloire.

Par quelle fatalité faut-il que preſque tous les Arts dégénérent dès qu'il y a eû de grands modèles? Vous n'êtes content, Monſieur, d'aucune des Piéces de Théâtre qu'on a faites depuis quatre-vingt ans; voilà preſque un Siécle entier de perdu. Je ſuis malheureuſement de votre avis: je vois quelques morceaux, quelques lambeaux de Vers épars ça & là dans nos Piéces modernes, mais je ne vois aucun bon Ouvrage. J'oſerai convenir avec vous hardiment qu'il y a une Tragédie d'*Œdipe*, qui eſt mieux reçuë au Théâtre que celle de *Corneille*; mais toutes les autres Piéces du même Auteur me ſemblent très-médiocres (*b*); & la preuve en eſt que j'en oublie volontiers tous les Vers, pour ne m'occuper que de ceux de *Racine* & de *Corneille*.

J'ai fait toute ma vie une étude aſſiduë de l'Art dramatique; cela ſeul m'a mis en droit

(*b*) *Pour ſçavoir ſur quoi s'en tenir ſur cette modeſtie de Mr. de* Voltaire, *voyez ci-devant la Lettre ſur* Corneille, Racine & Crébillon.

de commenter les Tragédies d'un Grand Maître. J'ai toujours remarqué que le Peintre le plus médiocre ſe connoiſſoit quelquefois mieux en tableaux qu'aucun des amateurs qui n'ont jamais manié le pinceau. C'eſt ſur ce fondement que je me ſuis crû autoriſé à dire ce que je penſois ſur les Ouvrages dramatiques que j'ai commentés, & de mettre ſous les yeux des objets de comparaiſon. Tantôt je fais voir comment un Eſpagnol & un Anglois ont traité à peu près les mêmes ſujets que *Corneille*. Tantôt je tire des exemples de l'inimitable *Racine* : quelquefois je cite des morceaux de *Quinaut*, dans lequel je trouve, en dépit de *Boileau*, un mérite très-ſupérieur.

Je n'ai pû dire que mon ſentiment. Ce n'eſt point ici un vain diſcours d'appareil, dans lequel on n'oſe expliquer ſes idées, de peur de choquer les idées de la multitude ; mais en expoſant ce que j'ai crû vrai, je n'ai en effet expoſé que des doutes, que chaque Lecteur pourra réſoudre.

AVERTISSEMENT de Mr. de Voltaire *au ſujet de l'Ode de Monſieur* Le-Brun *touchant* Corneille.

Ayant vû dans pluſieurs Journaux l'Ode & les Lettres de Mr. *Le-Brun*, Secrétaire de S. A. S. Mgr. le Prince de *Conti*, avec mes Réponſes annoncées ſous le titre de *Genève*, je ſuis obligé d'avertir que *Ducheſne* les a imprimées à Paris ; que je ne publie point mes Lettres, encore moins celles des autres ; & qu'aucun des petits Ouvrages qu'on débite à Paris ſous le nom de Genève, n'eſt connu dans cette Ville.

C'eſt

C'eſt d'ailleurs outrager la France que de faire accroire qu'on a été obligé d'imprimer en pays étranger l'Ode de Mr. *Le-Brun*, laquelle fait honneur à la Patrie, par les ſentiments admirables dont elle eſt pleine, & par le ſujet qu'elle traite. Lès Lettres dont Mr. *Le-Brun* m'a honoré, ſont encore un monument très-précieux; c'eſt lui & Mr. *Titon du Tillet* (*c*), ſi connu par ſon zéle patriotique, qui ſeuls ont pris ſoin dans Paris de l'héritiére du nom du grand *Corneille*, & qui m'ont procuré l'honneur ineſtimable d'avoir chez moi la deſcendante du premier François qui ait fait reſpecter notre Patrie des Etrangers dans le premier des Arts. C'eſt donc à Paris & non à Genève, ni ailleurs qu'on a dû imprimer & qu'on a imprimé en effet ce qui regarde ce grand homme. Les petits billets que j'ai pû écrire ſur cette affaire, ne contiennent que des détails obſcurs, qui aſſurément ne méritent pas de voir le jour.

Je dois avertir encore que je ne demeure, ni n'ai jamais demeuré à Genève, où pluſieurs perſonnes mal informées m'écrivent; que ſi j'ai une maiſon de campagne dans le territoire de cette Ville, ce n'eſt que pour être à portée des ſecours dans une vieilleſſe infirme, que je vis dans des Terres en France, honoré des bienfaits du Roi & des priviléges ſinguliers qu'il a daigné accorder à ces Terres;

(*c*) *Voilà des Eloges qui ſurprendront ceux qui auront lû les Critiques que Mr. de* Voltaire *a faites du* Parnaſſe François; *mais on ne peut pas avoir toujours le même viſage, il faut de la diverſité.*

qu'en y méprisant du plus souverain mépris les insolens calomniateurs de la Litterature & de la Philosophie. Je n'y suis occupé que de mon zéle & de ma reconnoissance pour mon Roi, de ce qui intéresse mes amis, & des soins de l'agriculture.

Je dois ajouter qu'il m'est revenu que plusieurs personnes se plaignoient de ne recevoir point de Réponses de moi; j'avertis que je ne reçois aucune Lettre cachetée de cachets inconnus, & qu'elles restent toutes à la Poste.

Fait au Château de Ferney, Pays de Gex, Province de Bourgogne, le 12. Janvier 1761.

Signé, VOLTIRE.

AVERTISSEMENT sur la Piéce suivante.

Monsieur l'Evêque du Puy donna en 1763. *in-4°.* une *Instruction pastorale sur la prétenduë Philosophie des Incrédules modernes.* Les Erreurs de Mr. de *Voltaire* y sont rélévées avec vivacité. Cette censure fut très-sensible à l'Auteur du *Dictionnaire Philosophique.* Il publia son *Instruction pastorale de l'Evêque d'Alétopolis*, que nous mettrons ici comme un modéle de la plus plate plaisanterie. On vit paroître vers le même tems la *Lettre d'un Quakre à Mr. de Pompignan*, où l'Auteur blessé ne garde aucune mesure. Pourquoi se generoit-il à l'âge de 72. ans? Et qu'a-t-il à risquer? Il est en pays libre, & il n'a plus à craindre de perdre ses amis, & de noircir sa réputation.

LETTRE LXXXVII.

*Inſtruction paſtorale de l'humble Evêque d'*Aléto-polis, *à l'occaſion de l'Inſtruction paſtorale de* Jean-George, *humble Evêque du* Puy.

MES CHERS FRERES,

MON Confrere *Jean-George du Puy* a voulu vous inſtruire par un gros Volume. Vous ſçavez que la vérité eſt *au fond du* (*a*) *Puy*, mais vous ne ſçavez pas encore ſi *Jean-George* l'en a tirée. Vous vous êtes recriés d'abord en voyant les armoiries de *Jean-George* en *taille rude* à la tête de ſon Ouvrage. Cet Ecuſſon repréſente un homme monté ſur un quadrupede ; vous doutez ſi cet animal eſt la monture de *Balaan*, ou celle du Chevalier que *Cervantes* a rendu fameux. L'un étoit un Prophête, & l'autre un *Redreſſeur des Torts* ; vous ignorez qui des deux eſt le Patron de mon cher Confrere. Vous êtes étonnés que ſon humilité ne l'empêche pas de s'intituler MONSEIGNEUR ; mais il n'a pas craint *que ſa vertu ſe démentit dans ſon cœur par ce titre faſtueux.* Les Peres de l'Egliſe ne mettoient pas ces enſeignes de la vanité à la tête de leurs Ouvrages ; nous ne voyons pas même que les Evangiles aient été écrits par Monſeigneur *Matthieu* & par Monſeigneur *Luc*. Mais

(*a*) *Les turlupinades groſſiéres & forcées de cette indécente Momerie étant trop fréquentes, nous nous contenterons de ſousligner les principales.*

auſſi, mes chers Freres, conſiderez que les Ouvrages de Monſeigneur *Jean-George ne ſont pas paroles d'Evangile.*

Il a ſoin de nous avertir que de plus il s'appelle *Pompignan ;* nous avons vû à ce grand nom les fronts les plus ſévéres ſe dérider, & la joye repanduë ſur tous les viſages ; juſqu'au moment où la lecture des premieres Pages a changé abſolument toutes les phyſionomies, & plongé les eſprits dans un doux repos. Et bientôt on a demandé dans la petite Ville du Puy (*b*), s'il étoit vrai que *Monſeigneur* étoit Auteur à Paris, & on a demandé dans Paris ſi cet Evêque avoit imprimé au Puy un Ouvrage.

J'avoue que tous nos Confreres ont trouvé mauvais qu'on proſtituat ainſi la dignité du ſaint Miniſtère ; que ſous prétexte de faire un Mandement dans un petit Diocèſe, on imprimat en effet un Livre qui n'eſt pas fait pour ce Diocèſe, & qu'on affectat de parler de *Newton* & de *Locke* aux habitans du Puy en Vélay. Nous en ſommes d'autant plus ſurpris, que les Ouvrages de ces Anglois ne ſont pas plus connus des habitans du Vélay que de *Monſeigneur.* Enfin nous avouons *qu'après le péché mortel, ce qu'un Evêque doit le plus éviter, c'eſt le ridicule.*

Comme notre Diocèſe eſt extrêmement éloigné du ſien, nous nous ſervons à ſon exemple de la voye de l'impreſſion pour lui faire une correction fraternelle, que tous les bons Chrétiens ſe doivent les uns aux autres ; devoir dont ils

---

(*b*) *Cette ſaillie eſt copiée d'après une Epigramme connue ; mais quand on ſatyriſe ſi ſouvent, on ne peut pas être toujours original.*

ſe ſont fidélement acquités dans tous les tems.

Ce n'eſt pas que nous voulions conteſter à *Jean-George*, ſes *prétentions Epiſcopales* au bel eſprit, ce n'eſt pas que nous ne ſachions eſtimer ſon zéle ardent, qui dans la crainte d'omettre les choſes utiles, ſe répand preſque toujours ſur celles qui ne le ſont pas. Nous convenons de ſon éloquence abondante qui n'eſt jamais étouffée ſous ſes penſées ; nous admirons ſa charité chrétienne qui devine les plus ſecrets ſentiments de tous ſes contemporains, & qui les empoiſonne, de peur que leurs ſentiments n'empoiſonnent le Siécle.

Mais en rendant juſtice à toutes les grandes qualités de *Jean-George*, nous tremblons, mes chers Freres, qu'il n'ait fait une bévuë dans ſon Inſtruction paſtorale, laquelle pluſieurs malins d'entre vous diſent n'être ni d'un homme inſtruit, ni d'un Paſteur. Cette bévuë conſiſte à regarder les plus grands génies comme des incrédules ; il met dans cette claſſe *Montagne*, *Charron*, *Fontenelle* & tous les Auteurs de nos jours, ſans parler de la *Priére du Deiſte* de Mr. ſon frere aîné, *que Dieu abſolve*.

C'eſt une entrepriſe un peu trop forte d'écrire contre tout Siécle ; & ce n'eſt peut-être pas avoir un zéle ſelon la ſcience, que de dire, mes Freres, tous les gens d'eſprit & tous les Sçavans penſent autrement que moi, tous ſe mocquent de moi ; croyez donc tout ce que je vais vous dire. Ce tour ne vous a pas paru aſſez habile.

On dit auſſi qu'il y a dans l'*in*-4°. de mon Confrere *Jean-George*, un long chapitre contre la Tolérance, malgré la parole de JESUS-CHRIST & des Apôtres qui nous ordonnent de nous ſupporter les uns les autres. Mes Freres,

je vous exhorte ſelon cette parole, à *ſupporter Jean-George*. Vous avez beau dire que ſon Livre *eſt inſupportable* : ce n'eſt pas une raiſon pour rompre les liens de la charité. Si ſon Ouvrage vous a paru trop gros, je dois vous dire, pour vous raſſurer, que mon Relieur m'a promis qu'*il ſeroit fort plat quand il auroit été battu.*

Nous demeurerons donc unis à *Jean-George*, & même à *Jean-Jacques*, quoique nous penſions différemment d'eux ſur quelques Articles. Ce qui nous conſole, c'eſt qu'on nous aſſure de tous côtés, que l'œuvre de notre Confrere du Puy eſt comme l'Arche du Seigneur ; elle eſt ſainte, elle eſt expoſée en Public ; & perſonne n'approche d'elle.

Bonſoir, mes Freres,

L'HUMBLE EVEQUE D'ALETOPOLIS.

AVERTISSEMENT ſur l'Affaire des Calas.

Monſieur de *Voltaire* a eu beaucoup de part au rétabliſſement de cette malheureuſe famille, (comme on le verra dans la Lettre ſuivante) & il n'en a rien dit.

LETTRE LXXXVIII.

De Mr. de Voltaire a Mr. d'Am.....

Détail de ce que Monſieur de Voltaire *a fait pour les* Calas.

Au Château de Ferney, 1. *Mars* 1765.

J'Ai dévoré, mon cher Ami, le nouveau Mémoire de Mr. de *Beaumont* ſur l'innocence des *Calas*; je l'ai admiré, j'ai repandu des larmes; mais il ne m'a rien appris : il y a long-temps que j'étois convaincu, & j'avois eû le bonheur de fournir les premieres preuves.

Vous voulez ſçavoir comment cette réclamation de toute l'Europe contre le meurtre juridique du malheureux *Calas*, roué à Toulouſe, a pû venir d'un petit coin de terre ignoré, entre les Alpes & le Mont Jura, à cent lieuës du Théâtre où ſe paſſa cette ſcéne épouvantable. Rien ne fera peut-être mieux voir la chaîne inſenſible qui lie tous les événements de ce malheureux monde.

Sur la fin de Mars 1762. un voyageur qui avoit paſſé par le Languedoc, & qui vint dans ma retraite à deux lieuës de Genève, m'apprit le ſupplice de *Calas*, & m'aſſura qu'il étoit innocent. Je lui répondis que ſon crime n'étoit pas vrai-ſemblable; mais qu'il étoit moins vrai-ſemblable encore que des Juges euſſent, ſans aucun intérêt, fait périr un innocent par le ſupplice de la roue.

J'appris le lendemain qu'un des enfans de

ce malheureux Pere s'étoit retiré en Suiſſe aſſez près de ma chaumiere.

Je fis venir tout de ſuite le jeune *Calas* chez moi. Je m'attendois à voir un Energumêne, tel que ſon pays en a produit quelquefois. Je vis un enfant ſimple, ingénu, de la phiſionomie la plus douce & la plus intéreſſante, & qui en me parlant faiſoit des efforts inutiles pour retenir ſes larmes. Il me dit qu'il étoit à Nîmes en apprentiſſage chez un Fabriquant, lorſque la voix publique lui avoit appris qu'on alloit condamner dans Toulouſe toute ſa famille au ſupplice; que preſque tout le Languedoc la croyoit coupable, & que pour ſe dérober à des opprobres ſi affreux, il étoit venu ſe cacher en Suiſſe.

Je lui demandai ſi ſon pere & ſa mere étoient d'un caractère violent; il me dit qu'ils n'avoient jamais battu un ſeul de leurs enfans, & qu'il n'y avoit point de parens plus indulgens & plus tendres.

J'avoue qu'il ne m'en fallut pas davantage pour préſumer fortement l'innocence de la famille. Je pris de nouvelles informations de deux Négociants de Genève, d'une probité reconnuë qui avoient logé à Toulouſe chez *Calas*: ils me confirmerent dans mon opinion. Loin de croire la famille *Calas* fanatique & parricide, je crus voir que c'étoient des fanatiques qui l'avoient accuſée & perduë. Je ſçavois depuis long-temps de quoi l'eſprit de parti & la calomnie ſont capables.

Mais quel fut mon étonnement, lorſqu'ayant écrit en Languedoc ſur cette étrange avanture, Catholiques & Proteſtans me répondirent qu'il ne falloit pas douter du crime des *Calas*. Je ne me rebutai point; je pris la liberté

d'écrire à ceux même qui avoient gouverné la Province, à des Commandans des Provinces voiſines, à des Miniſtres d'Etat; tous me conſeillerent unanimement de ne me point méler d'une ſi mauvaiſe affaire ; tout le monde me condamna, & je perſiſtai : voici le parti que je pris. La veuve de *Calas*, à qui pour comble de malheur & d'outrage on avoit enlevé ſes filles, étoit retirée dans une ſolitude où elle ſe nourriſſoit de ſes larmes, & où elle attendoit la mort. Je ne m'informai point ſi elle étoit attachée ou non à la Réligion proteſtante, mais ſeulement ſi elle croyoit un Dieu rémunerateur de la vertu & vengeur des crimes. Je lui fis demander ſi elle ſigneroit au nom de ce Dieu, que ſon mari étoit mort innocent; elle n'héſita pas : je n'héſitai pas non plus. Je priai Mr. *Mariette* de prendre au Conſeil du Roi ſa défenſe. Il falloit tirer Mme. *Calas* de ſa retraite, & lui faire entreprendre le voyage de Paris.

On vit alors que s'il y a de grands crimes ſur la terre, il y a autant de vertus; & que ſi la ſuperſtition produit d'horribles malheurs, la Philoſophie les répare.

Une Dame dont la généroſité égale la haute naiſſance, qui étoit alors à Genève pour faire inoculer ſes filles, fut la premiére qui ſecourut cette famille infortunée; des François retirés en ce pays la ſeconderent; des Anglois qui voyageoient ſe ſignalerent; & comme le dit Mr. de *Beaumont*, il y eut un combat de généroſité entre ces deux Nations, à qui ſecoureroit le mieux la vertu ſi cruellement opprimée.

Le reſte, qui le ſçait mieux que vous ? Qui a ſervi l'innocence avec un zéle plus conſtant & plus intrépide ? Combien n'avez-vous pas

encouragé la voix des Orateurs qui a été entenduë de toute la France & de l'Europe attentive ? Nous avons vû renouveller les tems où *Ciceron* juſtifioit, devant une Aſſemblée de Légiſlateurs, *Amérinus* accuſé de Parricide. Quelques perſonnes qu'on appelle dévotes ſe ſont élevées contre les *Calas* ; mais pour la premiére fois, depuis l'établiſſement du fanatiſme, la voix des Sages les a fait taire.

La raiſon remporte donc de grandes victoires parmi nous ! mais croiriez-vous, mon cher Ami, que la famille des *Calas* ſi bien ſecouruë, ſi bien vengée, n'étoit pas la ſeule alors que la Religion accuſat d'un parricide, n'étoit pas la ſeule immolée aux fureurs du préjugé. Il y en a une plus malheureuſe encore, parce qu'éprouvant les mêmes horreurs, elle n'a pas eu les mêmes conſolations, elle n'a point trouvé des *Mariette*, des *Beaumont*, & des *Loiſeau*.

Un Feudiſte de Caſtres nommé *Sirven* avoit trois filles. Comme la Religion de cette famille eſt la prétenduë reformée, on enleve, entre les bras de ſa femme, la plus jeune de leurs filles ; on la met dans un couvent, on la foüette pour lui mieux apprendre ſon catéchiſme ; elle devient folle, elle va ſe jetter dans un puits à une lieuë de la maiſon de ſon pere. Auſſi-tôt les zélés ne doutent pas que le pere, la mere & les ſœurs n'ayent noyé cette enfant. Il paſſoit pour conſtant chez les Catholiques de la Province, qu'un des points capitaux de la Religion proteſtante, eſt que les peres & meres ſont tenus de pendre, d'égorger ou de noyer tous leurs enfans, qu'ils ſoupçonneront avoir quelque pechant pour la Religion Romaine. C'étoit préciſément le tems

où les *Calas* étoient aux fers, & où l'on dreſſoit leur échaffaud.

L'avanture de la fille noyée parvient incontinent à Toulouſe. Voilà un nouvel exemple, s'écrie-t-on, d'un pere & d'une mere parricide La fureur publique s'en augmente ; on roue *Calas* & on décréte *Sirven*, ſa femme & ſes filles. *Sirven* épouventé n'a que le temps de fuir avec toute ſa famille malade. Ils marchent à pieds, dénués de tout ſecours, à travers des montagnes eſcarpées, alors couvertes de neiges. Une de ſes filles accouche parmi les glaçons, & mourante, elle emporte ſon enfant mourant dans ſes bras. Ils prennent enfin leur chemin vers la Suiſſe.

Le même hazard qui m'amena les enfans de *Calas*, veut encore que les *Sirven* s'adreſſent à moi. Figurez-vous, mon Ami, quatre moutons que des bouchers accuſent d'avoir mangé un agneau. Voilà ce que je vis ; il m'eſt impoſſible de vous peindre tant d'innocence & tant de malheurs. Que devois-je faire, & qu'euſſiez-vous fait à ma place ? Faut-il s'en tenir à gémir ſur la nature humaine ? Je prends la liberté d'écrire à Mr. le premier Préſident de Languedoc, homme vertueux & ſage : mais il n'étoit point à Toulouſe. Je fais préſenter par un de vos amis un Placet à Mr. le Vice-Chancelier. Pendant ce temps-là on exécute vers Caſtres en effigie le pere, la mere, les deux filles ; leur bien eſt confiſqué, dévaſté, il n'en reſte plus rien. Voilà toute une famille honnête, innocente, vertueuſe, livrée à l'opprobre, à la mandicité chez les Etrangers : ils trouvent de la pitié ſans doute ; mais qu'il eſt dur d'être juſqu'au tombeau un objet de pitié ! On me répond enfin qu'on pourra leur

obtenir des Lettres de grace. Je crus d'abord que c'étoit de leurs Juges qu'on me parloit, & que ces Lettres étoient pour eux. Vous croyez bien que la famille aimeroit mieux mandier ſon pain de porte en porte, & expirer de miſére, que de demander une grace qui ſuppoſeroit un crime trop horrible pour être graciable ; mais auſſi, comment obtenir juſtice ? Comment s'aller remettre en priſon dans ſa patrie où la moitié du Peuple dit encore, que le meurtre de *Calas* étoit juſte ? Ira-t-on une ſeconde fois demander une évocation au Conſeil ? Tentera-t-on d'émouvoir la pitié publique que l'infortune des *Calas* a peut-être épuiſée, & qui ſe laſſera d'avoir des accuſations de parricide à refuter, des condamnés à réhabiliter, & des Juges à confondre ?

Vous dirai-je que, tandis que le déſaſtre étonnant des *Calas* & des *Sirven* affligeoit ma ſenſibilité, un homme *(a)* dont vous devinerez l'Etat à ſes diſcours, me reprocha l'intérêt que je prenois à deux familles qui m'étoient étrangéres ! De quoi vous mêlez-vous ? me dit-il : laiſſez les morts enſevelir leurs morts. Je lui répondis : j'ai trouvé dans mes deſerts l'Iſraëlite baigné dans ſon ſang, ſouffrez que je répande un peu d'huile & de vin ſur ſes bleſſures : vous êtes Lévite, laiſſez-moi être Samaritain.

Il eſt vrai que pour prix de mes peines on m'a bien traité en Samaritain ; on a fait un Libelle diffamatoire ſous le nom d'*Inſtruction paſtorale* & de *Mandement* ; mais il faut l'ou-

---

(a) *Cet homme ne blamoit pas ſans doute Mr. de* Voltaire *d'avoir ſecouru une famille infortunée ; mais d'avoir pris cette occaſion pour débiter des impiétés révoltantes dans ſon Traité de la* Tolérance.

blier

blier ; c'eſt un Jéſuite qui l'a compoſé. Le malheureux ne ſçavoit pas alors que je donnois un aſyle à un Jéſuite. Pouvois-je mieux prouver que nous devons regarder nos ennemis comme nos freres ?

Vos paſſions ſont l'amour de la vérité, l'humanité, la haine de la calomnie. La conformité de nos caractères a produit notre amitié. J'ai paſſé ma vie à chercher, à publier cette vérité que j'aime. Quel autre des Hiſtoriens modernes a défendu la mémoire d'un grand Prince contre les impoſtures atroces de je ne ſçais quel Ecrivain, qu'on peut appeller le calomniateur des Rois, des Miniſtres & des grands Capitaines, & qui cependant aujourd'hui ne peut trouver un Lecteur ?

Je n'ai donc fait dans les horribles déſaſtres des *Calas* & des *Sirven* que ce que font tous les hommes ; j'ai ſuivi mon penchant. Celui d'un Philoſophe n'eſt pas de plaindre les malheureux, c'eſt de les ſervir.

Je ſçais avec quelle fureur le fanatiſme s'éléve contre la Philoſophie. Elle a deux filles qu'il voudroit faire périr comme *Calas*, ce ſont la vérité & la tolérance, tandis que la Philoſophie ne veut que déſarmer les enfans du fanatiſme, le menſonge & la perſécution.

Des gens qui ne raiſonnent pas ont voulu décréditer ceux qui raiſonnent ; ils ont confondu le Philoſophe avec le Sophiſte ; ils ſe ſont bien trompés. Le vrai Philoſophe (*b*) peut

---

(*b*) *Mr. de* Voltaire *traçoit ce beau portrait de Philoſophe, tandis qu'il envoyoit à Paris ſon* Dictionnaire Philoſophique, *ſa* Philoſophie de l'Hiſtoire, *& ſes* Libelles.

quelquefois s'irriter contre la calomnie qui le pourſuit lui-même. Il peut couvrir d'un éternel mépris le vil mercenaire qui outrage deux fois par mois la raiſon, le bon goût & la vertu. Il peut même livrer en paſſant au ridicule, ceux qui inſultent à la Littérature dans le ſanctuaire où ils auroient dû l'honorer ; mais il ne connoît ni les cabales, ni les ſourdes pratiques, ni la vengeance. Il ſçait comme le Sage de de *Montbart*, comme celui de *Voré*, rendre la terre plus fertile & ſes habitans plus heureux. Le vrai Philoſophe défriche les champs incultes, augmente le nombre des charruës, & par conſéquent des habitans, occupe le pauvre & l'enrichit, encourage les mariages, établit l'orphelin, ne murmure point contre des impôts néceſſaires, & met le cultivateur en état de les payer avec allégreſſe. Il n'attend rien des hommes, il leur fait le bien dont il eſt capable ; il a l'hypocrite en horreur, mais il plaint le ſuperſtitieux ; enfin, il ſçait être ami.

Je m'apperçois que je fais votre portrait, & qu'il n'y manqueroit rien, ſi vous étiez aſſez heureux pour habiter la campagne.

LETTRE LXXXIX.

Réponſe (*a*) *de Monſieur de* Voltaire *à Mr.* Diodati *de Torazzi*, *Auteur du Livre de l'*Excellence de la Langue Italienne.

JE ſuis très-ſenſible, Monſieur, à l'honneur que vous me faites, de m'envoyer votre Livre de l'*Excellence de la Langue Italienne* : c'eſt envoyer à un Amant l'éloge de ſa Maîtreſſe. Permettez-moi cependant quelques réflexions en faveur de la Langue Françoiſe, que vous paroiſſez dépriſer un peu trop. On prend ſouvent le parti de ſa femme, quand la maîtreſſe ne la ménage pas aſſez.

Je crois, Monſieur, qu'il n'y a aucune Langue parfaite : Il en eſt des Langues comme de bien d'autres choſes, dans leſquelles les Sçavants ont reçu la loi des ignorants.

C'eſt le peuple qui a formé tous les Langages ; les ouvriers ont nommé tous leurs inſtruments. Les peuples à peine raſſemblés ont donné des noms à tous leurs beſoins : & après un très-grand nombre de ſiécles, les hommes de génie ſe ſont ſervis comme ils ont pû des termes établis au hazard par le peuple. Il me paroît qu'il n'y a dans le monde que deux Langues véritablement harmonieuſes, la Grecque & la Latine. Ce ſont en effet les ſeules dont les Vers ayent une vraie meſure, un rime

(*a*) *Cette Lettre eſt d'autant plus remarquable que Mr. de* Voltaire *s'y retracte de tout ce qu'il a écrit contre la Langue Françoiſe.*

certain, un vrai mêlange de dactiles & de ſpondées, une valeur réelle dans les ſyllabes. Les ignorants qui formerent ces deux Langues avoient ſans doute la tête plus ſonnante, l'oreille plus juſte, les ſens plus délicats que les autres Nations.

Vous avez, comme vous le dites, Monſieur, des ſyllabes longues & breves dans votre belle Langue Italienne. Nous en avons auſſi, mais ni vous ni nous, ni aucun peuple, n'avons de véritables dactiles & de véritables ſpondées. Nos vers ſont caractériſés par le nombre & non par la valeur des ſyllabes. *La bella Lingua Toſcana é'la figlia primogenita del Latino.* Mais jouiſſez de votre droit d'aîneſſe, & laiſſez à vos cadettes partager quelque choſe de la ſucceſſion.

J'ai toujours regardé les Italiens comme nos maîtres; mais avouez que vous avez fait de fort bons diſciples. Preſque toutes les Langues de l'Europe ont aujourd'hui des beautés & des défauts qui ſe compenſent.

Nous n'avons point, dites-vous, des diminutifs: nous en avions autant que vous du tems de *Marot* & de *Rabelais*; mais cette puerilité nous a paru indigne de la majeſté d'une Langue annoblie par les *Paſcals*, les *Boſſuets*, les *Fénélons*, les *Peliſſons*, les *Corneilles*, les *Deſpréaux*, les *Racines*, les *Maſſillons*. Nous avons laiſſé à *Ronſard*, à *Marot*, à *Dubartas* ces diminutifs badins en *otte* & en *ette*, & nous n'avons guéres conſervé que *Fleurette*, *Amourette*, *Fillette*, *Grandelette*: encore ne les employons-nous que dans le ſtile familier. N'imitez pas le *Buon-Matei* qui, dans ſa harangue à l'Académie de la *Cruſca*, que je reſpecte & dont j'ai l'honneur d'être, fait tant valoir l'avantage d'exprimer *Corbello* & *Corbellino*, en oubliant

que nous avons des *Corbeilles* & des *Corbillons*.

Vous poſſedez, Monſieur, des avantages bien plus réels, celui des inverſions, celui de faire plus facilement cent bons vers en Italien, que nous n'en pouvons faire dix en François. La raiſon de cette facilité, c'eſt que vous vous permettez ces hiatus, ces baillements de ſyllabes que nous proſcrivons. C'eſt que tous vos mots finiſſent en *a*, *e*, *i*, *o*; que vous avez au moins vingt fois plus de rimes que nous, & que par deſſus cela vous pouvez encore vous paſſer de rimes.

Mais, croyez-moi, Monſieur, ne reprochez à notre Langue, ni la rudeſſe, ni le défaut de proſodie, ni l'obſcurité, ni la ſéchereſſe. Vos traductions prouveroient le contraire : liſez d'ailleurs tout ce que Mr. l'Abbé d'*Olivet* a compoſé ſur la maniére de bien parler notre Langue : liſez Mr. *Duclos* : voyez avec combien de force, de clarté, d'énergie, s'expriment Mr. d'*Alembert* & Mr. *Diderot*. Quelles expreſſions pittoreſques employent ſouvent Mr. de *Buffon* & Mr. *Helvetius*, dans des Ouvrages qui n'en paroiſſoient pas ſuſceptibles !

Je finis cette Lettre trop longue par une ſeule refléxion. Si le peuple a formé les Langues, les grands Hommes les perfectionnent par de bons Livres; & la premiere de toutes les Langues eſt celle qui a le plus d'excellents Ouvrages.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur, avec beaucoup d'eſtime, pour vous & pour la Langue Italienne.

VOLTAIRE.

Au Château de Ferney en Bourgogne, 24. *Janvier* 1761.

LETTRE XC.

Sur le prétendu Teſtament du Cardinal de Richelieu, *à Monſieur de* Foncemagne (*a*).

MONSIEUR, comment ſe peut-il faire, qu'étant perſuadé que le Teſtament prétendu n'eſt pas du Cardinal de *Richelieu*, que la moitié de cet Ouvrage eſt un tiſſu de lieux communs, & l'autre moitié un amas de projets impraticables, vous penſiez m'ébloüir, en me diſant qu'il a été loué par la *Bruyere* ?

N'eſt-il jamais arrivé qu'un homme de Lettres ſe ſoit laiſſé ſéduire par un grand nom, par l'envie de faire ſa cour à des perſonnes puiſſantes ; enfin, par l'erreur populaire qui domine ſouvent les eſprits les mieux faits ? Si l'Abbé de *Bourzey* avoit donné ſes idées politiques ſous ſon nom, on en auroit ri comme des projets de Mr. *Ormin* & de *Caritidés*. Il ſentit combien *Soſie* a raiſon de dire :

Tous ces diſcours ſont des ſottiſes,
Partants d'un homme ſans éclat :
Ce ſeroient paroles exquiſes,
Si c'étoit un Grand qui parlat.

Dès qu'une fois la prévention eſt établie,

(*a*) *Mr. de* Foncemagne *ayant donné en* 1764. *une nouvelle Edition du Teſtament du Cardinal de* Richelieu, *refuta Mr. de* Voltaire *qui avoit voulu demontrer dans ſes* Menſonges imprimés, *que cet Ouvrage n'étoit point de ce Miniſtre.*

vous ſçavez que la raiſon perd tous ſes droits ; les noms, en tout genre, font plus d'impreſſion que les choſes.

Vous avez peut-être entendu parler de ce qui ſe paſſa dans un ſouper au Temple, chez Mr. le Prince de *Vendôme*, au ſujet des Fables de la *Mothe*. Elles venoient de paroître, & par conſéquent tout le monde affectoit d'en dire du mal. Le célébre Abbé de *Chaulieu*, l'Evêque de Luçon, fils du fameux *Buſſi-Rabutin*, & beaucoup plus aimable que ſon pere ; un ancien ami de *Chapelle*, plein d'eſprit & de goût, l'Abbé *Courtin*, & d'autres bons Juges des Ouvrages, s'égayoient aux dépens de la *Mothe*. Le Prince de *Vendôme* & le Chevalier de *Bouillon* encheriſſoient ſur eux tous ; on accabloit le pauvre Auteur. Je leur dis : Meſſieurs, vous avez tous raiſon, vous jugez en connoiſſance de cauſe ; quelle différence du ſtile de la *Mothe* à celui de la *Fontaine* ! Avez-vous vû la derniére Edition des Fables de la *Fontaine* ? Non, dirent-ils. Quoi ! vous ne connoiſſez pas cette belle Fable qu'on a trouvée parmi les papiers de Mme. la Ducheſſe de *Boüillon* ? Je leur recitai la Fable ; ils la trouverent charmente ; ils s'extaſioient : voilà du la *Fontaine*, diſoient-ils, c'eſt la nature pure ; quelle naïveté ! quelle grace ! Meſſieurs leur dis-je : cette Fable eſt de la *Mothe*. Alors ils me la firent répéter & la trouverent déteſtable. J'ai été ſouvent à portée de conter cette Hiſtoire à propos, & je crois que c'eſt ici ſa véritable place.

Vous penſez, Monſieur, juſtifier les bévuës du Miniſtre par les miennes. Vous concluez de ce que j'ai dit des ſottiſes, que le Cardinal de *Richelieu* a pu en dire auſſi. Le cas eſt bien

différent ; il n'eſt pas permis à un Miniſtre de ſe tromper, quand il donne des leçons à ſon Maître. Je ne donne des leçons à perſonne ; je ſuis fait pour en recevoir (*b*) ; c'eſt à moi qu'il eſt permis de ſe tromper ; c'eſt à vous de me redreſſer.

Je ne ſçais pas de quelle Edition vous vous êtes ſervi : ſi je pouvois avoir encore quelque amour propre dans ma vieilleſſe, en connoiſſant, comme je fais, le néant de la plupart des Livres, & ſur-tout des miens, je pourrois me plaindre de la maniére dont on défigure tous mes Ouvrages, juſques-là que pluſieurs de mes Tragédies ſont remplies de vers qui ne ſont pas de moi ; & que je n'ai reconnu ni *Tancrede* ni *Olimpie* dans les Editions faites dans les Provinces.

Je me juſtifie auprès de vous, Monſieur, moins par vanité que par mon amour pour la vérité, qui aſſurément eſt égal au vôtre ; amour qui ne doit jamais s'affoiblir, qui ne doit céder à aucune complaiſance, contre lequel l'envie & la calomnie s'élevent trop ſouvent ; mais qu'elles ſont forcées de reſpecter en ſecret.

J'avoue que vous avez très-grande raiſon, quand vous relevez la faute que j'avois faite de prendre un *Léopold d'Hutriche* pour un *Léopold d'Autriche*, dans l'*Eſſai ſur l'Hiſtoire générale*. Que Dieu vous conſerve les yeux, dont la privation preſqu'entiére me fait faire bien des fautes ; il m'a juſqu'ici conſervé un peu de mémoire ; elle m'a ſervi depuis long-

---

(*b*) *Ce ton paroîtra ſingulier ; mais encore une fois* : Non vultus, non color unus.

temps à corriger cette bevuë, & ſi vous aviez pris la peine de lire mes *Remarques ſur l'Hiſtoire générale*, imprimées en 1763., vous auriez vû ces paroles à la page 85.

» Je me ſuis trompé ſur un Duc d'Autriche » qui enchaîna & vendit *Richard II.* Roi d'An» gleterre. Ce n'eſt pas ce Duc qui fit la guerre » aux Suiſſes. Il y a quelques erreurs pareilles » dont les Lecteurs Sçavans s'apperçoivent, » & dont les autres doivent être informés.

Ainſi, Monſieur, étant d'accord avec moi ſur une de mes erreurs, que vous relevez près de deux ans après moi, ſoyons auſſi d'accord enſemble ſur les fautes innombrables de MM. *Dageant* (*c*) & de *Bourgey*. Il y a une petite différence entre eux & moi ; c'eſt qu'on loue le Cardinal de *Richelieu* d'un Ouvrage qu'ont fait ces Meſſieurs, & qu'on m'impute à moi tous les jours des Ouvrages, dont on ne loue perſonne.

Jamais on ne parla à *Louis XIII.* du Teſtament politique attribué au Cardinal de *Richelieu*, & on parle quelquefois à *Louis XV.* & à ſa Cour, d'Ecrits qu'on m'attribue (*d*), & auxquels je n'ai pas la moindre part. Ce malheur eſt le partage des gens de Lettres ; on les calomnie pendant leur vie, on leur rend quelquefois juſtice après leur mort. Je vous prie, Monſieur, de me la rendre de mon vi-

---

(*c*) *C'eſt à ces deux Ecrivains que Mr. de* Voltaire *attribue le Teſtament du Cardinal de* Richelieu.

(*d*) *L'Auteur a en vûë le* Dictionnaire Philoſophique, *qu'il déſavouoit dans le même tems qu'il en envoyoit dans toute l'Europe.*

vant, cette juſtice ſur-tout, & d'être bien perſuadé de mes ſentimens reſpectueux pour vous, & de ma ſincére eſtime.

. . . . . *Si quid noviſti, rectius iſtis,*
Candidus imperti; ſi non, his utere mecum.

Vous ſemblez penſer que la narration ſuccinte fut écrite par ordre du Cardinal de *Richelieu*, & que le Teſtement politique a été compoſé en partie par *Dageant*, & en partie par *Bourzey*, ou quelque autre : ſi vous trouvez des raiſons convaincantes pour vous retracter, je vous promets de me retracter auſſi, & de me ſoumettre à votre jugement.

VOLTAIRE.

Aux Délices près de Genève, le 23. Octobre 1764.

LETTRE XCI.

Ecrite à l'occaſion des Doutes Nouveaux *ſur le Teſtament du Cardinal de* Richelieu.

EN vous envoyant, Monſieur, la Réponſe que j'ai faite à Monſieur de *Foncemagne*, je n'en ſens pas moins l'extrême futilité de la plûpart de ces diſputes. Il m'importe guéres de qui ſoit un Livre, pourvû qu'il ſoit bon. Notre véritable intérêt eſt d'y puiſer des inſtructions; le nom de l'Auteur n'eſt qu'un objet de curioſité. Que gagnerons-nous à ſçavoir qui ſont les Fauſſaires qui ont fabriqué les Teſtamens de *Louvois*, de *Colbert*, du Duc

de *Lorraine*, du Cardinal *Alberoni*, du Maréchal de *Belle-Iſle* ? Les Teſtamens politiques ſont devenus ſi fort à la mode, qu'on a fait enfin celui de *Mandrin*.

Lorſque le Teſtament du Cardinal *Alberoni* parut, je crus d'abord qu'il avoit été publié par l'Abbé de *Montgnon*, parce qu'en effet il y a un chapitre ſur l'Eſpagne beaucoup plus vrai & plus inſtructif que tout ce que j'ai lû dans toutes les rapſodies, auxquelles on a donné le nom de Teſtament. Je ſouhaitai à l'Auteur qu'il eut été couché ſur celui du Cardinal *Alberoni* pour quelque bonne penſion. Il ſe trouva que cet Auteur étoit un Capucin échappé de ſon couvent, à qui perſonne n'avoit fait de legs, & qui n'ayant point de quoi ſubſiſter, faiſoit des Teſtamens pour gagner ſa vie.

L'Abbé de *Saint-Pierre*, d'ailleurs excellent Citoyen, s'y prenoit d'une autre façon pour faire goûter ſes idées ; il les donnoit à la vérité ſous ſon nom avec franchiſe ; mais il les appuyoit du ſuffrage du Duc de Bourgogne, & prétendoit que ce Prince avoit toujours été occupé de ſcrutin perfectionné, de la paix perpétuelle, & du ſoin d'établir une Ville pour tenir la Diéte Européane ou Européenne ou Europaine. Il reſſembloit aux anciens Legiſlateurs qui diſoient avoir reçu leurs loix de la bouche des Demi-Dieux.

Plut-à-Dieu, Monſieur, qu'il n'y eut de charlatanerie que dans ces projets chimériques ? mais il y a des Charlatans de toute eſpéce, & le nombre de ceux qui ont voulu tromper les hommes peut à peine ſe compter.

Ce qu'il y a de pis, c'eſt qu'on voit quelquefois des hommes du plus rare mérite, ſoutenir avec autant d'eſprit que de bonne foi les

plus grandes erreurs, uniquement parce qu'elles ſont accréditées. S'ils trouvent une foible lueur qui puiſſe favoriſer la cauſe qu'ils embraſſent, ils ne manquent pas de la faire valoir. Si quelque lumiére plus vive éclaire le mauvais côté de leur cauſe, ils ferment les yeux de peur de la voir. Il eſt peut-être plus commun encore de ſe tromper ſoi-même, que de chercher à tromper les autres.

La ſéduction & la charlatanerie entrent même dans les choſes purement de goût, dans le jugement qu'on porte d'une Tragédie, d'une Comédie, d'un Opéra, d'une Piéce de vers, d'un Diſcours oratoire. Tel qui ſera enchanté de l'*Arioſte* n'oſera l'avouer, & dira en baillant que l'*Odyſſée* eſt divine.

Il y a une foule prodigieuſe de gens d'eſprit; mais les perſonnes d'un goût épuré qui penſent juſte, & qui diſent ce qu'elles penſent, ſont bien rares.

Note ſur la Lettre précédente.

LETTRE A MR. DE VOLTAIRE.

N. B. *Cette Lettre nous ayant paru curieuſe, nous avons crû devoir la joindre à cet Ouvrage, d'autant mieux qu'il eſt queſtion du Cardinal de* Richelieu *dans la vie de* Corneille.

Vos nouveaux doutes ſur le Teſtament du Cardinal de *Richelieu* ſont un nouveau motif que vous fourniſſez aux hommes de ſe défier de leurs idées. Le ton de modération qui y regne, n'a pu ſurprendre que vos ennemis. Le plus aimable des Philoſophes doit être le plus poli des Critiques.

J'avoue

J'avoue que les Teſtateurs à la façon de *Criſpin* ſont auſſi communs que les *Projetteurs* à la * *Ceriſantes*. Les Teſtamens politiques ſont une mauvaiſe graine qui croît ſur les tombeaux des hommes, qui ont occupé pendant quelques minutes l'attention de notre Taupiniaire. On ne s'eſt point contenté de faire teſter des Miniſtres, on accorde aujourd'hui le même honneur à tous les perſonnages un peu fameux, ſoit qu'ils ayent été revêtus de la pourpre, ſoit qu'on les ai vû en guenilles. Je ne deſeſpére pas de voir un jour le Teſtament de *Ramponeau* : mais enfin, parce que quelques valets ont pris l'habit de leur maître, conclurez-vous que les maîtres n'ont jamais porté cet habit. *Bois-Guillebert* a fait le Teſtament de *Vauban*, *Courtils* celui de *Louvois*, *Maubert* celui d'*Alberoni*, *Chevrier* celui de *Belleiſle* ; mais cela prouve-t-il que le Cardinal de *Richelieu* n'ait pû faire le ſien ? Au contraire celui-ci avoit réuſſi, que les petits Auteurs, peuple ſinge qui vit des reſtes de nos grands hommes, ſe firent les Teſtateurs du genre humain.

Vous ne voulez pas que *Richelieu*, Amant public de *Marion de Lorme*, ait prêché la chaſteté à un Roi infirme : & pourquoi non ? Ne voyons-nous pas tous les jours la calomnie s'élever contre la calomnie. *Moliere* malheureux en femme ne ridiculiſat-il pas toute ſa vie les maris malheureux ? Rien de plus commun que de voir la Morale à la bouche & ſous la plume de ceux qui pêchent par les actions.

Il y a des choſes dures, il y a des conſeils

---

* *Gaſcon célébre.*

violens : donc cet Ouvrage n'eſt pas du Cardinal ; voilà comme vous concluez, & moi je tire avec tous les Lecteurs une concluſion toute différente : donc il en eſt. Il écrivoit ſa théorie d'après ſa pratique : pouvez-vous faire valoir une telle raiſon ? vous qui avez peint ſes violences avec plus de vivacité qu'aucun autre Hiſtorien, & avec la chaleur que l'humanité dont vous faites profeſſion devoit vous inſpirer. Reliſez, je vous prie, votre Hiſtoire univerſelle ſous le Regne de *Louis XIII.*, & vous verrez ſi ces *maximes impitoyables* que vous reprochez au Teſtateur, ſont indignes du perſécuteur de la Reine-Mere ſa bienfaitrice, & de l'Auteur de cent autres procédés tyranniques.

Le ſtile vous déplaît ; mais avez-vous été plus ſatisfait de celui des autres Ouvrages du Cardinal de *Richelieu.* Cet enfant que vous appellez inlégitime ne porte-t-il pas les traits des autres productions de ſon Pere ? On peut être un très-habile Miniſtre & un très-mauvais Ecrivain. Les grands Hommes ne le ſont ni en tout temps ni en tout genre.

Richelieu aimoit à écrire ; c'étoit un calmant au milieu des agitations dont il étoit dévoré. Il peut donc avoir écrit ou du moins dicté ſon Teſtament, quelques fautes qu'il y ait. Vous aimez mieux les attribuer à l'Abbé de *Bourzeis* qu'à un grand Miniſtre ; mais les héritiers des papiers de cet Abbé n'ont jamais pû decouvrir parmi ſes nombreux broüillons, rien qui ait rapport à ce Teſtament. Laiſſons-le donc à celui dont il porte le nom. L'Ouvrage étant mauvais, peu importe qui en eſt l'Auteur. Si je ne connoiſſois pas la ſource d'où ſont ſorties *Zaïre* ou *Mérope*, je la chercherois avec avidité ; mais cette recherche ſeroit bien ridi-

cule à l'égard de quelques productions d'un Ecrivain du dernier Ordre, &c. &c. &c. &c.

LETTRE XCII.

DE MONSIEUR DE VOLTAIRE.

Sur Zulime.

Sic vos non vobis. Dans le nombre immenſe de Tragédies, Comédies, Opéra-Comiques, Diſcours moraux & Facéties au nombre d'environ cinq cent mille, qui font l'honneur éternel de la France, on vient d'imprimer une Tragédie ſous mon nom intitulée *Zulime*. *La Scéne eſt en Afrique.* Il eſt bien vrai qu'autrefois ayant été avec *Alzire* en Amérique, je fis un petit tour en Afrique avec *Zulime* avant d'aller voir *Idamé* à la Chine : mais mon voyage d'Afrique ne me réuſſit point. Preſque perſonne dans le Parterre ne connoiſſoit la ville d'Arſénie qui étoit le lieu de la Scéne ; c'eſt pourtant une Colonie Romaine nommée *Arſenaria*, & c'eſt encore par cette raiſon là qu'on ne la connoiſſoit pas. *Trémizéne* eſt un nom bien ſonore, c'eſt un joli petit Royaume ; mais on n'en avoit aucune idée : la Piéce ne donna aucune envie de s'informer du giſſement de ces côtes. Je retirai prudemment ma flotte (*a*) :

Et quæ deſperat tractata niteſcere poſſe relinquit.

(*a*) *Remarquez que cette Piéce fut jouée à Paris par les ſoins de Mr. de* Voltaire, *quelques mois après qu'il eut écrit cette Lettre.*

Des Corſaires ſe ſont enfin ſaiſis de la Piéce & l'ont fait imprimer ; mais par droit de conquête ils ont ſupprimé deux ou trois cent vers de ma façon, & en ont mis autant de la leur. je crois qu'ils ont très-bien fait ; je ne veux point leur voler leur gloire, comme ils m'ont volé mon ouvrage. J'avoue que le dénouement leur appartient, & qu'il eſt auſſi mauvais que l'étoit le mien. Les rieurs auront beau jeu, car au lieu d'avoir une Piéce à ſiffler, ils en auront deux.

Il eſt vrai que les Rieurs ſeront en petit nombre ; car peu de gens pourroient lire les deux Piéces ; je ſuis de ce nombre ; & de tous ceux qui priſent ces bagatelles ce qu'elles valent, je ſuis peut-être celui qui y met le plus bas prix. Enchanté des chefs-d'œuvres du Siécle paſſé autant que dégouté du fatras prodigieux de nos médiocrités, je vais expier les miennes en me faiſant le Commentateur de Pierre *Corneille*. L'Academie a agréé ce travail ; je me flatte que le public le ſecondera en faveur des héritiers de ce grand nom.

Il vaut mieux commenter *Heraclius* que de faire *Tancréde* ; on riſque bien moins. Le premier jour que l'on joua ce *Tancréde*, beaucoup de Spectateurs étoient venus armés d'un manuſcrit qui couroit le monde, & qu'on aſſuroit être mon Ouvrage ; il reſſembloit à cette *Zulime*.

C'eſt ainſi qu'un honnête Libraire nommé *Goſſe*, s'aviſa d'imprimer une Hiſtoire générale qu'il aſſuroit être de moi, & il me le ſoutenoit à moi-même. Il n'y a pas grand mal à tout cela : quand on vexe un pauvre Auteur, les dix-neuf vingtiémes du monde l'ignorent, le reſte en rit & moi auſſi. Il y a trente à

quarante ans que je prenois ſérieuſement la choſe. J'étois bien ſot ! Adieu je vous embraſſe.

LETTRE XCIII.

DE MR. DE VOLTAIRE A MR. D'ALEMBERT.

Sur divers Sujets.

..... *du 4. Fevrier 1763.*

MON cher & illuſtre Confrere, il me ſemble que ſi quelques pédans ont attaqué en France la Philoſophie, ils ne s'en ſont pas bien trouvés, & qu'elle a fait une alliance avec les Puiſſances du Nord. Cette belle Lettre de l'Impératrice de Ruſſie vous venge bien.

Cela reſſemble à la Lettre que *Philippe* écrivit à *Ariſtote*, à la différence près, qu'*Ariſtote* eut l'honneur d'accepter l'éducation d'*Alexandre*, & que vous avez la gloire de la refuſer.

Je me ſouviens que dans mon enfance, je n'aurois pas imaginé qu'on écrivit un jour de pareilles Lettres de Moſcou à un Académicien de Paris. Je ſuis du temps de la création, & voilà quatre femmes de ſuite qui ont perfectionné ce qu'un homme a commencé. Votre galanterie françoiſe doit quelques compliments au ſexe feminin ſur cette ſingularité, dont l'Hiſtoire ne fournit qu'un exemple. La belle Lettre que celle de *Cathérine !* ni Sainte *Cathérine* d'Alexandrie, ni Sainte *Catherine* de Boulogne, ni Sainte *Cathérine* de Sienne,

n'en ont jamais écrit de pareilles (*a*). Si ces Princeſſes ſe mettent ainſi à cultiver leur eſprit, la Loi Salique n'aura pas beau jeu.

Ne remarquez-vous pas que les grands Exemples & les grandes Leçons nous viennent du Nord ? Les *Newtons*, les *Locke*, les *Guſtave*, les *Pierre le Grand* & gens de cette eſpéce, n'ont pas été élévés au Collége de la Propagande. J'ai parcouru ces jours paſſés une groſſe Apologie des Jéſuites pleine d'*Ythos* & de *Pathos*. On y fait le dénombrement des grands génies qui illuſtrent notre Siécle. Ils ſont tous Jéſuites ; c'eſt dit l'Auteur, un *Peruſſeau*, un *Neuville* (*b*), un *Griffet*, un *Chapelain*, un *Bodoré*, un *Buffier*, un *Des-Billons*, un *Caſtel*, un *Laborde*, un *Briet*, un *Garnier*, un *Pezenas*, un *Simonet*, un *Huth*, & enfin ce *Bertier*, ajoute-t-on, qui a été ſi long-tems l'oracle des gens de Lettres.

Je ſuis aſſez comme Mr. *Chicaneau* ; je ne connois aucun de ces gens-là, excepté Frere *Bertier*, que je croyois mort ſur le chemin de Verſailles.

Mais enfin je ſuis ravi que la France ait encore tant de grands Hommes. On dit auſſi, que l'on compte parmi les ſublimes Génies un Mr.

(*a*) *Nous laiſſons ſubſiſter cette mauvaiſe plaiſanterie.* 1°. *Pour prouver que Mr. de* Voltaire *veut rire de tout, & preſque toujours en grimaçant.* 2°. *Qu'il choiſit de préférence les objets de la Religion. A quel propos ramener ici les Saintes* Cathérines !

(*b*) *Remarquez que la plupart de ces Jéſuites étoient amis de Mr. de* Voltaire *qui leur a fait la cour tant qu'il a eu beſoin de leur témoignage.*

Le-Roi, Prédicateur de St. *Euſtache*, qui prêche contre les Philoſophes avec l'éloquence du révérend Pere Garaſſe.

A vous parler ſérieuſement, je trouve que ſi quelque choſe fait honneur au Siécle, ce ſont les trois *Factum* de Meſſieurs *Mariete*, de *Beaumon* & de *Loiſeau*, en faveur de la famille infortunée des *Calas*. Employer ainſi ſon temps, ſa peine, ſon éloquence, ſon crédit, & loin de recevoir un ſalaire, procurer un ſecours à des opprimés, c'eſt-là ce qui eſt véritablement grand, & ce qui reſſemble plus au temps des *Ciceron* & des *Hortenſius*, qu'à celui des *Briet* & des *Huth* & des Freres *Bertier*. J'attends beaucoup de jugement qu'on rendra. Dieu merci l'Europe a jugé, & je ne connois de Tribunal infaillible que celui de tous les honnêtes gens de différents pays qui penſent de même. Ils compoſent, ſans le ſçavoir, un Corps qui ne peut errer, parce qu'ils n'ont point l'eſprit de Corps.

Je ne ſçais ce que c'eſt que le petit Libelle dont vous me parlez, où l'on me dit des injures à propos d'un examen de quelques Piéces de *Crébillon*. Je ne connois ni cet examen, ni ces injures. J'aurois trop à faire ſi je voulois lire tous ces rogatons ; *Pierre le Grand* & le Grand *Corneille* m'occupent aſſez, j'en ſuis malheureuſement à *Pertharite*, & je marie la niéce pour me conſoler. Nous mettrons dans le Contrat qu'elle eſt couſine germaine de *Chimene*, & qu'elle ne connoît pour ſes parens ni *Grimoald* ni *Urnulphe*. Elle pourra bien avoir fait un enfant, avant que l'Edition ne ſoit achevee. Beaucoup de grands Seigneurs ont ſouſcrit généreuſement ; les Graveurs diſent que leurs noms ne ſont pas des Lettres de Change. J'envois

à l'Académie l'*Héraclius* que j'ai traduit de *Calderon*, & qui eſt imprimé avec l'*Héraclius* françois. Vous jugerez quel eſt l'Original de *Calderon* ou de *Corneille ;* vous pouſſerez de rire ; cependant vous verrez qu'il y a dans ce *Calderon* de brillantes étincelles de génie. Vous recevrez auſſi bientôt une certaine Hiſtoire générale ; le Genre humain y eſt peint cette fois-ci de trois quarts ; il ne l'étoit que de profil aux autres Editions. Quoique je ſois bien vieux, j'apprends tous les jours à le connoître. Adieu mon illuſtre Philoſophe, je ſuis obligé de dicter ; je deviens aveugle comme *La-Mothe* : quand l'Abbé C** le ſçaura, il trouvera mes Vers meilleurs.

Fin de la premiere Partie.

627606